safac

N°76
20 FF

Folklore de Champagne

à Montmort
MARNE

AU DÉBUT DU SIÈCLE

Collège de Montmort

Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts Champenois

Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint Parres lés Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832.44 U Paris

Abonnements

De soutien	60 F
Simple	50 F
Etranger	70 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Daunay
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint Parres lés Vaudes

Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV 10000 Troyes

La P'tite Librairie
Rue des Chats 10000 Troyes

OCTOBRE 1981

numéro 76

MONTMORT AU DÉBUT DU SIÈCLE

Enquête

Collège de Montmort

Photos

Club photos du Collège de Montmort
M. R. Vincent

Maquette

Gilbert Roy

Impression offset

Imprimerie NEMONT S.A.
10200 BAR SUR AUBE

Dépôt légal 3e trimestre 1981
Commission Paritaire n° 53025

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Editeur

Nous présentons ici le compte rendu d'enquêtes sur « La vie quotidienne à Montmort au début du siècle ».

Cette étude, menée dans le cadre d'un P.ACT.E. (Projet d'Action Educative), pour l'essentiel en dehors des cours habituels, a été réalisée par le Collège de Montmort (Marne) avec la participation bienveillante de quelques adultes bénévoles, à partir de documents provenant de Montmort ou de ses environs immédiats. Il s'agit de la période 1870-1918.

Nous avons été accueillis avec beaucoup de disponibilité par les personnes âgées qui, en général, ont accepté spontanément de témoigner, se montrant toujours prêtes à nous recevoir, à fouiller dans leur grenier, à nous accorder leur confiance (en nous prêtant des objets auxquels elles tenaient) et à nous raconter des souvenirs très personnels pour que nous comprenions mieux leur époque.

En décembre dernier, lorsque nous avons choisi le sujet de notre étude, nous pensions en rendre compte par une exposition et peut-être un guide sommaire. Un souvenir en entraînant un autre, nous avons enregistré de nombreuses bandes magnétiques et avons rapidement pris conscience de l'ampleur du sujet. Ainsi notre guide prend-il ici la forme d'une brochure de 68 pages et encore avons-nous l'impression de rester très superficiels !

Une exposition ouverte au public les 4, 5 et 6 juillet a complété cette présentation.

Que nos vieux amis nous pardonnent de ne pas reproduire ici tout ce qu'ils nous ont confié (il faudrait écrire tout un livre). Que les lecteurs de cette revue — habitués à des études plus exhaustives sur des sujets précis — excusent notre inexpérience. Nous ne prétendons pas avoir écarté toute erreur : la mémoire trahit parfois les personnes interrogées et notre petit échantillon d'étude n'a pas toujours permis de reconstituer une histoire parfaitement objective. Que les personnes âgées se souviennent peu ou prou de l'époque de leur jeunesse, nous la présentons telle qu'elles se la remémorent.

Pour achever notre étude avant la fin de l'année scolaire nous avons dû précipiter la rédaction de cette brochure. Aussi, plutôt qu'un travail d'ethnologue, trouvera-t'on surtout ici un devoir de collégien.

Photos de Couverture :

I. Montmort - Départ pour la chasse.

IV. Bouquet du maréchal-ferrant de Montmort.

A MONTMORT AU DÉBUT DU SIÈCLE

LE VILLAGE

En un siècle et au premier abord, l'aspect de notre village n'a pas fondamentalement changé. Pour le voyageur de passage, Montmort c'est surtout le château ou quelque auberge renommée. Autour, la même forêt, les mêmes étangs et dans le village les mêmes maisons ou presque...

En fait, les anciens Montmortais et Montmortaises préféraient le village de leur époque, plus animé, et où la vie était pourtant plus tranquille.

En arrivant d'Epernay, l'Avenue de la Gare n'était guère différente d'aujourd'hui, si ce n'est que la gare elle-même se trouve depuis longtemps abandonnée. On reconnaît le monument aux morts, l'éclairage électrique (qui remplace les réverbères) — jusqu'à la place, et son antique lavoir ; la même épicerie-buvette ; les mêmes maisons.

Sur les routes venant de Corribert et d'Etoges, on a abattu les peupliers (1905) puis les poiriers et les pommiers qui les remplaçaient. Le château — dans l'axe — n'en paraît que plus imposant. Côté Etoges, les Chaumières de Saint Pierre ont disparu. Côté Corribert, à part quelques maisons récemment construites, on arrive toujours directement sur la place en passant devant l'ancien pressoir et la boulangerie.

En venant de Chaltrait, on reconnaît sans peine la Charmoye, la Chaude Rue (mais les maisons de la Haute Chauderue ont disparu), les Rouleaux, le moulin (qui ne fonctionne plus), le lavoir, la Prairie, la Renarderie. Tout au plus peut-on remarquer un nouvel étang.

Le village est assez semblable à ce qu'il était, à quelques rénovations près : toitures où la tuile mécanique et parfois la tôle ondulée ont malheureusement remplacé la tuile de pays et l'ardoise, quelques crépis plus pimpants, quelques enseignes disparues. Ainsi sur l'enseigne du coiffeur de la place (un cœur) on pouvait lire « Ici, on embellit les jeunes et on rajeunit les vieux ».

Symbole de notre temps, un « parking » sur les ruines de l'hôtel de la Pomme d'Or, un garage, une banque sur l'emplacement d'une ferme, une place entièrement goudronnée pour faciliter la circulation et le stationnement des autos. On a supprimé la fontaine, les cassis et les caniveaux qui gênaient ; on a construit un mur de soutènement et une balustrade. En fait, on a beaucoup sacrifié à la circulation automobile... Il y a belle lurette que les poules ne picorent plus le crottin sur les routes.

Les vieilles maisons du centre (inconfortables il est vrai) sont peu à peu abandonnées et, depuis une quinzaine d'années, la population se déplace vers la périphérie surtout côté Sézanne-Congy où l'on a construit un lotissement, un collège, un gymnase.

Le château a subi quelques modifications. Les lions en pierre du parc veillent maintenant à l'entrée ; une tour a été coiffée d'un toit.

Le prieuré qui appartenait à un loueur de voitures et a failli devenir l'école des filles est aujourd'hui une ferme.

Les commerçants : restaurants, boucherie, charcuterie, boulangerie, épicerie, ont refait leurs façades.

La rue d'En-Bas.

La place publique.

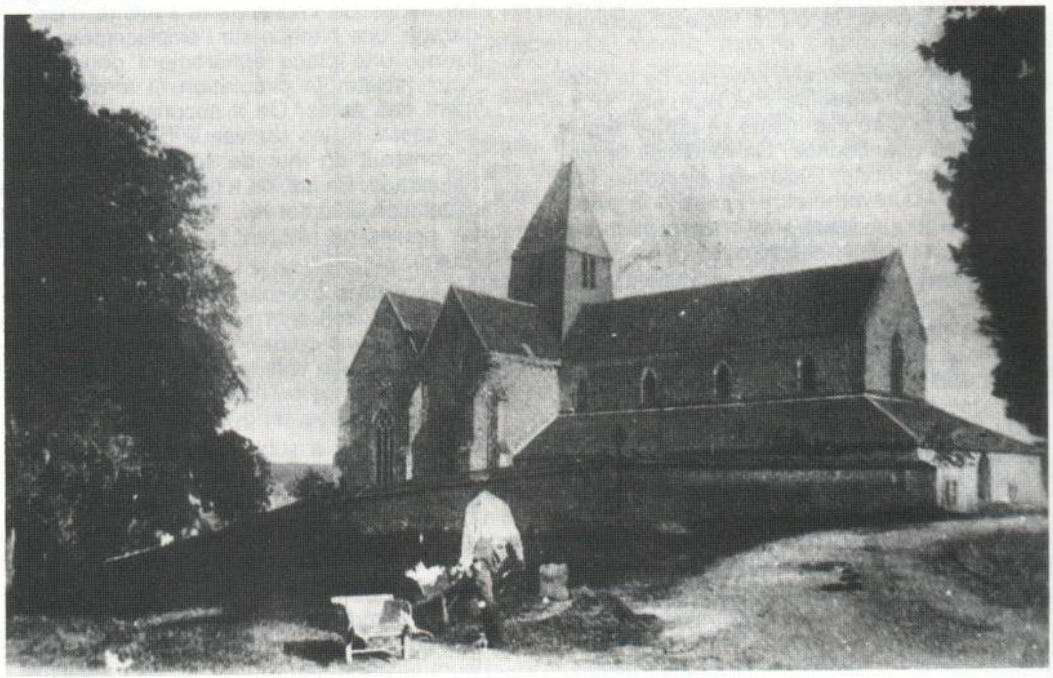

L'église.

Le Jard.

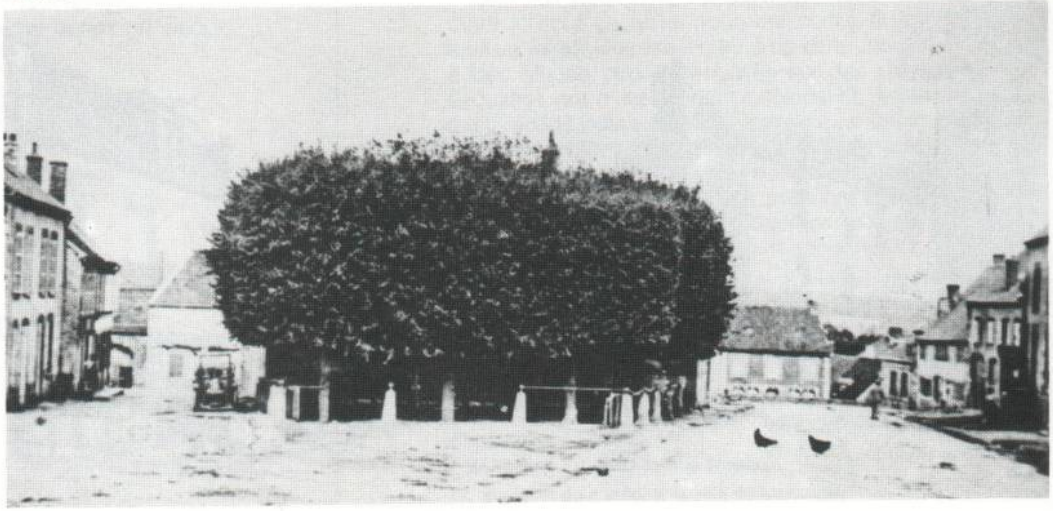

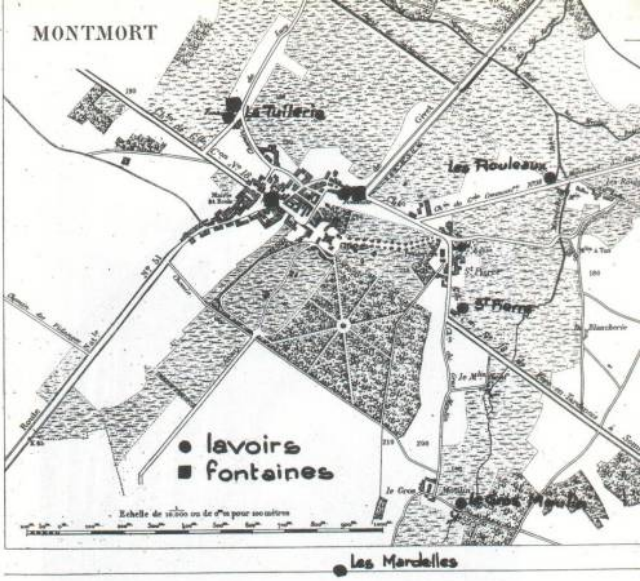

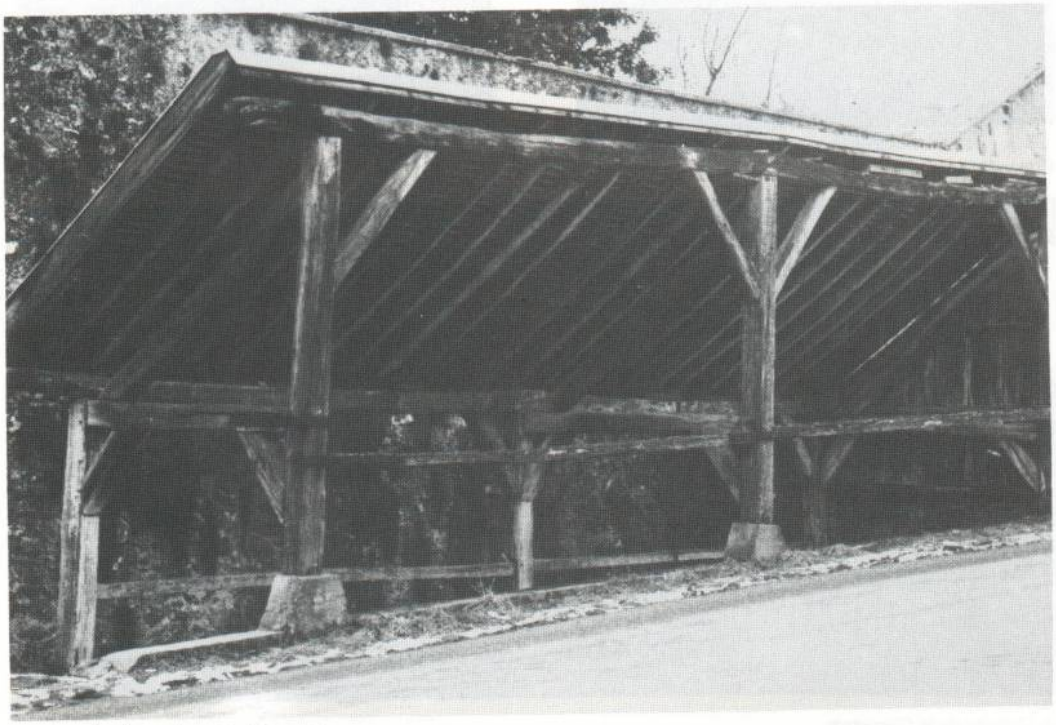

Le vieux lavoir sur la route d'Epernay.

Presbytère

Abreuvoir de la tuilerie

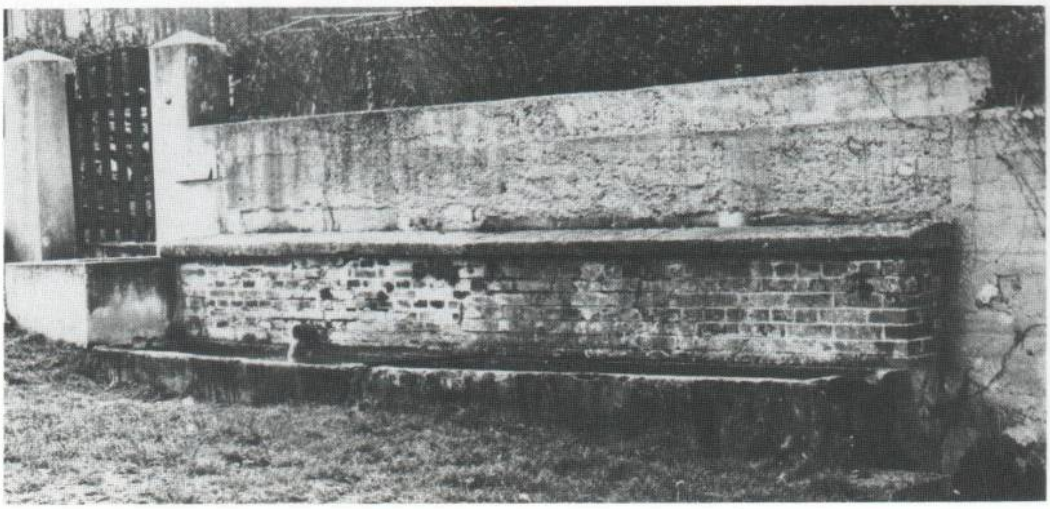

Le Château de la Charmoye

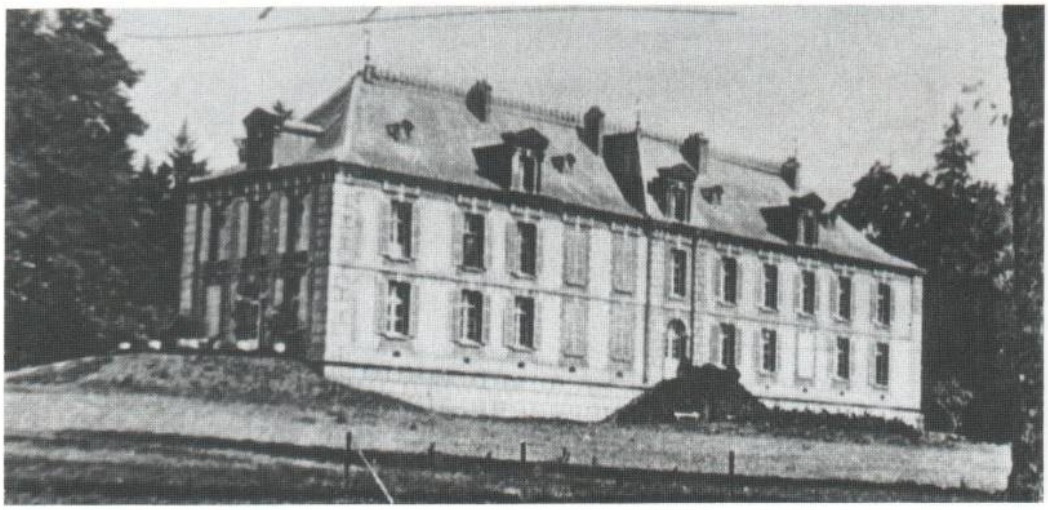

Château de la Prairie.

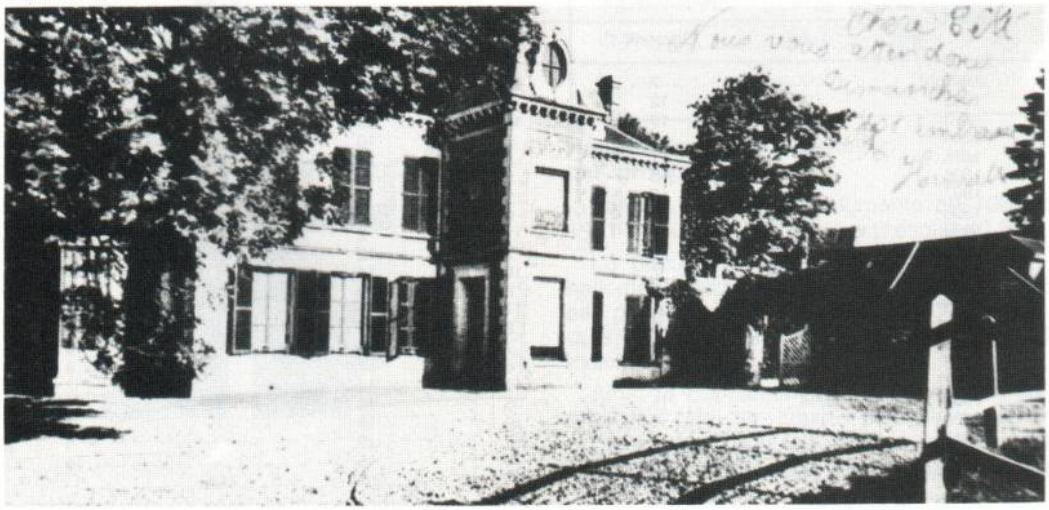

LA POPULATION DE MONTMORT-LUCY

Evolution de la population de Montmort-Lucy (1832-1981)

Les communes de Montmort et de Lucy, ayant fusionné en 1973, nous avons donc totalisé la population de chacune d'elles pour les recensements antérieurs.

Années de Recensement	MONTMORT	LUCY	TOTAL
1832	609	128	737
1837	771	137	908
1842	807	139	946
1847	803	144	947
1852	812	162	974
1857	806	146	952
1862	802	136	938
1867	794	144	938
1872	770	136	906
1877	680	133	813
1881	738	121	859
1887	759	110	869
1891	666	105	771
1897	656	111	767
1901	648	113	761
1906	622	91	713
1911	555	85	640
1921	605	89	694
1926	570	90	660
1931	570	80	650
1936	549	59	608
1946	587	61	648
1954	470	55	525
1962	434	67	501
1968	437	55	492
1975	—	—	460
1981	—	—	520

Il est frappant de voir avec quelle ampleur notre chef-lieu de canton se dépeuple, atteignant son maximum en 1852 avec 974 habitants et son minimum se situant en 1975, avec 460 habitants ; soit, une diminution de moitié en 125 ans. « C'est l'exode rural ! ». « Il n'y a plus de travail à la campagne ! » Fort heureusement, l'espoir renaît, depuis le dernier recensement, la population a augmenté et dépasse désormais le seuil de 500 habitants, mais...

Mais, qui vient s'installer à Montmort-Lucy ? Où cette nouvelle population travaille-t-elle ?

Notre étude est limitée à la période 1881-1921, au cours de laquelle la population a

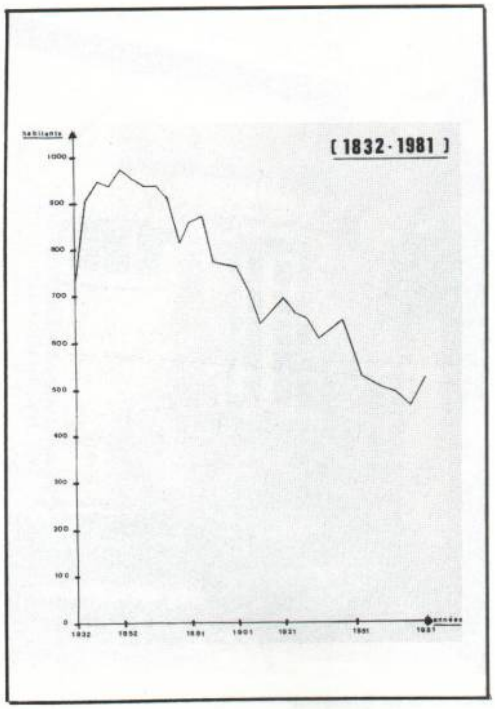

diminué très fortement, notamment de 1887 à 1911.

Nombre de naissances et de décès (1891-1911)

Le tableau des naissances et des décès montre que les chiffres annuels sont trop faibles pour être utilisés. C'est pourquoi nous avons élargi l'étude à la période de 20 ans qui chevauche les deux siècles (1891-1911). Il est intéressant de remarquer que le nombre de naissances est nettement supérieur à celui des décès (357 naissances, 318 décès). Le taux d'accroissement naturel est positif, il contribue à faire augmenter la population et réduit un peu l'effet de l'exode rural. Enfin, s'il y a presque égalité entre le nombre des garçons et des filles nés durant ces deux décennies, le nombre des décès est plus important pour les hommes que pour les femmes.

ANNÉES	NAISSANCES			DÉCÈS		
	Total	Garçons	Filles	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
1891	17	7	10	10	6	4
1892	15	12	3	19	12	7
1893	27	13	14	18	10	8
1894	11	5	6	10	2	8
1895	15	11	4	21	16	5
1896	14	6	8	17	7	10
1897	24	15	9	16	7	9
1898	14	8	6	20	10	10
1899	17	6	11	8	5	3
1900	13	4	9	12	8	4
1901	17	7	10	14	5	9
1902	16	8	8	16	8	8
1903	23	12	11	14	8	6
1904	14	6	8	11	3	8
1905	19	12	7	19	15	4
1906	14	8	6	17	8	9
1907	19	8	11	14	7	7
1908	14	11	3	18	6	12
1909	16	6	10	14	6	8
1910	21	9	12	15	12	3
1911	17	6	11	15	5	10
1891-1911	**357**	**180**	**177**	**318**	**166**	**152**

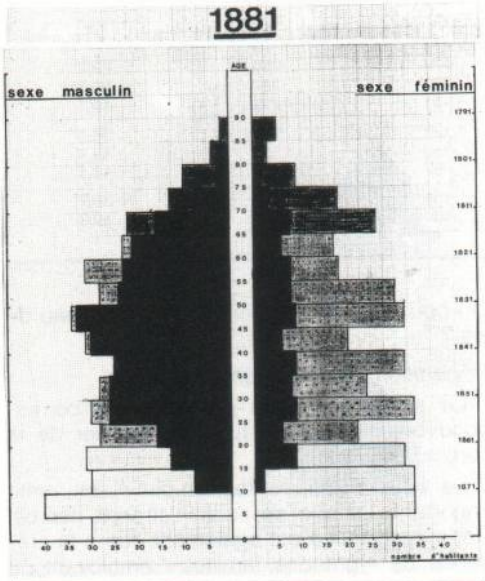

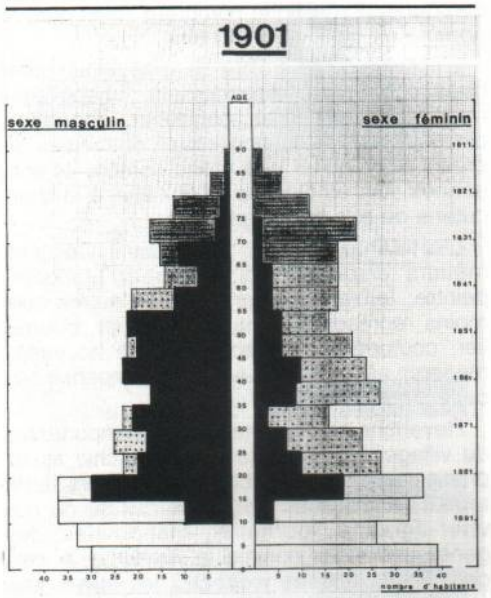

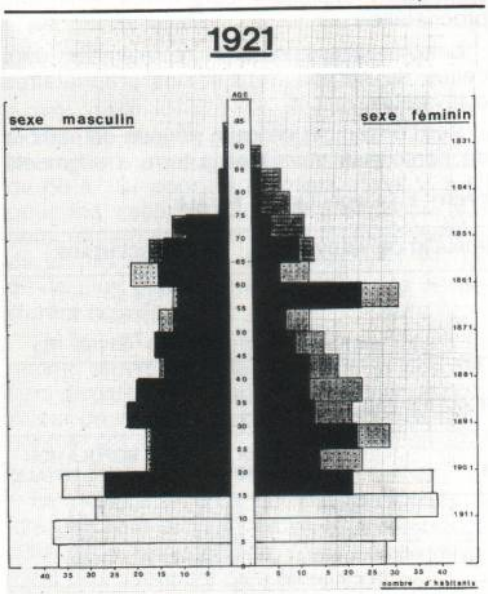

Pyramide des âges

La pyramide des âges permet de visualiser la totalité de la population du village pour les trois recensements choisis : 1881, 1901 et 1921. Quel est l'état de cette population au cours des vingt dernières années du XIXe siècle et au début du XXe siècle ?

Ces pyramides des âges font également apparaître la répartition de la population selon les groupes d'âge : les jeunes de 0 à 19 ans, les adultes de 20 à 64 ans et les personnes de 65 ans et plus, selon le sexe et selon l'activité (population active et population inactive).

Il est assez difficile de tirer des conclusions définitives de cette observation puisque le travail ne porte que sur une population assez faible, toujours inférieure à 1 000 habitants.

Cependant plusieurs remarques d'ordre général pourraient être faites :

— En 1881, le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes (sexe masculin : 440, sexe féminin : 419) et le groupe des adultes « masculins » est régulier ; en effet, on ne remarque aucun « creux » qui pourrait correspondre aux pertes dues à la guerre de 1870-1871 ou aux conflits antérieurs.

— L'équilibre s'est rétabli en 1901 (sexe masculin : 376, sexe féminin : 385) et s'inverse en 1921 (sexe masculin : 334, sexe féminin : 360).

— La population totale a fortement diminué en 1901 (100 habitants de moins qu'en 1881). Cette baisse touche plutôt les adultes, hommes et femmes. Faut-il y voir l'effet du manque de travail ? ou celui de l'exode rural ?

— Il est difficile, en 1921, de mesurer les « pertes » (victimes + baisse des naissances) dues à la Première Guerre Mondiale. On remarque un plus faible nombre de personnes de plus de 65 ans, ce qui traduit un « rajeunissement » de la population.

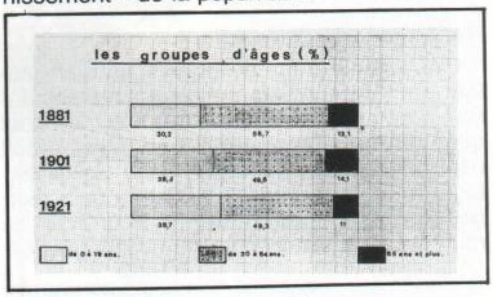

Répartition de la population par groupes d'âges

La part des jeunes augmente de 1881 à 1921 ; elle passe de 30 % à presque 40 %.

La population âgée augmente proportionnellement jusqu'en 1901 puis elle diminue : elle passe de 13 % en 1881, à 14 % en 1901 et à 11 % en 1921, c'est-à-dire de 112 à 76 individus.

Ainsi la population se rajeunit très lentement. La part des adultes a reculé en pourcentage (dès 1900, un habitant sur deux est un adulte, et en nombre (341 en 1921 au lieu de 487 en 1881).

Années	Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
1881	0 à 19 ans	131	129	260	30,2
	20 à 64 ans	258	229	487	56,7
	65 ans et plus	51	61	112	13,1
1901	0 à 19 ans	136	124	260	36,3
	20 à 64 ans	176	180	356	49,6
	65 ans et plus	44	57	101	14,1
1921	0 à 19 ans	140	135	275	39,7
	20 à 64 ans	157	184	341	49,3
	65 ans et plus	36	40	76	11

La population active (celle qui se déclare active au cours des recensements).

— En 1881 : les hommes ne sont pas tous actifs, certains vivant de leurs rentes. Les femmes qui se déclarent actives sont assez peu nombreuses et leur nombre est presque constant de 15 à 70 ans. En fait, elles travaillent presque toutes ; ce travail ne procurant pas un salaire régulier au ménage.

— En 1901 comme en 1881, les jeunes travaillent assez tôt, apportant ainsi un complément de ressources pour les familles les plus modestes. Le nombre de jeunes filles actives de 15 à 20 ans est important et correspond à des emplois de domestiques.

Chez les hommes, les « inactifs », rentiers, sont moins nombreux en 1901 et 1921 qu'en 1881.

— En 1921, les jeunes entrent dans la vie active plus tard et le nombre de femmes qui travaillent a augmenté.

Des calculs plus précis confirment l'observation des pyramides des âges, à savoir que le nombre des actifs diminue de 1881 à 1901 puis augmente jusqu'en 1921 sans retrouver le niveau de 1881. Pourtant, en pourcentage, nous constatons une stabilité toute relative durant la première période (1881-1901) et une remontée très nette en 1921 ; puisque la population active correspond alors à 51 % de la population totale.

Répartition par sexe

On retrouve deux périodes s'articulant autour de 1900. Dans la première, près des 3/4 de la population active sont des hommes alors que, dans la seconde, l'écart s'est réduit considérablement (55 % et 45 %) car davantage de femmes travaillent. Est-ce pour remplacer les hommes disparus ? Pour aider au redressement économique de l'après guerre ? Ou pour compenser une baisse du niveau de vie ?

Répartition par secteurs d'activités

Le secteur primaire prédomine et correspond bien à l'aspect rural et forestier de la commune.

Le secteur tertiaire, tout en diminuant, reste important. Le rôle de l'administration décroît. Cette importance est également due à la présence de « grandes familles » employant un personnel domestique nombreux (bien que ce nombre ait diminué en 40 ans).

L'activité commerciale se maintient ; quelques commerces disparaissent : chapellerie-mercerie, limonadier, coquetier, bonnetier, perruquier. Peu de nouveaux commerces se créent alors qu'un plus grand nombre de personnes sont employées à l'épicerie, à la charcuterie ou à la boulangerie.

L'artisanat décline. Pourquoi ? Certains métiers disparaissent : couvreur, sabotier, peintre, ferblantier, menuisier... d'autres sont moins représentés : maçon, meunier, bourrelier, couturière... et l'apparition de nouveaux métiers : affûteur, giletière... ne compense pas cette diminution.

Revenons aux activités les plus importantes du village. On constate une hiérarchie assez précise en ce qui concerne les métiers de la terre : domestique, garçon de culture ou ouvrier-agricole, journalier, manouvrier, des gens spécialisés comme le vacher et le berger, des régisseurs exploitant les terres, des cultivateurs exploitant leurs terres, enfin des propriétaires...

Les catégories les plus représentées sont celles de manouvriers et des propriétaires cultivateurs.

Sur l'ensemble de cette période, le nombre de personnes travaillant la terre a augmenté

PART DE LA POPULATION ACTIVE PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE

ANNÉES	POPULATION TOTALE	POPULATION ACTIVE	EN POURCENTAGE
1881	859	364	42,4 %
1901	761	311	41,1 %
1921	694	354	51,7 %

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR

ANNÉES	SECTEUR PRIMAIRE		SECTEUR SECONDAIRE		SECTEUR TERTIAIRE		POPULATION ACTIVE TOTALE
1881	180	49,3 %	62	17	122	33,7 %	364
1901	161	51,7 %	50	16	100	32,3 %	311
1921	211	59,0 %	36	10	107	31,0 %	354

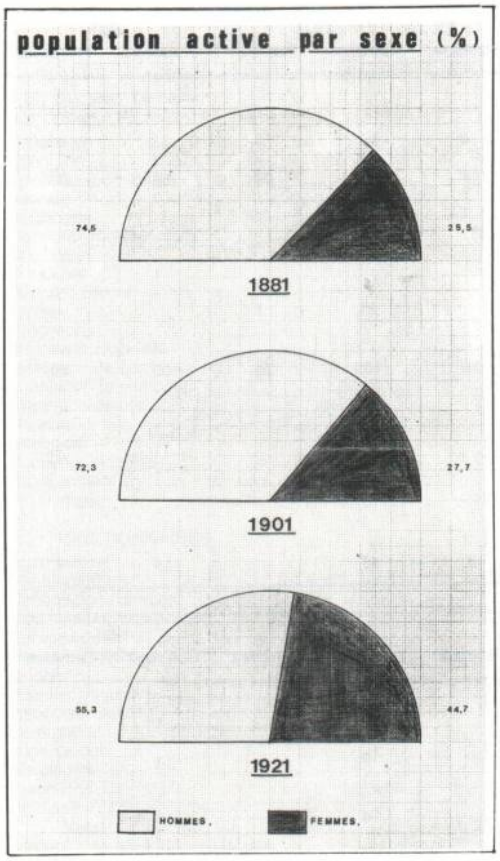

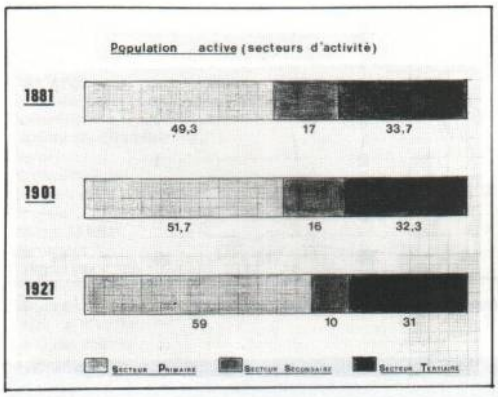

assez fortement (25 %), progressant de 141 à 187. De plus, le nombre de manouvriers et de cultivateurs augmente lui aussi : passant de 68 à 101 pour les premiers et de 35 à 63 pour les seconds. Comment expliquer ces deux remarques ? Est-ce dû au morcellement de la propriété lors des héritages ? Au fait qu'un plus grand nombre de femmes se déclarent actives ?

Le travail dans la forêt emploie moins de main-d'œuvre dans la commune et des métiers disparaissent : fagotière, fendeur de bois, scieur de long... tandis que le métier de charbonnier est en déclin : 3 charbonniers en 1921 au lieu de 8 en 1881.

La plupart de ceux qui travaillent dans la forêt habitent à Lucy ; de plus, le nombre de cultivateurs propriétaires y est comparativement plus important qu'à Montmort.

La population inactive

Essentiellement constituée par les enfants et les femmes, elle englobe aussi les personnes âgées dont les revenus sont suffisants, ou, vivant à la charge d'un enfant, ce qui est assez fréquent. A cette époque, être retraité est une chose rare : deux retraités en 1881, dix retraités en 1921.

Quant aux rentiers, jeunes ou plus âgés, leur nombre important en 1881 baisse par la suite : ils sont 6 en 1921 alors qu'ils étaient 34 en 1901 et 55 en 1881.

L'exode rural

Vers 1900, pour un village comme Montmort, l'exode rural est un problème crucial. En effet, en quarante ans, la population a diminué de 165 habitants (859 habitants en 1881). Or, durant cette période le taux d'accroissement naturel a été constamment positif. C'est donc la différence entre les départs et les arrivées qui est responsable de cette baisse ; le solde migratoire est négatif.

Mais qui part ? Il semblerait, en observant l'évolution des activités **(voir ci-après)** que l'exode rural touche les artisans et les gens des services ; notamment, les domestiques. Les premiers sont-ils concurrencés par l'industrie, et les seconds, issus de familles pauvres et en surnombre pour le travail de la terre doivent-ils chercher du travail dans les villes voisines ? Il est remarquable de constater que, pendant ce même temps, les gens de la terre (manouvriers et cultivateurs) ne sont pas touchés et même que leur nombre augmente.

Le Château de Montmort.

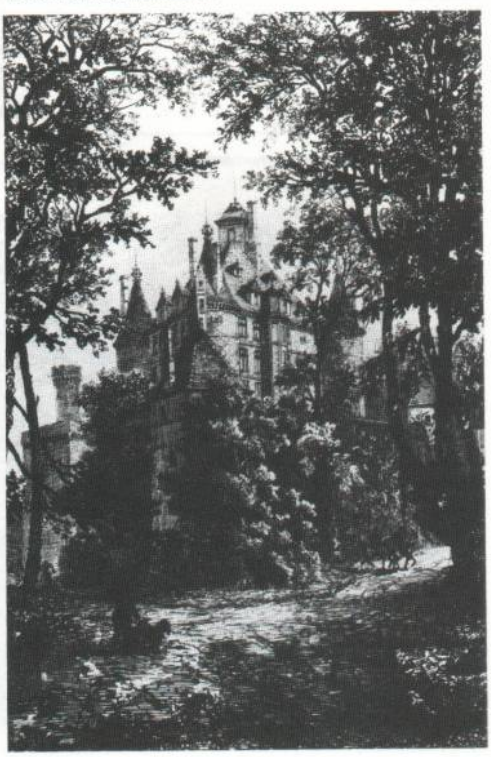

PROFESSIONS	1881		1901		1921	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
I. Secteur Primaire						
1) AGRICULTURE						
Cultivateur	21	14	27	8	33	30
Régisseur	2		2		2	
Manouvrier	54	14	47	26	51	50
Journalier	13	7			2	3
Berger	3	1	1			
Vacher	3		1			
Herbager					1	
Fermier	1				1	1
Ouvrier Agricole					4	3
Domestique de ferme	1		21	1		
Garçon de culture	4					
Jardinier	3		10		4	2
Total	**105**	**36**	**109**	**35**	**98**	**89**
2) FORÊT						
Garde-forestier	2		1		1	
Bûcheron	11		4		11	6
Charbonnier	8		7		2	1
Scieur de long	9		3			
Fendeur-débitant			1			
Fendeur de lattes	6		1			
Fagotière		3				
Total	**36**	**3**	**17**		**14**	**7**

PROFESSIONS	1881		1901		1921	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
II. Secteur Secondaire						
Affûteur					1	
Blanchisseuse		2		1		1
Bourrelier	4		2		1	
Casseur de pierres			1			
Charpentier	3		3		1	
Charron	3		4		3	
Chiffonnier					1	
Coiffeuse						1
Cordonnier	4		3		5	
Couturière		12		11		7
Couvreur	6		3			
Entrepreneur T.P.	1		1			
Ferblantier	1		1			
Giletière						2
Maçon	8		9		3	
Maréchal-ferrant	3		6		7	
Menuisier	4		1			
Meunier	5		2		1	
Peintre	1					
Sabotier	2					
Serrurier-mécanicien	2		2		2	
Terrassier	1					
Total	**48**	**14**	**38**	**12**	**25**	**11**

Remarque : Ces renseignements sont tirés des recensements. Reflètent-ils exactement la situation réelle ?

Hôtel de la Pomme d'Or.

PROFESSIONS	1881		1901		1921	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
III. Secteur Tertiaire						
1) COMMERCE						
Aubergiste	4	4	1	1	1	
Banquier	1					
Bonnetier-perruquier	1					
Boucher	1		4		3	1
Boulanger	2		1		3	1
Chapelier-mercier		1				
Charcutier	1		2		2	2
Coquetier	1					
Débitant-épicier			1			
Epicier	2	3	1		4	5
Limonadier	1	1				
Marchand ambulant					1	
Marchand de bestiaux					1	
Marchand de charbon			2			
Marchand de tissus	1					
Modiste				1		
Négociant	1		1		1	
Receveur buraliste	1				1	
Représentant					3	
Total	**17**	**9**	**13**	**2**	**18**	**9**
2) FONCTIONNAIRES						
Agent-voyer	1		1			
Cantonnier	8		7		4	
Contributions directes	1		1		1	
Contributions indirectes	2		2			
Enregistrement	1		1		1	
Garde-champêtre	2		1		2	
Greffier	1		1		1	
Huissier de justice	1		1		1	
Inspecteur A.T.P.E.					1	
Instituteurs	2	3	2	2	2	1
Juge de paix	1		1			
Messagère				1		
Poste (P.T.T.)	3		3		3	3
Professeur						1
Total	**23**	**3**	**21**	**3**	**16**	**5**
3) DOMESTIQUES ET ASSIMILÉS						
Bonne				18		
Bonne d'enfant		1				
Chauffeur					1	
Cocher	2		5		1	
Concierge	1		1	2		
Cuisinière		3		2		7
Domestique	25	20	5	2		4
Femme de chambre		3		3		
Garde	2		1		3	1
Garde-malade				1		
Garde-meute	2					
Lingère				1		4
Maître d'Hôtel	1		3			
Ménagère						19
Palefrenier					2	
Piqueur			2		2	
Servante						1
Valet de chambre	1		1		1	
Valet de chiens			2		2	
Total	**34**	**27**	**20**	**29**	**12**	**36**
4) AUTRES PROFESSIONS						
Arpenteur	1					
Bedeau			1			
Charretier					3	
Clerc de notaire	2		1		2	
Conducteur			5			
Curé	1		1			
Dactylographe					1	
Employé					5	1
Géomètre et Commis	3					
Inspecteur d'assurance					1	
Médecin			1			
Notaire	1	1	1		1	
Voiturier			2			
Total	**8**	**1**	**12**		**13**	**1**

PROFESSIONS	1881		1901		1921	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Totaux Secteur Primaire	141	39	126	35	112	96
Totaux Secteur Secondaire	48	14	38	12	25	11
Totaux Secteur Tertiaire	82	40	66	34	59	51
Total population active	**364**		**311**		**354**	

Place de la Mairie.

Le Prieuré à l'entrée du village.

LES ÉTAPES DE LA VIE

Les familles étaient plutôt nombreuses, on comptait 5, 6, 7 enfants rapprochés, voire jusqu'à 17 enfants.

Naissance

Tout ce qui entourait la naissance était un secret pour les enfants à commencer par la grossesse de leur mère et jusqu'à l'accouchement inexpliqué. On racontait même un « conte » pour justifier le bébé. Il faut dire que l'enfant ne voyait pas les habitudes changer : la femme enceinte travaillait normalement jusqu'au dernier jour et entourée de proches, accouchait dans sa maison avec l'assistance du médecin de Montmort ou de Congy, ou tout simplement de la femme accoucheuse, Mme Perrot et parfois, dès le lendemain, elle se levait et reprenait sa tâche... Tous les bébés ne vivaient pas ; un certain nombre mourait par manque d'hygiène, diarrhées, déshydratation... certaines mères elles-mêmes, victimes de fièvre puerpérale mouraient en couches.

On annonçait la naissance de bouche à oreille (ni faire-part, ni lettre) et on prénommait sans règle bien précise l'enfant (Victoire, Asthasie, Lucie, Blanche...) toutefois certaines familles tenaient à donner les prénoms des proches. La famille Buffry, de Montmort, elle, attribuait le même prénom de père en fils : Paul. C'est à cette époque pourtant que deux prénoms, France et Cécilia, choquèrent Montmort !

On n'avait alors pas l'habitude de donner à l'occasion d'une naissance un cadeau à la mère ou à l'enfant ; pourtant, parfois, quelques voisins offraient des lainages.

GRAND BUREAU DE NOURRICES

Madame Lobre

30, Rue des Minimes, EPERNAY

A cause de la mortalité infantile, le baptême suivait de près la naissance (l'enfant mourant était ondoyé par un parent ou par la sage-femme). Presque tous les enfants étaient baptisés et ce sacrement donnait lieu à une petite cérémonie simple avec, pourtant, pour le bébé une grande robe blanche brodée et un petit béguin (prêtés si la famille était peu aisée). Les enfants de chœur étaient présents à l'église. On comptait alors à Montmort 7 à 8 garçons en tenue rouge et blanche (chaussons, capulet, dentelles).

La famille était conviée — parrain et marraine étaient choisis parmi elle, on honorait ainsi ses proches — et participait au jet de pièces de monnaie et de dragées placées dans un cornet. Un petit repas familial réunissait les invités autour d'un pot-au-feu. La simplicité prévalait pour les cadeaux offerts. Les plus aisés donnaient un coquetier ou un rond de serviette d'argent, une médaille...

Récompense décernée à Mme Lambert-Aveline mère de 11 enfants, dont 4 moins de 16 ans.

REPVBLIQVE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'HYGIENE DE L'ASSISTANCE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALES

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Le Président de la République Française

Sur le rapport du Ministre de l'Hygiène de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales;

Vu le décret du 26 Mai 1920;

Vu l'avis conforme du Conseil Supérieur de la Natalité;

Décrète:

LA MEDAILLE d'Argent DE LA FAMILLE FRANÇAISE est décernée en témoignage de Reconnaissance Nationale

à MADAME Lambert née Aveline Lucienne

Fait à Paris le 12 Janvier 1921

Par le Président de la République

Le Ministre de l'Hygiène de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales

Famille LAMBERT-AVELINE, le père était manouvrier.

L'enfance

La mère allaitait, en principe, elle-même son enfant. (Parfois, cependant, elle le confiait à une nourrice). La femme nourrissait dans certains cas son propre enfant jusqu'à ce qu'il ait 4 ans. Il faut dire qu'ainsi, elle retardait sa fécondité... simple moyen de contraception ? L'enfant était nourri ensuite de panade (pain et lait mélangés). L'enfant gardait des langes jusqu'à ce qu'il marche.

Tandis qu'on laissait aux filles leurs cheveux longs que l'on nattait et brûlait à la bougie pour qu'ils ne « fourchent » pas, on coupait ceux des garçons dès 2, 3 ans. Ils quittaient alors la robe pour la tenue des petits garçons.

L'enfant n'avait pas une jeunesse douillette ; il devait garder les moutons, rentrer le bois, les poules, aller à l'herbe, ramasser les œufs. Dès l'âge de 8, 9 ans, il gardait les oies puis les vaches vers 10, 12 ans. Cette dernière tâche était plus délicate, car le garde-champêtre passait vérifier si les vaches broutaient bien dans leurs limites, les prés n'étant pas clôturés. Le garde-champêtre était craint. Certains enfants n'avaient pas de jouet ou un seul... Toutefois on trouvait des jouets en carton bouilli comme les chevaux à roulettes, des soldats, poupées... Les jeux les plus répandus étaient le croquet, nain jaune, domino, jeu de puces, jeu de l'oie, jeu de dames, tonneau ou grenouille, marelles, diabolo, mainglet (grosse toupie de bois actionnée par un fouet), cerceau, échasses, billes. On lisait, ou faisait lire des contes ou des romans à l'enfant. E. Sue et Victor Hugo. « Les Misérables » semblaient très lus.

Les enfants recevaient parfois un cadeau au moment de l'arbre de Noël de l'école (coutume qui se perd après 1908 pour les garçons) ; les garçons avaient « une musique » et les filles une poupée de chiffon.

D'autre part Mlle de Boissieu qui passait plusieurs mois à La Charmoye tricotait des vêtements qu'elle distribuait avec deux « petits-beurre » aux enfants. C'est aussi à Noël que la marquise organisait une représentation théâtrale.

L'enfant, peu gâté chez soi était, de plus, strictement élevé au dehors et l'instituteur lui-même participait à cette éducation : il infligeait par exemple, une sévère punition à l'enfant qui aurait oublié de dire bonjour à une personne dans la rue. Le père représentait l'autorité et veillait à ce que l'enfant obéisse, travaille, soit poli et respecte les adultes — particulièrement les personnes âgées...

L'enfant puni était mis au lit sans dîner ou bien on l'envoyait chercher une trique. M. G. dit : « Le plus dur était d'aller chercher la trique, et non d'être fouetté ».

Les garçons se rendaient à l'école vêtus d'une blouse noire, les petites filles y ajoutaient un col de dentelle plus ou moins ouvragé suivant la richesse de leurs parents. Garçons et filles portaient aux pieds des sabots ferrés, des galoches et, plus tard, des chaussures montantes à lacets ou à boutons pression.

Communion

En général tous les jeunes faisaient leur communion vers 11, 12 ans ; en fait, l'année qui précédait le certificat d'études. Pour préparer sa communion on allait au catéchisme le jeudi et le dimanche après-midi. Et même certains soirs, pour les filles, qui faisaient une retraite de 3 à 7 jours.

La communiante était vêtue de blanc et portait une couronne de fleurs également blanche. Le communiant portait une culotte « au-dessus du genou » et un brassard.

Cet événement était l'occasion d'une petite fête familiale groupant une quinzaine de personnes. Les cadeaux n'étaient pas de mise comme aujourd'hui, mais le parrain et la marraine en profitaient pour offrir le premier porte-monnaie et une petite somme d'argent, un missel. M. G. a reçu une montre gousset de ses parents ce qui était tout à fait exceptionnel à cette époque. Le curé, lui, offrait des images pieuses.

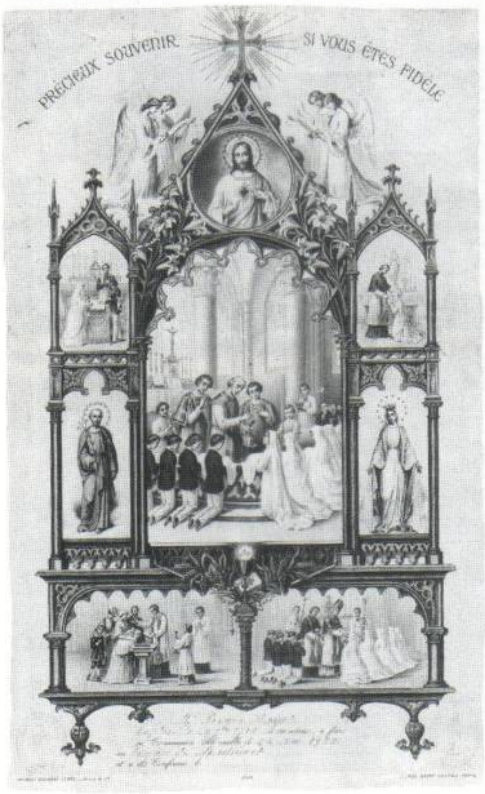

Chaque communiant invitait au repas son « camarade de communion » qui l'invitait à son tour, le dimanche suivant.

Après sa communion Mme R. a fait son « voyage de communion » avec le curé à... Mardelles. M. G. est allé à pied avec ses camarades, le curé et les mamans dans le parc du château de Mareuil-en-Brie.

Les loisirs des jeunes

A cette époque, les jeunes travaillaient davantage qu'aujourd'hui soit parce qu'ils étaient placés, soit parce qu'ils aidaient leurs parents dans différents travaux, donc, naturellement, ils sortaient moins... Ainsi, une jeune fille placée n'était libre le dimanche après-midi qu'après la vaisselle du déjeuner, vers 15 heures, et devait se remettre au travail à 18 heures pour préparer le dîner. Ces quelques heures lui permettaient de se rendre dans sa famille... Les jeunes filles qui ne travaillaient pas hors de chez elles étaient nombreuses pour chanter la messe du dimanche matin puis, l'après-midi, elles se rendaient au patronage du château où elles brodaient leur trousseau, jouaient à colin-maillard ou au volant. Les garçons, eux, pouvaient aller au cercle catholique, que dirigeait le curé Daunois.

Plus âgés, les jeunes se rendaient au bal. Certaines jeunes filles étaient accompagnées de leur mère, tandis que d'autres partaient avec les jeunes gens, en groupe et à pied jusqu'aux villages voisins.

Les jeunes du Baizil avaient la réputation de faire bonne garde, de protéger un peu trop les jeunes filles de leur village... quand un Montmortais semblait trop empressé. Donc, il y avait souvent des frictions !

Le Conseil de Révision avait lieu chaque année, à Montmort, sous la présidence du préfet dans la salle de justice de paix. La Commission était formée d'officiers, du major, du secrétaire général, du conseiller d'arrondissement, de tous les maires et des fonctionnaires du canton.

Les conscrits — une cinquantaine — se groupaient devant la mairie. Le groupe d'Orbais avec sa clique commandée par un tambour-major ; Montmort et Chaltrait pourvus d'un tambour ; Congy, Baye avec musique. Ils défilaient ainsi, en fanfare, autour de la mairie, jusqu'à l'arrivée du préfet. Grâce à un escabeau, les jeunes entraient dans la salle des archives, le gendarme alors les appelait par ordre alphabétique.

C'est bien sûr, nus comme des vers que les jeunes conscrits défilaient devant le bureau pour être examinés. Le « recrutement » annonçait soit « bon pour le service armé », soit

Patronage du dimanche au château.

Les conscrits 1911 - 1912.

« service auxiliaire », soit « réformé », suivant les aptitudes physiques. Les jeunes souhaitaient tous être pris... Etre classé « service auxiliaire » désobligeait autant que d'être réformé ; le jeune en était honteux, il le ressentait comme une infirmité, un handicap très important.

Les marchands s'installaient près de la mairie et proposaient aux conscrits les rubans et cocardes « vive la classe », « bon pour le service », « bon pour les filles ». L'événement était immortalisé par une photo du garde-champêtre entouré de la classe... Puis fêté dans un café, les conscrits déjeunaient dans une famille ; quelques uns d'entre eux terminaient leur journée à Epernay.

Le mariage

L'avis des parents primait au moment du mariage, généralement précédé par les fiançailles. Cette petite cérémonie familiale permettait au « futur » de demander la « main » de la jeune fille à son père et d'offrir à sa fiancée une bague. On décidait ce jour-là de la date du mariage et des témoins que l'on souhaitait. Les familles qui avaient du « bien » passaient un contrat chez le notaire ; c'est ce qu'on appelait alors « les accordailles ». On notait sur le contrat l'apport de chacun des futurs époux, non seulement les biens mobiliers mais aussi l'argent que chacun avait déjà amassé en travaillant et déposé à la Caisse d'Epargne.

Environ six mois plus tard le mariage pouvait avoir lieu, le plus souvent le samedi, mais parfois le dimanche ; de toute façon, quand le travail ne requérait pas trop les gens car c'était une grande fête qui durait 2 ou 3 jours. On conviait par lettre ou verbalement les nombreux invités — 60 à 70 personnes. C'était la famille, mais aussi les camarades des jeunes mariés. Par conviction ou par respect des traditions, le mariage était religieux. On se rendait à l'église en cortège, les hommes portaient l'habit. Les couples faisaient parfois frapper une pièce d'argent — initiales et date du mariage — qu'ils faisaient bénir par le prêtre. A la sortie de la messe les invités jetaient du riz ou du sel sur les mariés.

On prenait le repas chez l'un ou chez l'autre (souvent chez la jeune fille et assez rarement au café). Le repas, servi par des dames venues aider, était copieux quoique plus simple qu'aujourd'hui. On y mangeait des volailles et quelquefois de la viande de boucherie. On dansait après le repas ; les jeunes mariés profitaient de ce moment pour s'en aller. Bien sûr, le bal fini, les jeunes recherchaient les jeunes époux pour les réveiller et leur présenter le traditionnel pot de chambre... Ils n'étaient pas toujours retrouvés !

Il arrivait que le lendemain du mariage on fasse dire une messe pour les défunts de la famille, signe probablement de respect des ancêtres et de continuité dans la lignée.

Mariage BEGUIN - PHILIPPE à Montmort.

Mariage LEROUX à Lucy.

Médaille de mariage 1892 en argent.

Les enfants d'agriculteurs quittaient alors la ferme paternelle et s'établissaient sur une petite exploitation.

La mort

Les personnes mouraient à la maison, certains retournaient chez leurs enfants pour assumer avec eux cette dernière étape de la vie. Bien que l'espérance de vie fût moins longue qu'aujourd'hui, on rencontrait des personnes âgées de 80 ans (voire 90 ans pour des femmes) aux jambes et bras solides d'avoir travaillé toute leur vie.

Dans le village une personne « prie à l'enterrement » c'est-à-dire qu'elle passait dans chaque maison pour annoncer la mort en donnant le nom du défunt, la date et l'heure de l'enterrement. Le curé sonnait le glas. A la maison on habillait le mort de ses plus beaux vêtements (l'homme était souvent revêtu de ses habits de noce) et les voisins et amis le veillaient jour et nuit.

Le curé venait pour la levée du corps avec six enfants de chœur et le chantre qui lui répondait, puis l'on se rendait à pied en cortège jusqu'à l'église.

Le corps était porté sur un brancard par six hommes forts représentant des sociétés tandis que quatre amis tenaient les coins du drap mortuaire.

La messe d'enterrement avait lieu le matin. Le « De Profundis » y était chanté par une chorale de jeunes filles. La mise en terre avait lieu immédiatement après la cérémonie religieuse et avant un repas souvent servi au restaurant. Les gens venaient de loin, en voiture à cheval et avaient besoin d'être bien restaurés avant de reprendre la route. Une cinquantaine de personnes, famille, amis et porteurs étaient conviés pour le menu traditionnel : potage, bœuf gros sel (pot-au-feu ou bouilli), légumes du pot-au-feu, parfois un plat de veau en ragoût en plus, fromages, fruits, café et biscuits secs.

Le conseil de famille se réunissait devant le juge de paix qui jouait le rôle d'arbitre, tandis que le greffier enregistrait le nom du tuteur ou le subrogé tuteur (père ou mère), si le mort laissait des enfants mineurs.

L'an mil neuf cent six, le douze décembre à six heures du soir, acte de décès d'un inconnu âgé d'environ
6. cinquante-cinq ans, taille un mètre soixante, cheveux, barbe et sourcils châtain grisonnant, calvitie frontale, yeux gris, nez fort, bouche moyenne, menton et visage ronds ayant tatoué sur le bras droit une femme tenant une ombrelle et un cœur percé d'une flèche, vêtu d'une chemise blanche en toile, d'un caleçon, d'un pantalon de coutil bleu rayé blanc, d'un gilet de velours, d'un veston de lustrine noire, coiffé d'une casquette noire, chaussé de souliers à semelles en bois presque neufs, ayant des certificats de travail au nom de Antoine Beaumont, sans autres renseignements, décédé ce jourd'hui à quatre heures du soir à Montmort, au domicile de Paul-Adolphe-Gabriel Buffry, cultivateur âgé de trente-neuf ans, dressé le décès constaté par Nous Irné-Clarence Brisson, adjoint, remplissant par délégation les fonctions d'Officier de l'Etat civil de la commune de Montmort (Marne) sur la déclaration de Paul-Adolphe-Gabriel Buffry susnommé et de Léon-Albert Renaud, garde champêtre âgé de quarante-trois ans, domicilié à Montmort, lesquels ont signé avec nous après lecture./.

Renaud — Brisson — Buffry

Le présent registre des décès de la commune de Montmort pour l'année mil neuf cent six contenant quatorze actes a été clos et arrêté par nous Irné-Clarence Brisson, adjoint remplissant par délégation les fonctions d'Officier de l'état civil de ladite commune le premier janvier mil neuf cent sept à huit heures du matin.

L'Officier de l'état civil,

Brisson

Etat estimatif du mobilier dépendant de la succession de Madame Virginie Charlochay, veuve de Monsieur François Jean-Baptiste Charlochet, propriétaire, décédée en son domicile à Montmort, le dix-huit février 1887, laissant pour habile à se dire son seul et unique héritier Monsieur François Edmé Victor Charlochet, son fils, avocat, demeurant à Orbais l'Abbaye.

Meubles :	
Un lit monté et une table de nuit	150 F
Un autre lit en fer	70 F
Une armoire	50 F
Une commode	40 F
Un secrétaire	40 F
Une pendule et deux vases, deux globes garnis	50 F
Deux fauteuils, huit chaises, une chaise paillée	20 F
Trois tables	10 F
Un soufflet, une chiffonnière, un autre buffet	10 F
Une cuisinière et une vieille armoire	15 F
Vaisselle et batterie de cuisine	10 F
Deux mètres de bois	12 F
Dix litres de vin	5 F
Dix paires de draps	70 F
Deux douzaines de serviettes	15 F
Torchons et essuie-mains (vingt)	6 F
Taies d'oreiller, serre-tête, rideaux de lit	5 F
Deux douzaines de chemises	25 F
Deux douzaines de mouchoirs	10 F
Douze paires de bas	6 F
Un lot de camisoles, caleçons, bonnets	5 F
Habits à usage de femme	39 F
Une montre en or	10 F
Un couvert en argent usé	20 F
Ensemble	693 F
Batterie de cuisine, poterie, objets divers	27 F
Total	**720 F**

L'ÉCOLE

Délibérations du conseil municipal

1875. Les enfants qui fréquentent l'école doivent payer 2 F par mois ou souscrire un abonnement annuel de 12 F par élève (si 1 enfant), de 10 F (si 2 enfants) ou de 8 F (si 3 enfants).

En *1867,* la commune a refusé le principe de la gratuité absolue. L'instituteur, M. André, à l'école des garçons perçoit 800 F par an, soit 200 F de traitement fixe plus 1 F par mois pour chaque élève admis gratuitement plus divers suppléments. L'institutrice, Mme Gérard, « Sœur Théodora » (école des filles) reçoit 600 F par an et la Directrice de l'Asile* seulement 400 F.

D'autre part, pour les cours d'adultes qu'ils organisent le soir, ils perçoivent un supplément, variable suivant le nombre d'élèves.

120 F pour l'instituteur, en 1876 (9 élèves — 8 h par semaine — ramené à 4 h 1/2 en 1880).

20 F pour Sœur Théodora, en 1873. Après cette date, il semble que ces cours ne soient plus organisés pour les filles.

La commune dresse, chaque année, la liste des enfants d'indigents à admettre gratuitement.

En *1876,* le préfet demande au maire d'agrandir et d'améliorer le confort de l'école des filles. Le conseil municipal, considérant que le local est suffisant (8 m sur 5,60 m) et que les murs en terre ne pourraient pas supporter des transformations, refuse mais vote un crédit de 30 F pour le chauffage, considérant que le bois apporté par les enfants est insuffisant pour maintenir une chaleur convenable.

* Nom donné à l'époque à ce qui est devenu « Ecole maternelle ». cf. l'inscription subsistant à Bayel.

1878. — M. Mauclaire, compte tenu de son bon rang de classement sur la liste départementale de mérite, a droit à une allocation supplémentaire de 50 F à la charge de la commune.

1881. — Mars-juin. Vote des lois sur l'obligation, la laïcité et la gratuité de l'école.

— Le préfet demande pour l'école de garçons une cour (le Jard n'est pas entouré) et un préau pouvant servir à la population les jours de foire et de fête (devis 16 500 F). Il conseille de reconstruire l'école des filles et la salle d'« asile ».

Malgré l'avis du maire, le conseil municipal rejette ces propositions.

Un projet simplifié (6 912 F) d'amélioration de l'école de garçons sera accepté en 1882.

— L'instituteur qui remplit encore les emplois accessoires de receveur du télégraphe et de clerc-chantre doit souvent avancer ou retarder ses heures de classe pour transmettre les dépêches (de plus en plus nombreuses) et donner son concours aux cérémonies religieuses. Il demande qu'un terme soit mis à cet état de choses très préjudiciable à la bonne tenue de l'école.

Le Conseil municipal accepte de transférer le télégraphe au bureau de poste et de décharger l'instituteur de l'emploi de clerc-chantre.

La pièce libérée par le télégraphe sera transformée en bibliothèque pédagogique cantonale (et archives de l'école) et le grenier servira de gymnase scolaire... jusqu'en 1962 !

1882. — L'asile est transformé en école maternelle.

— A la demande de l'inspecteur, on envisage d'établir un projet de reconstruction de l'école des filles et de l'« asile » sur son emplacement actuel.

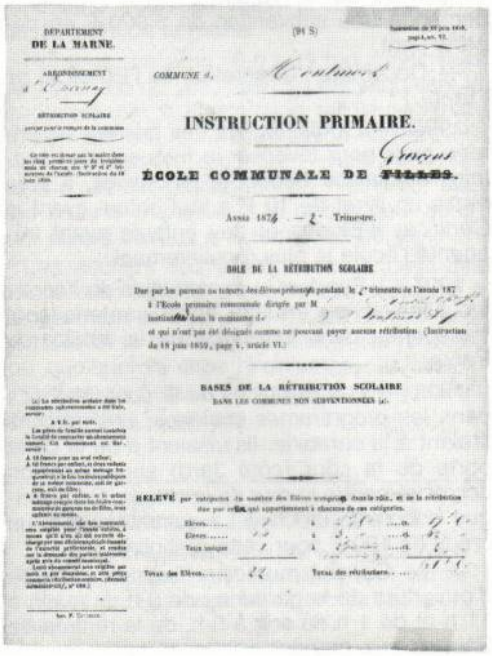

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE.

ARRONDISSEMENT

RÉTRIBUTION SCOLAIRE

COMMUNE de

INSTRUCTION PRIMAIRE.

ÉCOLE COMMUNALE DE ~~FILLES~~.

Année 187 — 2e Trimestre.

ROLE DE LA RÉTRIBUTION SCOLAIRE

BASES DE LA RÉTRIBUTION SCOLAIRE
DANS LES COMMUNES NON SUBVENTIONNÉES (a).

RELEVÉ

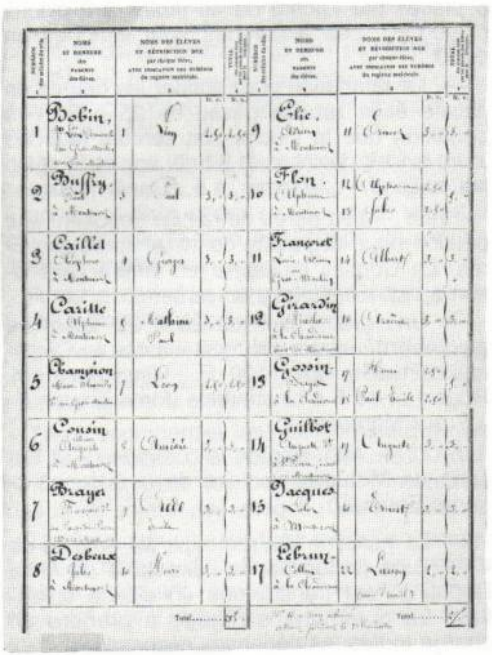

1890. — On établira trois projets pour cette construction : n° 1 : emplacement actuel — n° 2 : maison Buffry — n° 3 : Prieuré.

Le Conseil municipal envisage d'acheter le terrain Collin situé contre l'école actuelle (10 000 F).

1891. — La commune confie à l'instituteur un champ d'expériences agricoles (10 ares) au lieu-dit l'Oseraie.

1892. — Le Conseil municipal décide d'acheter le Prieuré (8 000 F) pour y installer l'école des filles et l'asile. Il « rejette à l'unanimité les prétentions et désirs de l'Inspecteur et entend maintenir de la façon la plus énergique son choix en faveur du Prieuré ».

Dans un brillant exposé, M. Pillet fait valoir qu'on pourrait utiliser la nef et construire un ou deux étages : logements au second et classes au 1er. Le rez-de-chaussée pourrait être aménagé en préau, gymnase, théâtre, salle de réunions publiques et de spectacles, etc. Les étages pourraient aussi servir de magasins communaux.

Enfin, il y aura suffisamment de place pour accueillir l'accroissement de la population scolaire dû à la construction du chemin de fer.

Jusqu'en 1897, cette question revient souvent à l'ordre du jour, chacun maintenant son choix.

1897. — Le Conseil municipal accepte de reconstruire une école sur l'emplacement actuel (après un refus formel de l'administration pour le Prieuré) mais rejette les plans établis à la demande de l'Inspecteur.

— Achat d'un jardin pour l'instituteur.

— Achat d'un harmonium pour l'école de garçons.

1898. — En reconnaissance à M. Mauclaire, la commune fait don du terrain de sa tombe et fait ériger un monument à sa mémoire.

— Remplacement des anciennes tables à 5 places par l'achat de 40 tables à 2 places (1 500 F). Les anciennes sont vendues en 1900.

— La rétribution pour sonner les heures de classe et la retraite passe de 25 à 50 F à condition que la cloche soit sonnée tous les jours à 11 h du matin et 8 h du soir et — selon les saisons, — le matin, à 5, 6 ou 7 heures.

1899. — Les pères de famille déposent une pétition pour la gratuité des fournitures scolaires. Le Conseil municipal en diffère l'exécution à l'année scolaire suivante.

— Une gratification de 20 F est accordée aux instituteurs pour chaque succès au Certificat d'Etudes, soit : 100 F à l'instituteur (M. Roger) et 40 F à l'institutrice (Mme Tourneur : « Sœur Marcelle »).

1900. — Adhésion de la commune à la Société de Mutualité scolaire de la circonscription d'Epernay.

— La garderie qui regroupe 23 enfants de 4 à 7 ans (tenue par la belle-mère de Mme Deplaine) est transformée en classe enfantine. La commune s'engage à prendre en charge toutes les dépenses nécessaires.

Département de la Marne

COMMUNE DE MONTMORT

Construction d'une Classe de Filles et d'une Classe Enfantine

ADJUDICATION

DES

TRAVAUX

Le 28 AVRIL 1907, à 4 heures de l'après-midi, il sera procédé à la Mairie de Montmort, en présence de M. le Maire, assisté de qui de droit, à l'adjudication au rabais par soumissions timbrées et cachetées, des travaux désignés ci-dessus, suivant les plans, devis, série des prix, cahier des charges et clauses spéciales dressés par M. Henri PIQUART, architecte à Epernay, et approuvés.

L'adjudication aura lieu en un seul lot.

Montant du devis . . 28,784 fr.

Cautionnement . . 1,000 fr.

Nul ne sera admis à concourir à l'adjudication s'il ne justifie qu'il est Français, et par un certificat n'ayant pas plus de 3 mois de date qu'il a les qualités requises pour garantir la bonne exécution des travaux. Ce certificat délivré par un architecte ou un ingénieur des Ponts et Chaussées devra être soumis au visa de l'architecte chargé de la direction des travaux, huit jours avant l'adjudication.

Chaque entrepreneur devra fournir également un extrait de son casier judiciaire pour établir qu'il n'a jamais été en état de faillite ou qu'il a été réhabilité et qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire. Cette dernière pièce ne devra pas avoir plus de 3 mois de date au moment de sa production.

Le cautionnement devra être versé aussitôt après l'adjudication.

Les plans, devis, série de prix, cahier des charges et clauses y réunies, sont déposés à la Mairie de Montmort, où l'on peut en prendre connaissance, tous les jours, Dimanches et fêtes exceptés, de 9 heures à 4 heures, et chez M. Henri Piquart, architecte, avenue Paul-Chandon.

MODÈLE DE SOUMISSION

Montmort, le 7 Avril 1907.

Le Maire,

HEMART DE LA CHARMOYE.

— Décision d'acheter une maison bourgeoise (23 000 F) située sur la RN 51 et appartenant à Mme Bullot pour y établir la nouvelle école des filles.

1901. — Pour financer la nouvelle école (achat 25 760 F et frais de construction 15 000 F), le Conseil municipal contracte un emprunt dans la commune de 40 760 F en obligations de 50 F au taux de 3,40 F et remboursables en 30 ans par tirage au sort annuel. La maison est aussitôt louée au médecin. L'école des garçons est repeinte.

1903. — Un élève est admis au Brevet Elémentaire.

1905. — Le devis de l'école des filles s'élève à 28 784 F. L'Etat accorde une subvention de 56 % (15 559 F) et la commune demande une subvention de 6 000 F au département.

— Décembre : Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

1906. — La distribution des prix est supprimée mais pour favoriser la fréquentation scolaire qui laisse beaucoup à désirer, il sera remis un livret de 10 F à tout enfant ayant le Certificat d'Etudes et aux enfants ayant fréquenté l'école le plus régulièrement.

1907. — Pendant la construction de l'école, les filles et les enfants de la garderie sont transportés dans les salles de la Justice de Paix.

1908. — Les exercices de tir sont introduits dans les programmes scolaires. Les garçons tiraient à la carabine. Ils visaient à partir de la porte de la cour (côté Jard) sur un carton accroché contre le mur de la classe. On distingue encore le crochet. La commune vote un crédit de 100 F pour cette discipline.

— Le Conseil municipal fixe les horaires d'ouverture de la garderie : de 8 h du matin à 11 h et de 1 h du soir à 5 h, de la rentrée de Pâques aux grandes vacances qui commen-

L'asile.

ceront le 1er septembre. La garderie est fermée le dimanche ainsi que le premier jeudi de chaque mois. Le traitement de la directrice est fixé à 500 F mais elle devra verser un loyer de 50 F.

1909. — Le coût total de la nouvelle école des filles est de 40 396,50 F (soit 7 423,43 F de suppléments).

Témoignages

L'Asile (tenu par une sœur, puis par Mme Deplaine) accueillait garçons et filles jusqu'à environ 6 ans. Ensuite, les filles fréquentaient l'école tenue par les sœurs (emplacement de l'ancienne école de filles) et les garçons la classe près de la mairie.

Horaires scolaires : 8 h à 11 h du matin puis de 1 h à 4 h du soir. Les classes vaquaient le jeudi (réservé à l'instruction religieuse) mais non le samedi. La fréquentation scolaire n'a pas toujours été régulière. Avant 1850, les filles n'allaient pas à l'école. Plus tard, bien des enfants manquaient la classe pour effectuer divers travaux à la ferme, au bois...

Les écoliers des écarts et les enfants des bûcherons ou des charbonniers restaient à l'école pour le déjeuner. Ils apportaient leur gamelle et la faisaient réchauffer sur le poêle (ou quelquefois chez l'institutrice). Ils allaient chercher de l'eau à la fontaine puis jouaient en attendant 13 heures.

Montmort. — *Départ des Sœurs.*

Les Sœurs qui enseignaient avec tant de sollicitude à l'école de Montmort, sont parties avant-hier, emportant les regrets de la population.

Ecole des filles

Mme B. (née en 1884) n'a connu que les sœurs. L'institutrice de l'Asile, sœur Alexandra au rez-de-chaussée et la supérieure ou sœur Marcelle en haut. Sœur Etienne plus âgée restait au parloir. On leur disait « Ma chère sœur ».

Matières enseignées : la prière, le catéchisme, la morale et l'instruction civique, l'écriture, l'orthographe, la grammaire et la rédaction (ou le style), le calcul, l'histoire (les noms des rois étaient écrits autour de la salle), la géographie.

On faisait du dessin (carte des fleuves), du chant et de la récitation (3 fois par semaine).

A l'Asile, on apprenait l'alphabet et les nombres en chantant. A l'école, on chantait les noms des rois,

Le mercredi après-midi, était réservé à la couture. Mme R. a lu en classe « Le Tour de France par deux enfants ». Son père veillait à ce qu'elle sache bien ses leçons en suivant sur son propre livre.

Aucune dame ne se souvient d'une éventuelle éducation physique.

La mauvaise élève est punie : 100 lignes, verbes à copier, au coin, mains sur la tête, retenue après la classe.

Pour récompenser les meilleures élèves les sœurs donnent des images « saintes » (que l'on mettait dans les cahiers) et l'institutrice des bons points, des images (fleurs, oiseaux).

Un inspecteur passait de temps en temps. Mme B. nous a dit que les élèves en avaient peur et cachaient l'évangile ou le catéchisme... mais un jour l'Inspecteur a dit la prière avec elles !

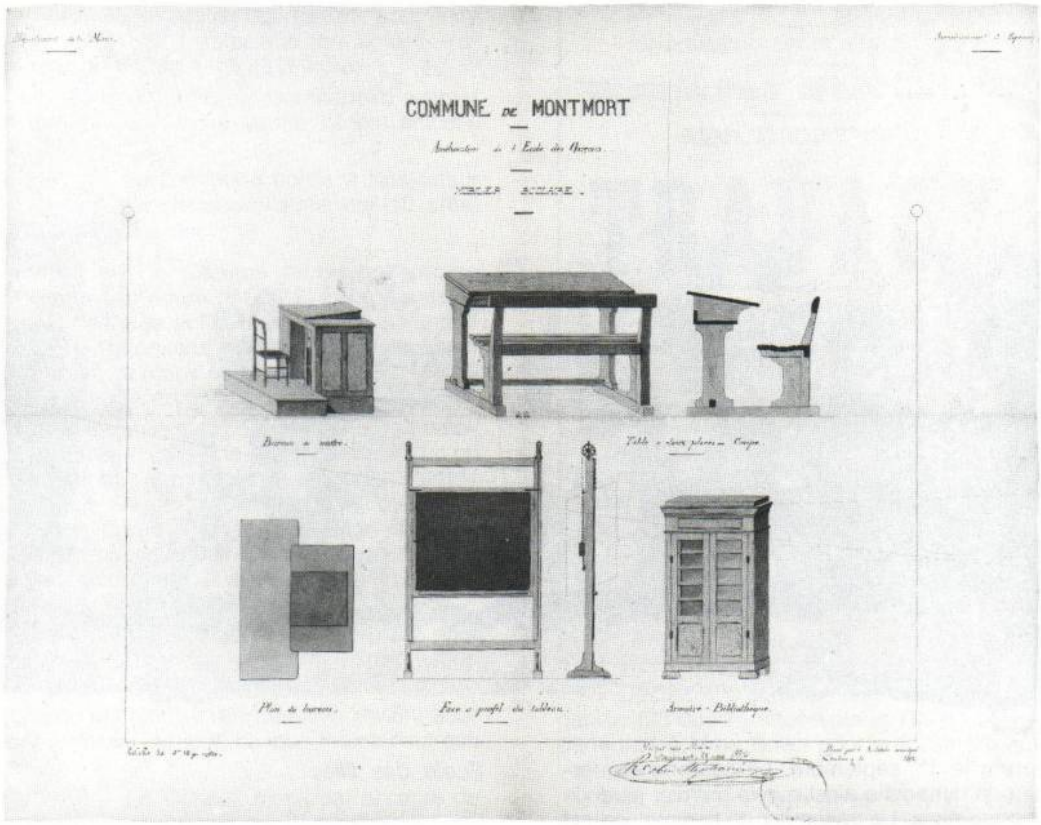

L'Ecole de garçons n'a guère changé

Les anciens se rappellent la série de poids et mesures, l'estrade, la chaire du maître, les encriers de porcelaine, l'encre violette qu'on faisait dans une bouteille, des cartes de géographie (la France avant 1870, l'Europe, l'Amérique, l'Asie, l'Afrique et les colonies).

Il n'y avait qu'un livre d'arithmétique pour deux. La commune donnait les fournitures et le maître n'acceptait que les plumes « Sergent Major » fournies par l'école.

Avant d'entrer en classe, le maître inspecte les mains, les chaussures. Les élèves avancent un par un en file.

Le matin, on récitait les leçons : histoire, géographie, récitations (La Fontaine, Lamartine...). On étudiait ensuite l'instruction civique qui préparait bien à la vie active. En morale,

on nous apprenait « la laïcité » ; les devoirs envers nos parents, les vieux...

Le maître acceptait néanmoins que les six enfants de chœur quittent la classe un quart d'heure avant les autres (mais à son avis trois auraient suffi).

A la Caure, l'instituteur sonnait chaque jour les cloches à l'église à 11 h 1/2 mais n'assistait pas à la messe (par conviction). M. G. se souvient que le crucifix a été décroché au début de 1906. Il semble que le curé ait eu une certaine influence sur l'école jusqu'à la fin du XIXe siècle. M. G. dit « du temps de mon grand-père, à Baye, on disait : l'instituteur doit obéir au curé ! » L'école ne serait devenue indépendante qu'après les lois Jules Ferry. On se souvient de l'instituteur comme d'une personnalité ayant toujours une tenue irréprochable (chemise empesée, manchettes, gilet même en été, montre à gousset). On le cite comme représentant de la laïcité bien com-

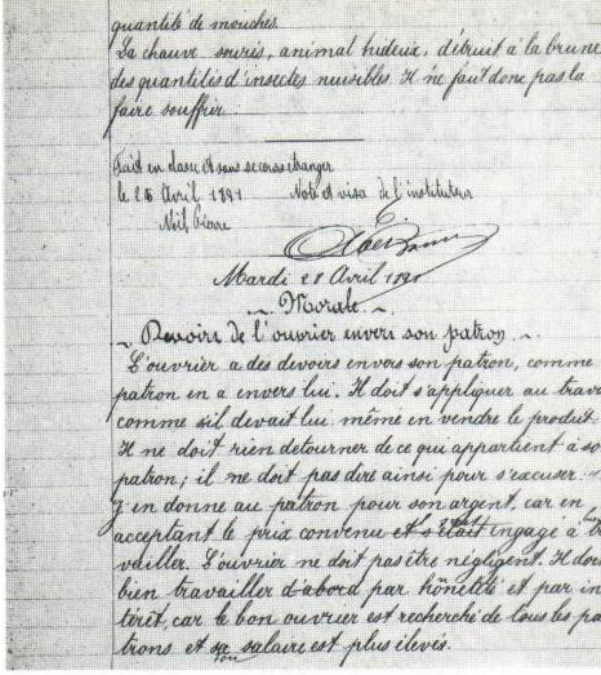

quantité de mouches.
La chauve souris, animal hideux, détruit à la brune des quantités d'insectes nuisibles. Il ne faut donc pas la faire souffrir.

Fait en classe et sans se corriger
le 25 Avril 1891 Note et visa de l'instituteur
Noël Pierre

Mardi 28 Avril 1891
Morale.
Devoirs de l'ouvrier envers son patron.
L'ouvrier a des devoirs envers son patron, comme patron en a envers lui. Il doit s'appliquer au trav comme s'il devait lui même en vendre le produit. Il ne doit rien detourner de ce qui appartient à so patron ; il ne doit pas dire ainsi pour s'excuser. J'en donne au patron pour son argent, car en acceptant le prix convenu et s'était engagé à travailler. L'ouvrier ne doit pas être négligent. Il doit bien travailler d'abord par honnêteté et par intérêt, car le bon ouvrier est recherché de tous les patrons et son salaire est plus élevés.

1903

Chronique Régionale

—*—

Le Trésor de M. Vallé

Les instituteurs et institutrices de la Marne avaient lundi dernier l'inestimable honneur de voir leur réunion annuelle présidée par M. Vallé, ministre de la justice.

Nous venons de lire le discours que cet homme d'Etat a prononcé à cette occasion. Il y a révélé des aptitudes multiples, mais surtout financières. On dit que M. Rouvier est embarrassé pour trouver l'équilibre de son budget. Que ne confie-t-on les finances à M. Vallé, il saurait trouver des ressources inespérées.

C'est d'un air de contentement ineffable qu'il a annoncé aux instituteurs que, d'une part, la fermeture des écoles libres allait leur imposer un surcroît de travail, et que, d'autre part, ils n'avaient pas à compter sur l'amélioration de leurs traitements. Mais il a trouvé, pour faire cet aveu plutôt pénible, une formule heureuse qui a dû singulièrement réjouir les auditeurs :

Le Gouvernement a le devoir de ne pas être ingrat envers vous. Sans doute les améliorations que vous souhaitez se réalisent lentement, mais si les ressources de l'Etat sont limitées, il dispose du moins d'un trésor où il peut puiser avec largesse. C'est le trésor de la reconnaissance. Celui-là, il ne vous le marchande pas. Je vous en apporte le témoignage au nom du Gouvernement. (Bravos prolongés).

Voilà une monnaie nouvelle qui, jusqu'ici, n'avait pas cours entre le gouvernement et ses fonctionnaires : c'est

prise (neutre, ne s'occupant pas de religion, acceptant toute opinion pourvu qu'elle soit franche). Il représente le savoir au village et aide les gens à rédiger des lettres. L'instituteur est également secrétaire de mairie et représentant de la Caisse d'Epargne. Beaucoup d'hommes semblent encore vénérer leur instituteur qui a su leur inculquer les principes directeurs de leur vie. Les gens savent que tel ou tel artisan gagne plus que lui ; on l'en respecte d'autant plus.

Les élèves les plus faibles restent dans la section des petits pour apprendre à lire et à écrire coûte que coûte. Souvent, il s'agit d'enfants de l'Assistance qui seront ensuite placés dans des fermes.

On fait de l'éducation physique dans la cour ou sur le Jard. Avec un bâton de 80 cm, les élèves, bien alignés, font des mouvements ponctués par la voix du maître : 1.2.3.4.5. On ne pratique pas de jeux collectifs. Le football est réservé aux plus âgés, dans le parc du château.

On ne chante pratiquement pas.

En récréation on joue aux billes (en terre cuite), à la pelote (boule de tissu remplie de son) qu'il faut rouler ou envoyer dans le pot. L'instituteur en profite parfois pour faire un tour à sa mairie. Quand il fait froid, on joue aux barres. De temps en temps, on installe une table sous le préau pour le tir à la carabine (pour les plus de 9 ans).

Chaque semaine, il y a des compositions et un classement. A la fin de chaque mois, les compositions portent sur l'ensemble du programme étudié. La présentation et l'écriture jouent un rôle important. Les bons élèves reçoivent des images ou un billet de satisfaction et, en fin d'année, un bon d'épargne pour bonne assiduité.

Après la classe, il n'y a pas d'étude, sauf pour les candidats au Certificat qui peuvent aussi suivre le cours d'adultes de 7 h à 9 h du soir. Là, le maître dicte un texte du « Tour de France par deux enfants » puis discute libre-

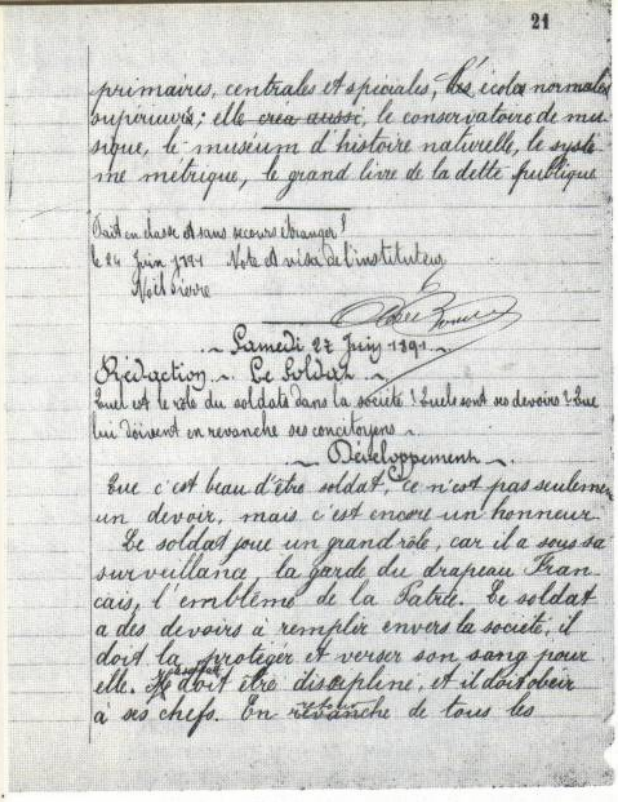

21

primaires, centrales et spéciales, les écoles normales supérieures; elle ~~créa aussi~~, le conservatoire de musique, le muséum d'histoire naturelle, le système métrique, le grand livre de la dette publique

Fait en classe et sans secours étranger!
le 24 Juin 1891 Note et visa de l'instituteur
Voilà sièvre

Samedi 27 Juin 1891

Rédaction. Le Soldat.

Quel est le rôle du soldat dans la société? Quels sont ses devoirs? Que lui doivent en revanche ses concitoyens.

Développement.

Que c'est beau d'être soldat, ce n'est pas seulement un devoir, mais c'est encore un honneur.

Le soldat joue un grand rôle, car il a sous sa surveillance, la garde du drapeau Français, l'emblème de la Patrie. Le soldat a des devoirs à remplir envers la société, il doit la protéger et verser son sang pour elle. Il doit être discipliné, et il doit obéir à ses chefs. En revanche de tous les

ment du sujet avec les jeunes gens avant de faire un cours par exemple sur les races de chevaux. Après le problème, on se sépare. Quelques jeunes viennent au cours, même après leur service militaire.

Le Certificat est toute une affaire. On s'y prépare en commun avec les élèves de La Caure et de Lucy. Le jour de l'examen, les parents viennent accompagner les enfants en voiture à cheval et passent la journée à Montmort. Les épreuves se déroulent dans la Justice de paix. Tous les instituteurs du canton sont là, habillés « en dimanche ». Le matin est réservé à l'écrit : la dictée (attention aux pièges), la rédaction (sujet difficile) et le problème de calcul.

En début d'après-midi, sur le perron, on appelle les admissibles puis les instituteurs des autres cantons interrogent en histoire, en géographie, en sciences, en récitation. Le tout, sous le contrôle de M. Moussy (professeur à l'Ecole Normale). Le jury se réunit dans la salle du haut. Candidats, parents, instituteurs du canton attendent fiévreusement. Les résultats sont enfin annoncés par l'inspecteur (et affichés) en présence du Conseiller général, du Conseiller d'arrondissement et du Maire. Les élèves de M. Rolland, de Villevenard obtiennent souvent les premières places. Pourtant on s'efforce de défendre l'honneur du « pays ». Les élèves admis au Certificat reçoivent un livret de 10 F de la Caisse d'Epargne.

Parmi les meilleurs élèves, quelques uns seulement iront au cours complémentaire de Vertus ou à l'Ecole Normale (par exemple les fils Louvet et Béguin). Il est très rare de continuer des études. La plupart des élèves iront dans des fermes, chez un artisan. Certains entrent en apprentissage.

On nous assure que l'enseignement dispensé aux garçons était supérieur à celui des filles : « elles faisaient de la couture ». Il est vrai que plus de garçons réussirent au Certificat d'Etudes.

Pendant la guerre, des émigrés de Reims (des faubourgs) viennent perturber le calme habituel de nos sages écoliers Montmortais.

LE TRAVAIL

Le charron

Le grand-père (Arsène) et le père (Henri) de M. Gillain, charrons à Montmort habitaient au coin de la route de Corribert, face à la boulangerie (actuellement maison Viellard).

Dans leur « boutique » (on a dit atelier après 1914) ils fabriquaient :

— des charrettes, des charrettes à moisson, des tombereaux ;

— des chariots de charpente dont l'avant-train tourne (petites roues à l'avant) à tirer par 6 chevaux ;

— des diables (grandes roues de 1,80 m) servant à sortir les grumes du bois ;

— des rouleaux de chêne ;

— des carrioles (2 roues montées sur ressort permettant au cheval de trotter) qui servaient pour aller au marché et aux foires.

— des brouettes (en planches ou à claire-voie), des brouettes de charbonnier ;

— de petites charrettes à bras ;

— mais aussi des baraques (pour cochons gras), des auges pour moutons, chevaux, vaches ou porcs, des rateliers, des échelles, des tables de ferme (de 3,5 m à 4 m) et des bancs.

Le grand-père fabriquait encore des charrues en bois, des jougs (rares à Montmort, où on employait surtout les chevaux) des juquets (joug pour un bœuf seul).

Les Gillain réparaient aussi les tonneaux (remplaçaient les fonds, quelques douves, ajoutaient des cercles de bois pour les rouler).

En 1884, Arsène Gillain a racheté à M. Lévesque un pressoir qu'il a installé au fond de sa boutique. Il s'y trouve encore. C'était l'unique pressoir de Montmort qui, d'août à fin décembre, fonctionnait jour et nuit (de 5 h du soir à 1 h du matin).

Les Gillain utilisaient du bois de pays acheté sur pied qu'ils faisaient débiter sur place par des scieurs de long (1 seul trait pour le frêne, 3 traits pour les chênes de plus d'un mètre de circonférence), les ormes centenaires (plantés à la Révolution) provenaient souvent des châteaux voisins. Les charrons achetaient aussi du bois à Magenta (sapin des Vosges, de Suède ou de Norvège, chêne de Hongrie) que des charretiers transportaient jusqu'à Montmort. Le bois de noisetier servant à cercler les tonneaux était acheté à Saint Martin chez un cercier.

Arsène Gillain travaillait seulement à la main. Sur l'acte de partage (1909) de son outillage on relève : un tour, un diable monté sur deux roues — 1 meule de grès à eau — 1 tréteau pour scieur de long et sa couchette — 1 passe-partout — 2 scies de long — 2 haches à tailler — 3 haches à blanchir — 1 chevalet — 3 établis avec étaux et valets — 1 autre valet — 1 herminette — 3 grands serre-joints — 2 presses à bois — 1 petit serre-joint en fer — 2 petites presses fer — chaîne à scier de long — 2 autres petites chaînes — 1 grosse chaîne — 3 tarauds à boiter — 1 poële et ses tuyaux — une clé anglaise — 3 paires de tenailles — 2 équerres en fer — 2 équerres à onglet — 3 cuillères — 49 tarières — 2 gouges rondes — une carre à boîtes — 40 ciseaux à bois et becs d'âne, 1 chasse — 3 ciseaux à froid — 2 pierres à affûter — 11 planes — 1 marteau à frapper devant — 1 gros marteau à main — 4 marteaux — 1 crochet à charpente — 1 grande scie de travers — 7 scies à refendre — 5 scies de travers — 1 tire-cercle — 3 compas droits — 2 compas courbes — 3 poinçons — 2 grands compas — 1 grand compas courbe — 8 varlopes — 3 demi-varlopes — 7 rabots droits — 1 rabot courbe — 8 varlopes — 2 vilebrequins et toutes les mèches assorties — 1 clé fourchue — tournevis à main et avec vilebrequin — 1 bouvet à glissières — 2 jeux de bavets à planches... 2 jeux de moulures rondes — 1 pot à colle — 2 tabliers de cuir pour planer — 2 guillaumes — 3 fausses équerres — 1 scie à araser — 4 trusquins — les outils de tour — 1 bascule et ses poids — 4 tréteaux.

Les outils sont faits à la main par un taillandier de Villers-aux-Bois, M. Marizy (grand-père de Mme Charpentier) employant jusqu'à

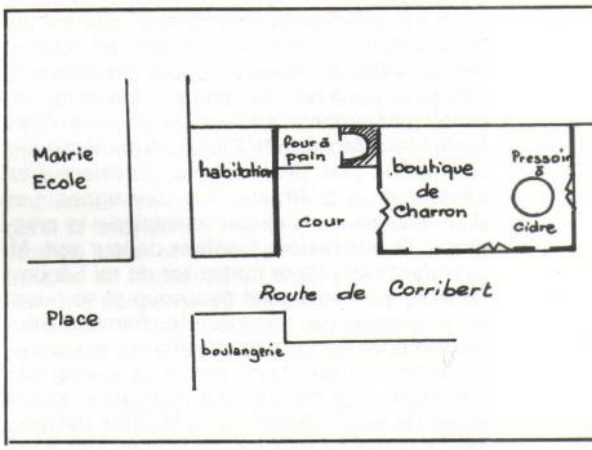

5 ouvriers luxembourgeois qui travaillaient de 5 ou 6 h à 20 h. M. Marizy réparait lui-même les outils qu'il fabriquait et savait l'art de la trempe.

En 1909, son fils Henri achète à la foire-exposition de Paris, les premières machines de Montmort : une scie à ruban, une mortaiseuse et un tour. Un moteur à essence (allumage à rupteur) complété par un volant de 250 kg et un régulateur à boules fait tourner un arbre de 6 m de long qui traverse tout l'atelier et entraîne les machines par un système de courroies de transmission.

Dans la « boutique », un gros poële brûlait les déchets. L'hiver, du temps d'Arsène Gillain, on y rencontrait toujours 5 ou 6 personnes (en particulier des vieux) venus discuter et se chauffer, ce qui n'était plus possible après l'installation des machines.

Les bons clients payaient à la fin de l'année mais il fallait parfois attendre 2 ou 3 ans pour se faire payer... une brouette. Il fallait souvent attendre une prochaine commande. Certains versaient des acomptes.

Les domestiques

Les domestiques étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. Ainsi au château, on trouvait cochers, palefreniers, jardiniers, homme de basse-cour, cuisinières, maître d'hôtel en livrée, valet de chambre pour Monsieur le marquis, dame de chambre pour Madame, lingère, gouvernante anglaise pour les enfants (enterrée à Montmort). Plusieurs domestiques, bien qu'en plus petit nombre, servaient à La Charmoye, à la Prairie, aux Castaignes. Les domestiques du château avaient de la prestance. Ils semblaient satisfaits de leur sort. M. Crombez (secrétaire particulier du roi Léopold de Belgique) voyageait beaucoup et se faisait accompagner par son valet de chambre. Réunis « autour de la grande table de la cuisine, ils profitaient des bons restes et riaient bien ensemble ». Ils avaient leur mansarde, étaient libres de leurs opinions. Les femmes devaient aller à la messe tous les dimanches. Les hommes n'assistaient qu'aux messes carillonnées (Noël, Pâques). En quittant Montmort, ils étaient replacés ailleurs par le château.

Dans certaines maisons bourgeoises, dans les hôtels-restaurants, à l'épicerie, on employait également des servantes et des garçons. Des femmes de lessive (chacune avait ses jours et ses maisons) travaillaient pour les autres. En revanche, on trouvait peu de femmes de ménage. Quelques hommes faisaient les jardins et sciaient le bois. Les petits rentiers ne pouvant pas se permettre d'engager une bonne employaient néanmoins des femmes de lessive et des lingères pour le repassage et l'empesage.

Les domestiques étaient choisis pour leur honnêteté et leur bonne conduite. On exigeait d'eux une discrétion totale : « Ici vous ne voyez rien, vous n'entendez rien ».

Mme T. a été domestique pendant 20 ans dans la même famille (notable du pays). Elle passait l'hiver dans l'appartement de ses patrons à Paris et l'été dans leur maison de Montmort. Mme R. couchait dans une petite chambre. Elle travaillait de 7 h du matin à 8 h 1/2 du soir. Elle n'avait pas de congé, pas de lectures, pas de distraction. Elle allait à la messe le dimanche matin ; et chez ses parents le dimanche après-midi de 2 h à 6 h 30 : heure à laquelle il fallait rentrer pour préparer le dîner. Son employeur lui donnait l'argent du ménage pour le mois. Elle faisait les achats et rendait des comptes à Monsieur à la fin de chaque mois. Elle a débuté à 14 ans à 20 F par mois (nourrie, logée) en 1911. Après 10 ans de service, elle recevait 60 F par mois.

Les patrons prenaient leurs repas dans la salle à manger. Elle apportait son assiette, se faisait servir et retournait manger dans la cuisine.

Pour les réceptions de Madame, elle portait un tablier blanc brodé (à épaulettes) fourni par les patrons. Elle se rappelle avoir souvent servi M. André Citroën. Les menus de tous les jours étaient variés. Monsieur buvait du vin ou du cidre. Il y avait du café tous les jours, ce qui n'était pas courant. L'été, quand on interrompait le chauffage, Mme R. faisait la cuisine sur un petit réchaud à charbon de bois. Chaque mois elle astiquait la série de casseroles de cuivre qui n'étaient jamais utilisées. Pour faire la vaisselle, elle ne disposait que d'un petit évier en émail et allait chercher de l'eau, à la fontaine, contre le mur du château.

Une fois, Mme R. a été malade. Elle est restée alitée chez ses patrons. Elle a payé le médecin. Ses patrons n'ont pas assisté à son mariage. Mariée, elle n'a plus logé chez ses patrons.

Mme S. qui travaillait également « chez le bourgeois » nous dit : « Il fallait arriver coûte que coûte à faire tout le travail... c'était plus dur que dans une ferme ». Mme S. n'était ni logée, ni nourrie et travaillait de 7 h à 12 h, puis de 1 h 1/2 de l'après-midi à 7 h (et il fallait être à l'heure). « Le matin, je nettoyais les poêles dans toutes les pièces, je montais du bois, je faisais les chambres, il fallait toujours brosser, frotter les parquets au pied... Il y avait beaucoup plus de travail que maintenant ».

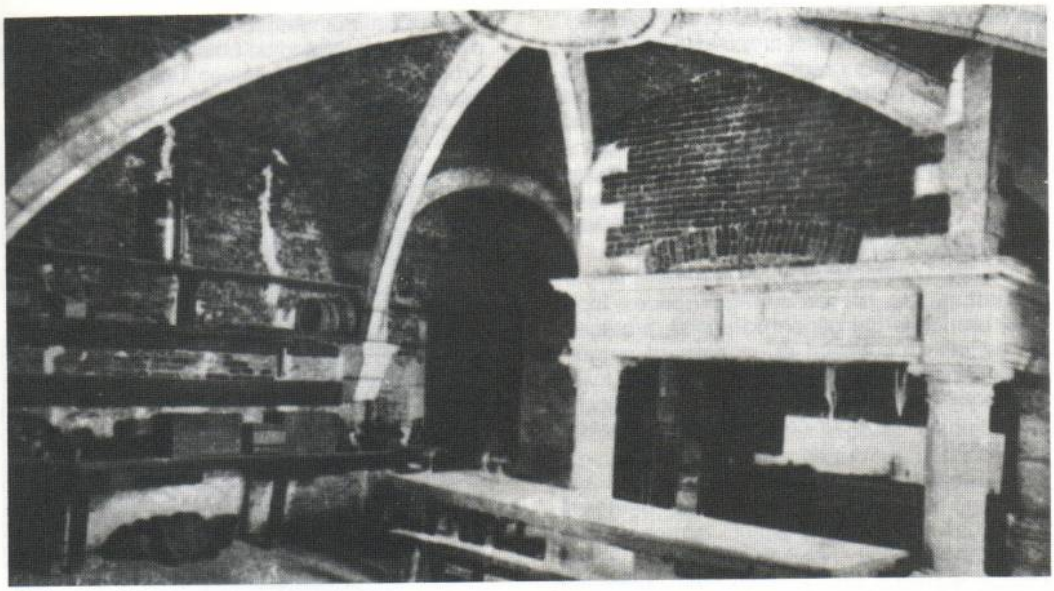

Cuisine du château.

Le travail dans les fermes exigeait une nombreuse main-d'œuvre. On y trouvait parfois des enfants de 8 ans (en général, issus de familles nombreuses) qui n'allaient à l'école que l'hiver et que leurs parents plaçaient là pour ne plus les avoir en charge et les préserver de la tuberculose (vie saine). Cette marmaille était parfois habillée par le bureau de bienfaisance. Elle aidait les bonnes et les commis aux menus travaux. Les bonnes couchaient au grenier dans une chambre non chauffée.

Les charretiers couchaient à l'écurie dans une bogne (lit en planche avec paillasse et bien au chaud) parfois lits superposés. Ils se levaient à 3 h 1/2 chacun leur tour (semaine de service) pour donner le foin aux chevaux et travaillaient jusqu'à 7 h du soir.

Ces enfants étaient-ils malheureux ? On nous assure que non. « La vie était dure mais on ne se plaignait pas et on savait borner ses désirs. La nourriture était très convenable ».

Il existait une hiérarchie entre les ouvriers : 1er charretier, 2e charretier, 3e charretier, commis, bonnes. « Le patron était supérieur à l'ouvrier. C'était admis. Dans la plupart des fermes, il ne mangeait pas la même chose que les ouvriers et se faisait servir à part. Les domestiques étaient embauchés à la Saint-Martin et partaient en fin de contrat, souvent après plusieurs années. Nourris, logés, ils recevaient environ 50 F par mois, mais les différences de salaires étaient importantes entre le commis, le 2e charretier et le 1er charretier (celui-ci pouvant recevoir 900 F par an). Les ouvriers agricoles n'avaient jamais de vacances.

Le bûcheron

Montmort était, comme aujourd'hui, entouré de forêts régulièrement exploitées. Certains bûcherons professionnels vivaient toute l'année sur la coupe alors que d'autres n'y travaillaient que l'hiver ; en particulier les vignerons qui, dès le 1er mars, retournaient faire leurs vignes. Si la coupe était terminée au printemps, les bûcherons s'employaient dans l'agriculture (foins, moissons, betteraves, ramassage des pommes de terre...), les vignes (sulfatage) ou les carrières. Jusqu'en 1939, il y avait toujours du travail pour qui avait de la bonne volonté.

Chaque année, il y avait 2 ou 3 coupes dans la forêt de la Charmoye, dans celle de la Grande Laye et dans celle de Wassy. L'embauche se faisait dans un café de Montmort. Sur une coupe de 10 ha, on pouvait travailler à 10 ou 15. Là où aujourd'hui, deux ouvriers travaillent 3 mois, il fallait au début du siècle, 15 ou 20 ouvriers toute l'année.

Les bûcherons commençaient par construire leur cabane : la hutte ou la loge : avant 1914, on utilisait surtout la hutte en bois, recouverte de plaques de gazon (1 m au pied — 10 cm en haut). Les jours entre les bois étaient bouchés par des touffes d'herbe. On tapissait parfois l'intérieur de feuilles de carton. Au centre, on installait le fourneau. Le mobilier se répartissait autour. Les lits étaient faits sur place avec un bon sommier de paille, la paillasse, puis les draps et couvertures. Au début de l'installation, il fallait changer de paille qui avait pris l'humidité puis quand la hutte était bien sèche on y était bien.

L'hiver, on faisait ronfler le fourneau et les flammes sortaient par le tuyau. Il faisait très chaud mais on devait se relever la nuit pour charger le fourneau de bois vert. Les grosses familles (on en a connu de 22 enfants) devaient construire plusieurs huttes.

Progressivement, la loge a remplacé la hutte. La loge mesurait environ 4 m × 3 m. Il fallait environ 2 semaines pour la construire. On commençait par le faîtage posé sur de solides perches puis on plantait le cadre pour l'emplacement de la porte (ouverte au sud). On garnissait le tour de bois. Les murs étaient protégés par des plaques de gazon et de terre

entassées (1 m à la base, 20 cm au sommet). Les perches du toit étaient recouvertes de papier goudronné qui redescendait sur les murs et sur lequel on plaçait des blocs de gros bois pour éviter que le vent ne l'arrache. Une tôle trouée permettait le passage du tuyau. Dans le toit, on ménageait quelques ouvertures bouchées par des verres et une au moins par un vasistas pouvant s'ouvrir grâce à une crémaillère.

A l'aide du croissant, on commençait par l'essartage ou débroussaillage (ronces, épines, branches qui gênent). Pour se protéger, on enfilait un cuissard et un dossard en cuir (pour qui avait les moyens) ou en grosse toile, mais qui était vite déchiré. On était toujours « en guenilles ». Pour ce travail, on était payé à l'hectare.

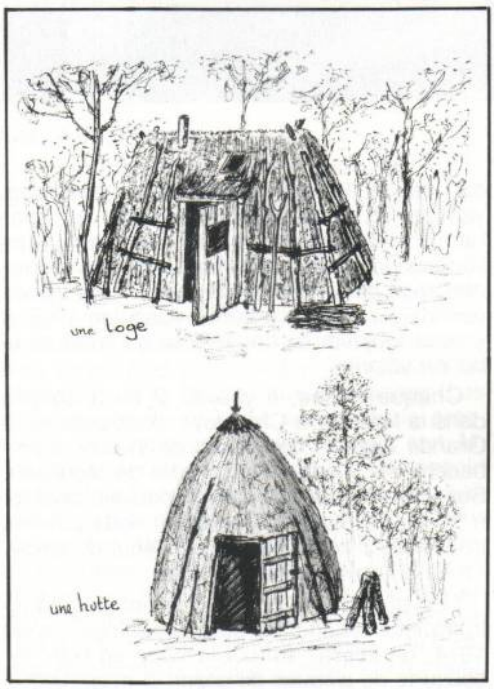

Ensuite on coupait les touffes de taillis (petit bois sous les chênes), avec une serpe ou une hache. Les perches servaient à faire du bois de mine pour étayer les mines de charbon. Ces bois étaient classés en différentes catégories suivant la longueur (0,6 m ; 0,8 m ; 1 m ; 1,2 m ; 1,4 m ; 1,5 m ; 1,6 m ; 1,8 m ; 2 m ; 2,2 m ; 2,4 m ; 2,5 m et 3 m) et pour chaque taille suivant la grosseur (circonférence de 4 en 4 cm ex. : catégorie 35 à 39... 50 à 54 cm). Le hêtre était trop cassant pour le bois de mine. On lui préférait le bouleau, le chêne (coupés avant le 1er mars : montée de la sève) ou le frêne abattu après la montée de la sève, dans les premiers jours de la lune de mai (pour éviter que les vers ne s'y mettent). Le charme pouvait être coupé toute l'année.

Pour enlever la sève il fallait rainer, c'est-à-dire griffer l'écorce (faire une rainure) avec une rainette : outil fabriqué par le bûcheron avec un morceau de lame de scie à ruban chauffé et trempé puis emmanché. Les bois étaient empilés en treille (triangle) pour sécher. Le bois de mine devait être propre pour faciliter sa manutention entre la coupe et la mine. Le marchand de bois venait marquer les arbres sur la coupe avec un marteau à sa marque ou une griffe.

Pour abattre un chêne, on commençait par piquer la taille (faire une entaille) à la hache du côté où l'arbre devait tomber, on coupait les racines puis, suivant sa taille, on utilisait de l'autre côté la hache (jusqu'à 50 cm) ou le passe-partout. Pour « culbuter un chêne » d'un mètre de diamètre, il fallait environ une demi-heure pour le préparer et un quart-d'heure pour le scier en travaillant énergiquement. Si l'arbre avait tendance à serrer, il fallait placer les coins (pour ne pas coincer et casser la lame). Quand il ne restait plus qu'un

ou deux centimètres on enlevait le passe-partout et on cognait à la hache. Il fallait bien connaître son métier pour faire tomber l'arbre sans qu'il casse et sans risquer un accident.

C'était un métier dangereux. Si l'arbre était trop branchu, on l'abattait complètement à la hache. La difficulté était de couper l'arbre à ras de terre et bien à plat en cognant toujours du même côté du tronc « tantôt comme un droitier tantôt comme un gaucher ». Si la coupe n'avait pas été nette, le garde-fonds aurait dressé procès-verbal. Le travail à la hache était violent, pénible et dangereux « c'était dur, mais on était costaud ; alors ça allait quand même ». Il fallait toujours être deux pour abattre un arbre. On ne s'habillait pas trop pour être libre de ses mouvements. Les arbres devaient être abattus pour le 15 avril mais les branches pouvaient être coupées plus tard. On en faisait les bûches (coupées en 1,14 m) vendues en bois de chauffage, cordées en enstèrées. On enfonçait des piquets attachés avec du fil de fer (pour conserver l'écartement). Un stère mesurait 86 cm sur 1 m de haut (pour compenser le tassement il fallait empiler 1,05 m). Ne pas confondre m^3 et stère compte tenu du vide entre les bois. Le bois de mine était mesuré en m^3 dans une cuve d'eau.

Il fallait parfois étêter les chênes (avec une autorisation spéciale). On montait dans l'arbre avec des griffes attachées aux pieds par des courroies. On s'attachait avec une corde et, avec une hachette ou une scie égoïne, on coupait le faîte. Il fallait se cramponner quand la tête tombait car l'arbre se déportait parfois de 2 mètres. A 15 m de haut ça impressionnait... Il y avait des accidents graves. On ne faisait pas ce travail quand il pleuvait ou quand il y avait du vent. Les arbres abîmés (et gâchés pour la charpente) devaient être coupés en quartiers de 1,14 m pour être plus aisément transportés. La charbonnette, coupée en 0,80 m, était ensuite transformée en charbon de bois. Les bois doivent être estimés consciencieusement avant la vente. Le reste : les dépatages (morceaux non droits) et les fagots constituaient le « bois de bûcheron », celui-ci le conservant pour son usage personnel ou le vendant.

Ces bois étaient payés au m^3. L'acheteur avançait périodiquement des acomptes et ne réglait qu'en fin de coupe, quand tout était enstéré. Il vérifiait soigneusement les tas : tant de stères de bûche, tant de charbonnette, tant de bois de mine de 1,4 m 45/49. Le cubage des grumes était établi d'après une table (barème) en fonction de la longueur et des circonférences du milieu et des deux extrémités. Les journaliers (vignerons) qui ne travaillaient que pour se fournir en bois de chauffage cassaient les prix et faisaient le jeu des marchands. Les bûcherons professionnels se montraient plus exigeants mais devaient néanmoins travailler beaucoup pour gagner tout juste de quoi vivre. Quand la coupe avait de beaux arbres, on s'y retrouvait ; mais s'il y avait trop de broussailles et de mauvais taillis, ça ne payait pas la peine (faible cubage) et on n'avait aucune compensation (travail à la tâche). A l'époque on débitait en moyenne 1 stère de bois par jour et par bûcheron ; au maximum 2 si le bois était très beau. Aujourd'hui avec les tronçonneuses, on peut couper 10 à 12 stères par jour. Les journées étaient souvent sans limite, 12 à 14 heures ou plus. On commençait à 5 h, parfois à la lumière des lampes à pétrole ou à carbure, et, le soir, à la lueur des feux de branchages.

Le débardage se faisait dès que les chemins étaient secs. Un charretier venait avec ses chevaux ou des bœufs. Le bois de mine était conduit jusqu'à la gare d'où il partait dans le nord, soit par voie ferrée soit par péniches. Femmes et enfants travaillaient sur la coupe. Les enfants n'allaient pas à l'école et plus d'un bûcheron ne savait ni lire ni écrire.

On ne quittait pas souvent la coupe. Le boulanger venait de temps en temps et apportait le ravitaillement. Le soir, on faisait la cuisine pour la journée sur le poêle. On mangeait souvent des pommes de terre et des tranches de lard maigre, cuites dans la braise, très rarement de la viande. On mangeait bien pour tenir la forme. Quand on s'éloignait de la loge, on emportait le repas dans la hotte ou dans la musette : du saucisson, du fromage, du lard gras et maigre, quelques harengs salés ou harengs saurs, du pain, la boisson. On buvait du cidre et plus tard un peu de vin (seulement deux verres par jour pour ne pas risquer l'accident).

Les loisirs consistaient à aller au ravitaillement dans les fermes ou au village, à ramasser les champignons, les châtaignes, les noisettes, les pissenlits au printemps (qu'on mangeait en salade crue ou cuite avec du lard). La préparation des escargots était trop longue ; alors on les vendait. Pour rattraper le temps perdu, on travaillait de nuit, à la lampe.

On plantait des pommes de terre, des haricots chez les parents. Plusieurs fois on a essayé d'en planter sur la coupe à l'emplacement d'un ancien fourneau à charbon de bois (où la terre était bonne) mais les sangliers mangeaient tout. On a juste pu faire pousser un peu de tabac mais qui vous arrachait le gosier.

Le 19 mars, pour la Saint-Joseph, les bûcherons se regroupaient dans une loge. Le patron apportait un petit fût de vin ; on faisait quelques tartes et autres gâteaux.

Le charbonnier

Lorsque les bûcherons avaient terminé leur coupe et la quittaient, les charbonniers s'installaient à leur place, consolidaient les loges et les aménageaient pour y vivre à leur tour. Ils commençaient alors la meule : sur une place bien unie, bien préparée on dressait la cheminée en mettant des morceaux de charbonnette en « croisette » jusqu'à une hauteur de 1 m environ. On dressait ensuite la charbonnette bien serrée tout autour de la cheminée.

Avec sa femme, ses enfants, le charbonnier transportait la charbonnette (1 stère pour les hommes ; la moitié pour les femmes) sur des brouettes à grandes roues. Il fallait dresser la meule en cercle, bien régulièrement et ménager suivant les rayons quelques galeries d'aération (comme des terriers de lapins) débouchant dans la cheminée. On montait les lits de charbonnette jusqu'à environ 2 mètres. Il fal-

lait alors découper avec le « pâlon » (sorte de bêche) des plaques de gazon avec une bonne épaisseur de terre et les placer tout autour de la meule. On en plaçait également dessus presque jusqu'à la cheminée. On envoyait du fezil (terre fine) par dessus. Il fallait deux jours pour faire une meule. On y mettait 24 à 25 stères. Il ne restait plus qu'à allumer la meule : on utilisait une petite échelle pour grimper sur la meule et on jetait des « bruyots » (c'est-à-dire les braises du dernier fourneau) dans la cheminée. La paille s'enflammait et, petit à petit, le feu gagnait. On finissait alors de mettre de la terre jusqu'à la cheminée. Au fur et à mesure que le bois se consumait la cheminée s'affaissait ; on la ravalait, c'est-à-dire qu'on la bouchait de nouveau avec de la terre. Le feu risquant de s'éteindre sous la cendre, on l'activait par des galeries d'aération. Si, par contre, il brûlait trop vite, on ajoutait de la terre et on arrosait la meule (pour boucher les trous de vers de terre et réduire aussi le tirage). On craignait les taupes, car si ça brûlait trop vite ça faisait des « brouillots » (charbon pas cuit). On craignait aussi les cerfs au moment du rut, car ils risquaient de taper dans le fourneau quand ils voyaient les flammes et c'était dangereux aussi pour le charbonnier. L'observation de la fumée indiquait si la combustion était bonne. Il fallait surveiller la meule nuit et jour pour que la charbonnette brûle lentement et devienne bien noire. Le charbonnier se relevait à heures régulières, faisait le tour de son fourneau, s'il voyait une petite flamme sortir, il prenait une pelle spéciale à grand manche et mettait une pelletée ou deux de terreau sur l'orifice en tapant bien. La cuisson durait environ 4 jours. On savait reconnaître au son si le charbon était cuit. On étouffait le fourneau avec de la terre fine tassée à la « herque ». On arrosait bien, on enlevait la terre et on commençait à récupérer le charbon de bois. On retirait d'abord les bouts de « piétons » (bois qui n'avait pas cuit) pour faire la cuisine puis, ensuite, le charbon de bois. Il fallait faire bien attention aux braises ; on les arrosait à l'eau puis on remplissait les sacs avec un « amblet » et on les liait avec du noisetier.

Chaque meule permettait de faire environ 30 sacs. On pouvait avoir en même temps 4 fourneaux au feu, qui donnaient entre 110 et 120 sacs de charbon ; ça occupait la semaine.

Le patron fournissait le bois, les sacs et la litière. Il reprenait le charbon qu'il venait chercher avec un charretier. Le charbonnier n'avait pas le droit de vendre du charbon.

Au début du siècle, on faisait la cuisine sur de petits réchauds à charbon de bois.

Après 1940, les meules ont été remplacées par des fours à charbon : sortes de grandes marmites avec un couvercle (cheminée) et de trous d'aération dans le bas. Le four était légèrement enterré. La charbonnette y était empilée comme dans une meule, en laissant une cheminée au centre. La cuisson était plus rapide.

Ambulants - Colporteurs

Les ramoneurs, en général savoyards, avec un bonnet à pompon, passaient au moins deux fois par an, habillés en « ramona ». L'homme était accompagné de 2 ou 3 enfants d'une dizaine d'années qui grimpaient dans la cheminée, grattaient la suie avec une raclette à petit manche et chantaient quand ils arrivaient au sommet.

Les ramoneurs couchaient tout habillés. On dit qu'ils gagnaient bien leur vie. Ils emportaient la suie dans des sacs et la vendaient. Le noir de fumée servait de colorant permettant d'obtenir un blanc immaculé et durable (on ne connaissait pas encore le blanc de zinc).

Les brûleurs d'eau de vie : à l'époque, tout le monde avait droit de « brûler » 50 litres d'alcool pur par famille ; c'était le privilège des bouilleurs de cru. Il suffisait d'avoir un jardin. A Montmort on ne distillait que de la prune (reine-claude, prunelle...) alors qu'à La Caure, on brûlait surtout du marc et du cidre.

L'alambic — en cuivre bien astiqué — appartenait à un habitant de Fèrebrianges. On

Moules à cuillère d'étain.

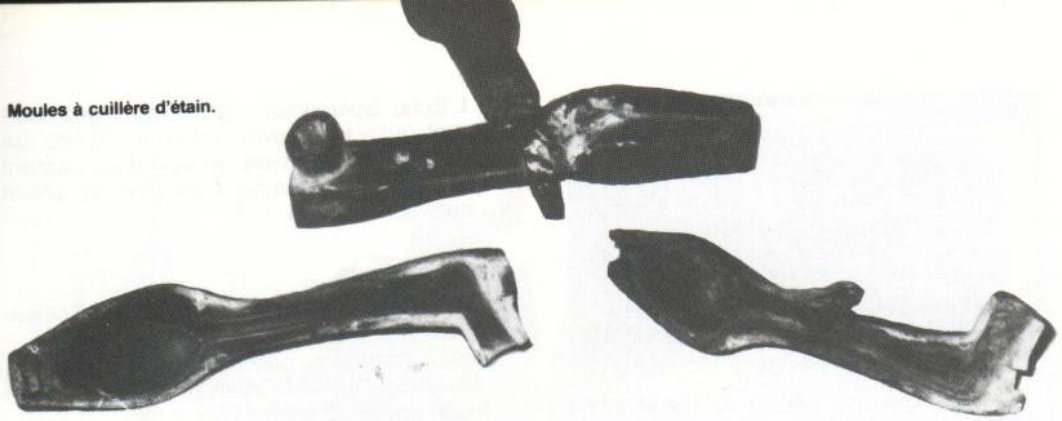

Forge d'étameur

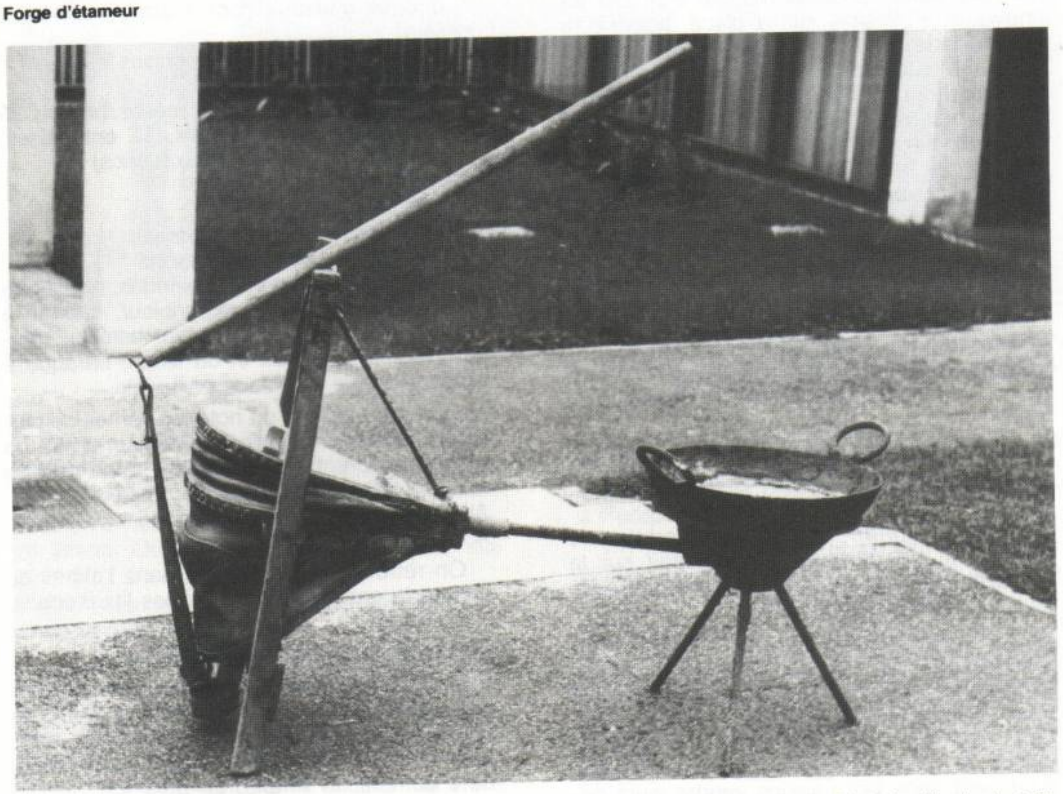

allait le chercher avec une voiture et on l'installait dans la cour de Coffinet ou à la Tuilerie. Chacun apportait son bois pour chauffer. Cent litres de prunes permettant d'obtenir 10 à 12 litres d'alcool pur recueilli dans un fût puis rebouilli en « bonne ». Pour éviter de brûler la prune on prenait soin de mettre de la paille de seigle au fond de l'alambic. « En ce temps-là, on faisait de la bonne eau-de-vie » et tous ceux qui passaient par là prenaient un verre de goutte. « Elle est fameuse hein ? Pas mauvaise ! »

Un tondeur de chevaux venait à Montmort (avant le père Courgibet) et, à la tondeuse à main, coupait le crin utilisé pour faire les matelas (il fallait 6 kg de crin et 30 kg de laine par matelas).

Régulièrement, des marchands de mercerie passaient dans toutes les maisons. Ils allaient à pied de village en village avec leur bâton et transportaient dans leur hotte : fil, aiguilles, boutons, accessoires de couture, nacre... Mme V. se souvient également d'un marchand qui passait tous les ans avec une belle voiture dont le couvercle se rabattait et qui contenait des tapis brodés, du fil, de la toile de jute, des chaussettes.

Un marchand de peaux de lapin habitait Montmort. Il se déplaçait dans les villages voisins et passait, par exemple, deux fois par semaine (le mardi et le samedi) à La Caure en criant « Peaux de lapins ». Il achetait les peaux séchées sur un bâton et les revendait à Epernay chez un grossiste pour en faire de la fourrure (manteaux pour dames) et de la colle à bois.

Un marchand d'allumettes habitait rue des Maçons, près de l'église, on l'appelait l'aveugle. Il fabriquait ses allumettes avec du bois blanc et les enduisait de soufre. Il allait à pied les vendre jusqu'à Vert-la-Gravelle.

Un rémouleur accompagné de sa femme venait à pied d'Orbais avec sa voiture à bras et ses deux meules. Pour annoncer son passage il criait : « Couteaux, ciseaux, rasoirs ». Parfois il s'installait pour deux jours et faisait sa cuisine sur un petit réchaud à charbon avec la braise du boulanger (boudins, saucisses, pommes de terre).

Une ou deux fois par an, le chaudronnier étameur venait avec sa roulotte tirée par un cheval et s'installait sur la place, près de la boulangerie. Quand il pleuvait, il s'abritait sous une toile accrochée à la roulotte. Il réparait tous les objets métalliques percés : chaudrons, batterie de cuisine... Il fabriquait les seaux en fer blanc que les cultivateurs utilisaient pour traire. Il installait tout son attirail : foyer et chaudron pour fondre l'étain, récipients en grès pour les acides. Le matin, on lui apportait fourchettes et cuillères en fer à rétamer. Il arrivait qu'en les rendant, quelques pièces se soient mélangées, ce qui créait de l'animosité entre les ménagères. Le grand-père et le père de M. Nouveau (étameurs, 11 enfants) venaient d'Argonne jusqu'à Montmort. La famille s'est établie à Corribert en 1900.

Les chemineaux n'étaient pas toujours appréciés de la population (voir article paru en 1904 dans « Le Réveil de la Marne »).

Chaque année, un raccommodeur de faïence et de porcelaine s'installait sur la place. Il avait l'art d'agrafer de façon presque invisible les morceaux cassés.

Au moins deux fois par an, les Montmortais voyaient une famille de nomades s'installer avec trois ou quatre roulottes sur le bord de la route, à la sortie du village ou à la Tuilerie. Les hommes rempaillaient les chaises, faisaient du cannage ou du rotin. Les femmes passaient dans les maisons vendre leurs paniers et quémander avec leurs enfants.

La mendicité et le vagabondage sont interdits. En témoignent un panneau encore visible sur la ferme de la Tuilerie et un article de « L'Echo Sparnacien » de février 1903 indiquant qu' :« un pauvre diable de 30 ans qui avait été vu recevant un sou d'un passant vient d'être condamné à six mois de prison pour vagabondage. »

L'agriculteur

Avis de vente paru dans « L'Echo Sparnacien » :
Vente d'attirail de culture
à la Chapelle-Saint-Orbais (Ferme M. Renard)
le dimanche 15 février 1874 à midi
— 8 bons chevaux dont 1 jument pleine, 2 poulains
— 6 vaches pleines + 2 génisses
— 2 porcs coureurs
— 200 bêtes à laine (73 mères brebis, 35 moutons 3 ans 17 antenois, 18 antenoises, 40 agneaux gris, 17 agneaux blancs)
— 3 000 bottes de foin
— 100 poules et coqs
— 3 grosses voitures, tombereau
— 1 voiture à courir sur ressorts
— 2 charrues montées, 3 binettes, herses en fer et bois, rouleaux, van-cribleur, cabane à berger, claies à parcs, herse, bataille, râteliers, harnais de trait et de limon, baraque à porcs — literie — menue paille, etc.

La même année, on note les ventes de plusieurs fermes : à Toulon-la-Montagne : 99 ha labourables + 19 ha de prés + 2 ha de bois loués 4 400 F — Mise à prix : 80 000 F.
Au Baizil : 67 ha de terres + 16 ha de prés.
A Congy, à Corribert...

On retrouve régulièrement dans l'attirail de culture la cabane de berger, des lits d'écurie.

Chez M. et Mme H. (indigents)

M. H. tire du sable à la carrière, ramasse des cailloux dans les champs pour les chemins, casse des pierres. Il travaille convenablement à condition d'être dirigé. On le considère comme un simple. En paiement de son travail, il accepte ce qu'on veut bien lui donner. Il demande un compte écrit pour présenter à sa femme, mais d'un montant inférieur à ce qu'il reçoit : la différence lui permet d'acheter du tabac en cachette.

Au jour le jour, sa femme ramasse du bois mort pour le chauffage et le rapporte en fagot sur l'épaule.

Elle ne fait pas de jardin, n'élève ni volaille, ni lapins. Quand elle n'a plus d'argent, elle mendie.

Elle a toujours une tabatière dans son corsage et prise beaucoup.

Les H. sont locataires et ne paient pas régulièrement leur loyer. Ils ont habité plusieurs endroits à Montmort et à Lucy. Par exemple, vers 1900, ils logent dans une masure : une pièce au rez-de-chaussée, un débarras et un grenier où couchent les 4 enfants. Ils n'ont pas de cuisinière et font « une cuisine rudimentaire à l'âtre » (un morceau de lard grillé dans la cendre, mangé froid, des pommes de terre).

Ils sont considérés comme indigents. Le bureau de bienfaisance leur distribue des bons : pain, viande, épicerie (4 bons par mois en 1905). La femme en bénéficie plus que le mari... Ils sont inscrits sur la liste d'assistance médicale gratuite.

Les 4 enfants des H. n'ont pas suivi une scolarité régulière et ont été placés très jeunes dans les fermes. On n'a plus revu les 3 filles chez leurs parents. Le fils a appris à lire et à écrire grâce au propriétaire et à l'instituteur, M. Louvet, qui le gardait le soir.

Après le décès de son mari (à l'hôpital d'Epernay ?), Mme H. a été complètement à la charge de la commune puis, peu de temps avant sa mort, elle a été recueillie par une de ses filles.

Chez M. et Mme G.

La mère de M. G. s'est installée à Montmort en 1897, l'année du mariage de son fils Louis.

M. L. G. après avoir été responsable de l'agence de la Société Générale à Clichy devient comptable principal des usines Citroën à Paris.

En 1911, M. et Mme G. ont pris à leur service la future Mme R., fille alors âgée de 14 ans 1/2 et originaire de Montmort.

Les G. passent l'hiver à Paris dans leur appartement de 6 pièces de l'avenue de Clichy. L'été ils occupent leur grande maison de Montmort (héritage de Madame) avec jardin d'agrément et petite pièce d'eau. Les G. y reçoivent des personnalités dont M. André Citroën.

M. G. deviendra maire de Montmort en 1926. M. et Mme G. font partie des notables. Ils n'ont pas d'enfant.

Chez M. et Mme P. aux Rouleaux

M. et Mme P. sont propriétaires de leur maison, héritage de Mme P. Ils utilisent un puits mitoyen avec les D. Ils élèvent trois vaches, un porc, une douzaine de poules, quelques lapins. Ils possèdent quelques arpents de prés : le Champ Colas, les Longs Sillons, la Villoison, le Pré Lexis. M. P. récolte son foin et le vend à Epernay aux casernes ou à un marchand de fourrage. Il va en journées et rapporte ainsi environ 3 F par jour. Ses bons rapports avec les agriculteurs pour qui il travaille lui permettent de se procurer à bon compte du bois, des pommes de terre, du blé (qu'il bat au « flé » dans sa grange), de la farine, du cidre... Quand il en a besoin, il peut facilement emprunter un cheval, une voiture, une charrue.

M. P. chasse, aide à pêcher les étangs... Les vaches ont en général chacune un veau

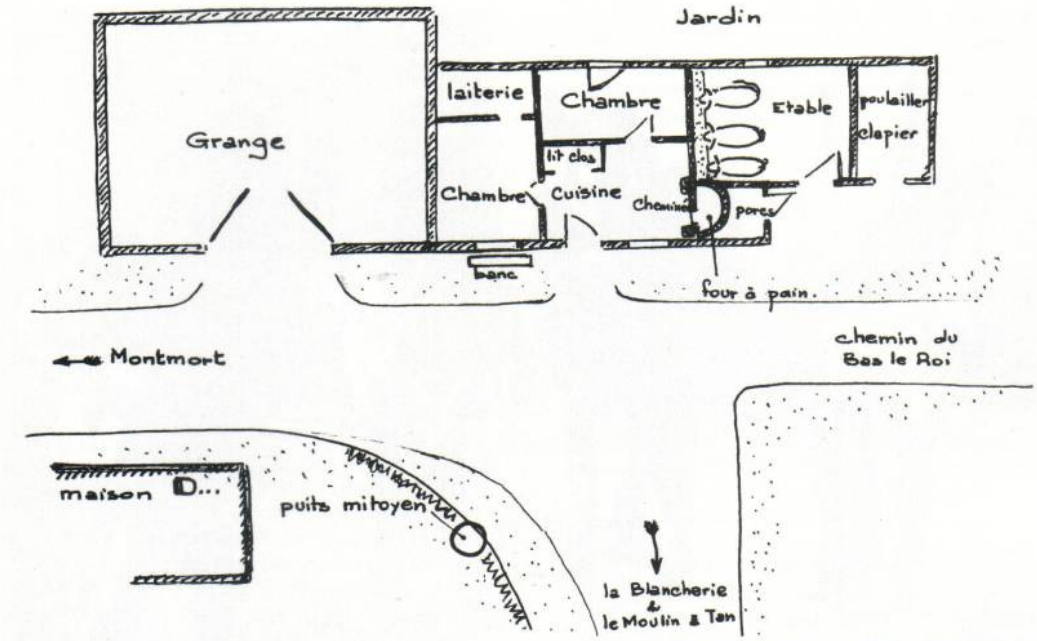

que l'on vend. Le porc et les lapins fournissent la viande, les poules pondent.

Mme P. fait le jardin, fait son pain, vend un peu de lait aux voisins, au curé (2 sous puis 3 sous le litre), fait du beurre, du fromage blanc. Avec le lait clair, elle engraisse le cochon. Le jardin fournit les légumes.

Les P. ont 4 enfants : Claire, née en 1882 (couturière) ; Lucie, née en 1884 (couturière jusqu'à son mariage avec un gendarme) ; Huguette, née en 1886 (couturière jusqu'à son mariage avec un artisan du village) et Paul, né en 1889, qui a succédé à son père.

La famille se suffit presque à elle-même. Le produit du travail lui permet d'économiser. Les P. semblent satisfaits de leur sort.

M. P. travaille pour le Marquis de Montmort, le Baron Hémart de la Charmoye, M. Boizel des Castaignes, différentes fermes, les communes de Montmort et d'Etoges, des particuliers.

Les travaux sont variés (extraits de son carnet).

Dans les champs : fév. : betteraves. Mai 1910 : charrier du fumier, planter des pommes de terre (3,50 F), faucher et charrier du foin ou regain à la verge (0,8 F) la journée (3 F) ou l'arpent (7 F). Faucher et rentrer le blé, l'avoine, le seigle. Oct. : Labourer (2,50 F). Ramasser les pommes de terre (3 F). A la batterie (fév., mars, avril, août), les journées sont parfois longues ; 10 août : 11 h 1/2 (0,35 F/h et l'on travaille même le 15 août !)
Au bois. Très souvent : mars 1910. Coupe (4 F). Abattre des chênes (3,50 F). Ce travail s'effectue presque toujours à deux. Charrier les fagots avec l'âne. Rentrer le bois avec deux chevaux.
A l'entretien du château. Allées (3 F). Terrasse (3 F). Paver l'écurie, charrier de la tuile (3,50 F).
A l'entretien du moulin et de l'écluse : couper, scier et fendre du bois ; tondre les haies et élaguer.

Dans les jardins. Mars : bêcher, travailler aux couches, aux asperges... faire des paillassons.

Divers autres travaux. Janv. : pêcher les alvins et rempoissonner. Janv., fév. : faire du miel, charger des wagons à la gare. Sept. : écraser des pommes. Oct., nov. : faire du cidre (3 F). Mars : « aux taupinières » (3,50 F).

Pouvoir d'achat

Au début du siècle, salaires et prix sont restés longtemps stables mais ont « commencé à dérailler » à partir de 1905. Avant cette date, un journalier gagne en moyenne 3 F (ou même bien souvent 2,50 F pour une journée de 10 heures soit 6 sous de l'heure (0,30 F). Par contre, pour la moisson, un

homme à tâche pouvait recevoir 4 et même 5 F (mais au prix d'une très longue et dure journée). Le salaire de la femme est nettement inférieur. En 1900, Mme B. (qui avait appris la couture chez Mlle Luquet à Montmort et avait trouvé une place à Congy) gagnait 20 sous par jour (1 F) pour 12 heures de travail. Aux laveuses, on donnait 25 sous par jour et un goûter.

Le tableau ci-dessous compare les prix en 1900 avec ceux de 1980. S'agit-il de produits de même qualité ? de même usage ? Si la paire de souliers coûte 3 F au début du siècle, en fait, on porte aussi des sabots à 1,25 F. Le temps de travail nécessaire à la fabrication de tel article en 1900 et 1980 permet de comparer le niveau de vie du journalier et du « smicard ».

MARCHANDISES	1900		1980		Pouvoir d'achat 1980/1900
	Prix	Temps néc.	Prix	Temps néc.	
1 kg de pain	0,30 F	1 h	5,50 F	25 mn	× 2
1 kg de beurre	2,70 F	9 h	22,00 F	1 h 30	× 6
1 l de lait	0,20 F	40 mn	2,50 F	10 mn	× 4
1 douzaine d'œufs	0,90 F	3 h	7,50 F	30 mn	× 6
1 lapin	2,10 F	7 h	55,00 F	3 h 40	× 2
1 poulet moyen	3,60 F	12 h	50,00 F	3 h 20	× 4
1 loyer : 1 mois	9 à 12 F	30 à 40 h	600,00 F	40 h	=
1 journal	0,05 F	10 mn	2,30 F	10 mn	=
1 paquet gauloises	0,60 F	2 h	2,90 F	12 mn	× 10
1 l de vin rouge	7 sous	1 h	4,00 F	15 mn	× 4
1 ha de terre (moy.)	300 F (*)	1 000 h	15 000,00 F	1 000 h	=
1 paire de souliers	3,00 F	10 h	150,00 F	10 h	=
1 quintal de blé	24,00 F	80 h	100,00 F	7 h	× 11
1 bicyclette	210,00 F	700 h	900,00 F	60 h	× 12
1 drap	6,90 F	23 h	120,00 F	8 h	× 3
1 chemise homme	2,40 F	8 h	120,00 F	8 h	=
1 kg de porc	2,10 F	7 h	30,00 F	2 h	× 3,5
1 caraco ou corsage	2 à 3 F	7 à 10 h	150,00 F	10 h	=
1 stère de bois dur	13,50 F	45 h	100,00 F	7 h	× 6,5

(*) Prix moyen de vente de plusieurs fermes importantes (plus de 100 ha)

LES DISTRACTIONS

La chasse - La pêche

Montmort, au bord du Surmelin, entourée de forêts et d'étangs est naturellement un lieu prédestiné pour la chasse et la pêche.

La pêche : M. N. nous dit : « on avait plus de liberté qu'aujourd'hui ; pas besoin de permis. Dans le Surmelin, j'ai attrapé des milliers de truites... ». Les souvenirs lui rendent son enthousiasme et sa pétulance, il ajoute « avec B. et W. on avait des gaules en noisetier... un dimanche j'ai pris 9 truites en 3/4 heure, des truites de 2 livres ! une autre fois, à la sauterelle, j'étais avec le chauffeur du château, j'ai fait une pleine musette et lui... rien ! j'connaissais tous les trous. Des fois, on pêchait à la mane (papillon de mai). A 10 ans, j'attrapais des vairons à la bouteille. Et des écrevisses ! je mettais de la rate de cheval dans mes balances, j'en avais 6. Quand j'avais fini de poser la dernière, j'allais relever la première avec une fourche en noisetier. Une fois, 25 grosses sur la même balance... en tout, un demi-sac d'avoine plein d'écrevisses ! On pêchait partout et toute l'année, il suffisait d'être connu. Une seule fois, je me suis fait prendre par les gendarmes ». La carte de présentation de la commune montre l'importance des étangs (Prestat, Pignon, Bellegarde, la Grand'folie...) provenant en général d'abbayes et de châteaux. La pêche des étangs attire également les amateurs de carpes et de brochets. Souvent le journal les invitait à cette véritable fête champêtre, qui en général, se déroulait en automne. Chaque étang était vidé tous les 2 ou 3 ans. Les 2 premières années, on y mettait des carpes, des tanches... et quelques brochets seulement la 3e année. Il fallait plusieurs jours pour vider l'étang. Des gardes veillaient jour et nuit. L'eau, en se vidant, dirigeait naturellement le poisson vers la *POÊLE* (juste avant la *BONDE*). Le jour de la pêche, gardes et journaliers équipés de cuissards en cuir ramassaient le poisson à l'épuisette et au filet. Sur la chaussée, on triait le poisson sur des grandes tables et on le plaçait aussitôt dans de vieux fûts. Les alevins servaient au rempoissonnement. Des marchands de poissons d'eau douce, venant parfois de loin (Paris) achetaient tous les autres poissons.

La chasse : M. N., intarissable, nous raconte « et la chasse ! il y avait plein de lapins. Des fois, on tendait des collets. J'en ai tué des lapins ! et même un jour avec un coup de 4 et un autre de 8 j'ai abattu un sacré sanglier ». Tout le monde ne pouvait pas chasser. Mme V. dont les parents faisaient valoir une ferme appartenant à un château d'une commune voisine nous dit « on n'avait pas le droit de chasser et les gardes du château veillaient... mais comme le jardin était entouré, on laissait une petite ouverture dans le grillage par où les lapins entraient. Le soir, on lâchait les chiens et souvent ils en étranglaient un avant qu'il n'ait retrouvé la sortie ». S'il y a des gardes, c'est surtout pour limiter le braconnage (rare-

Montmort. — *Braconnier.*

Engène Lavire aime beaucoup le gibier. Comme il n'a ni permis de chasse ni meute, ni fusil, il se contente de capturer lièvres, lapins et chevreuils avec un simple fil de fer placé à l'endroit convenable.

Depuis trois mois environ il avait reçu asile à Montmort et nul ne peut évaluer approximativement le nombre de ses victimes, mais tout a une fin. Ces jours derniers, au moment où il décrochait quatre superbes lapins dans la forêt de la Charmoye, il fut aperçu par les gardes Jennesson, Labarre et Mercier, qui étaient en embuscade.

Le braconnier surpris, détala aussitôt de toute la vigueur de ses jarrets, abandonnant ses innocentes victimes. Depuis, la gendarmerie le recherche.

ment du fait de gens du pays). Dans les journaux locaux nous avons relevé plusieurs de ces affaires. Si le gibier fait le bonheur des uns il ne fait pas l'affaire de tous. En témoignent plusieurs articles de journaux et de multiples comptes rendus de délibération du Conseil Municipal autorisant des battues pour détruire les lapins « ces maudits rongeurs », cerfs et sangliers qui détruisent les récoltes. (Nous avons relevé des battues administratives contre les sangliers et les cerfs). En 1914, une manifestation regroupe des centaines de cultivateurs en colère à Montmort portant des pancartes « MOREAU LAPIN » ou « MOR EAU LAPIN » brûlent sur la place l'effigie de l'Avoué MOREAU. M. N. se souvient de ce qu'on chantait sur l'air de la Marseillaise : « Aux armes charcutiers, mettez vos tabliers... »

Ecuries de la Renardière.

La chasse à courre : Montmort est enfin un centre de chasse à courre. La famille GALLICE (propriétaire du champagne Perrier Jouët) possédait une meute d'au moins 100 chiens anglais noirs et blancs à la Renarderie. Mme B. se souvient de l'odeur fétide qui se répandait dans tout le quartier lorsqu'on faisait cuire le repas des chiens. La viande était découpée dans la « boucherie » qu'on peut encore voir dans le parc. Les chiens étaient logés sur des caillebotis lavés chaque jour et séchés au soleil. Chaque jour un piqueur à cheval les faisait courir. Au rez-de-chaussée de la ferme, se trouvait la cuisine et l'infirmerie. Le chef piqueur habitait la belle maison de la Renarderie (récemment rénovée) et les piqueurs et valets de pied qui demeuraient dans la grande bâtisse avaient chacun leur sobriquet : « fanfare », etc.

Chaque soir, ils jouaient du cor de chasse pour s'entraîner. Les jours de chasse ils portaient l'uniforme (bombe, guêtres, pantalon bleu marine, veste rouge). Le chef piqueur choisissait à l'avance son cerf. La chasse partait de la forêt de la Charmoye, du bois de Rilan ou de la forêt de Vertus. Un piqueur avec ses chiens faisaient partir le cerf, d'autres le maintenaient sur la piste choisie. Chatelains et invités (veste rouge, pantalon blanc) suivaient à cheval — les dames en amazones — dans les grandes allées. Les B. se rappellent avoir vu à maintes reprises passer le cerf, la meute et les piqueurs dans les prés devant leur maison. Les chiens étaient postés en relais (1 relais = environ 20 chiens) parce qu'ils ne pouvaient pas suivre toute la chasse qui allait jusqu'à la forêt de Vassy et revenait pour se terminer toujours à la Grande Folie. Là, le cerf, après 30 ou 40 km de course, poursuivi par la meute, traversait l'étang à la nage suivi par le dernier relais. Parfois, à la remontée, se sentant perdu, il réussissait à éventrer un chien trop hargneux. L'hallali était sonné par les trompes sur la chaussée de l'étang. Tous les invités s'y rassemblaient. Des curieux du village les y rejoignaient. Les chiens attendaient en demi-cercle. Quand le cerf sortait, le chef piqueur l'achevait au poignard de chasse. On offrait la tête coupée à un invité. La viande (impropre à la consommation humaine, vu la longueur du harcèlement précédant la curée !) était découpée sur place et distribuée aux chiens.

Les piqueurs recevaient des pourboires des invités en fonction de la qualité de la chasse.

Vers 1909, la Renarderie a cessé son activité. Elle a été rachetée par Madame Thomas V.D.B. (Champagne Moët & Chandon).

Juste avant la guerre, M. Desbordes a reconstitué une meute d'une quarantaine de chiens au Gros Moulin ; mais les chasses n'ont jamais atteint le faste de celles de la Renarderie. Le Président du tribunal de Reims (beau-père de Villain qui a tué Jaurès) chassait régulièrement à Montmort.

Au château de la Charmoye, le Baron chassait simplement à pied avec son chien d'arrêt et son chien courant.

On ne se souvient pas d'avoir vu chasser le Marquis de Montmort.

A la Renarderie, on élevait des chevaux (chevaux de course ? chevaux pour la chasse ?) logés dans un édifice situé en

pleine campagne. Son architecture est remarquable. Un plan octogonal délimite huit larges box indépendants.

La partie libre au centre permet de donner le fourrage aux chevaux et d'accéder à l'étage où couchait le palefrenier. De là, celui-ci pouvait facilement surveiller la prairie par 4 fenêtres.

Rythme annuel communautaire

Les fêtes

Comme toute communauté rurale, MONTMORT vit au rythme des travaux saisonniers : semailles, moissons... mais le calendrier est aussi marqué par les fêtes. D'après les témoignages recueillis, le travail occupe grandement le temps et laisse peu de place aux loisirs.

La Toussaint est confondue avec la fête des morts. Comme partout, on fleurit les tombes. C'est, en général, le début de la saison hivernale.

La Saint Martin marque la fin des anciens baux ruraux et le début des nouveaux. Avec le mauvais temps, les hommes sortent moins, les journées de travail sont plus courtes. Parfois, le soir entre voisins on se réunit pour la **veillée** à tour de rôle chez l'un, chez l'autre (on ne nous a pas signalé de conteur renommé). Les femmes font des gaufres ; on parle des soucis quotidiens. Le plus souvent, on reste chez soi. Mme B. se rappelle que sa mère lisait les Mystères de Paris ou les Misérables à toute la famille.

Noël n'est pas la grande fête de nos années d'abondance mais surtout une fête religieuse marquée par la messe de minuit et sa crèche. A la maison, pas d'arbre de Noël, pas de réveillon. Les enfants cirent leurs souliers, les placent devant la cheminée et, le 25 décembre, y découvrent un sucre d'orge de pomme, une orange, un gâteau ou des bonbons, parfois une trique ! Les plus aisés y trouvent « une couture », des perles, une poupée ou des dominos mais, dans certaines familles, les cadeaux n'existent pas. Peu nous parlent de la bûche. C'est que sans doute on n'y attachait guère d'importance.

Au Premier de l'an, parents et enfants vont souhaiter la bonne année à la famille et aux amis. C'est une politesse. Les enfants reçoivent en général des étrennes (quelques sous, un bâton de chocolat). Les cartes de vœux ne sont pas courantes, mais on écrit à la famille. L'institutrice fait préparer aux filles des lettres à en-tête pour le parrain et la marraine.

Personne ne dit avoir tiré **les rois,** mais, dans certaines familles, on fait une galette à la compote de pommes, dans laquelle on met un bonhomme en porcelaine...

A la Chandeleur, on fait des crêpes, des gaufres ou des beignets. Mais ce n'est pas fête dans toutes les familles.

A Mardi-gras, les enfants se déguisent avec des masques à 4 sous achetés chez FOLLIARD, chantent « Mardi-gras t-en va pas... » en passant dans les maisons et quêtent quelques sous. Seule la doyenne du village a connu **un carnaval** (un seul) avec musique et chariots décorés. Jeunes et adultes font le charivari dans les rues. Le père de Mme B. est habillé en pierrot, et un homme déguisé fait semblant d'arracher des dents.

Le carême semble être suivi. Chez Mme R. on fait maigre deux jours par semaine, le mercredi et le vendredi.

Aux Rameaux on fait bénir du buis pour la maison et pour ses morts. On accroche un

brin de buis sur chaque tombe. Le Curé fait le tour du cimetière pour une bénédiction des tombes. Les vieux rameaux sont brûlés pour retourner en cendres. Chez certains, le buis est tressé en couronne ou en croix. Tout le monde semble respecter le jeûne du **Vendredi Saint.** On dit qu'il ne faut pas laver les draps la semaine sainte, sinon on prépare son linceul.

Du jeudi saint au samedi saint, en l'absence des cloches (envolées à Rome) les enfants parcourent le village vers 7 h du soir, avec des crécelles, en chantant : « C'est l'angélus qui sonne ».

Le samedi de Pâques, les enfants de chœur passent dans le village avec une petite voiture distribuer de l'eau bénite. On leur donne une pièce ou des œufs ; en remerciement, ils chantent « Dieu vous le rendra » c'est les ROULÉES.

Pâques, les enfants cherchent dans le jardin des œufs teints en marron à la chicorée (rapportés par les cloches). Pendant la Messe de Pâques, deux enfants de chœur vont chercher un plateau sur lequel est présenté un immense gâteau offert par le château, composé de brioches montées en pyramide et décorées de fleurs. Une fillette portant un cierge les accompagne. Avec solennité, ils vont le faire bénir par le curé. Le bedeau découpe les parts et chacun reçoit un gros morceau.

Au 1er Mai, on offre un brin de muguet porte-bonheur. Personne ne se souvient du Mai, ni de feux pour la Saint Jean.

Pendant toute la période estivale, les hommes travaillent dans les champs tant que dure le jour. Quelques fêtes permettent néanmoins de souffler.

On a toujours connu le même cérémonial pour la Fête patronale qui a lieu le premier dimanche suivant la Saint Pierre (Patron de Montmort). Les jeunes quêtent dans le village pour faire la fête. Sur la place de la Mairie les forains habituels installent toujours à la même place le manège de chevaux de bois, les balançoires et les tirs à la carabine. Il y a parfois une course de vélos. Les pompiers défilent. Sur le jard orné de guirlandes, on danse avec le petit orchestre des frères Gillain.

De même, la tradition du 14 Juillet est immuable. La veille au soir, après la revue officielle des pompiers en grande tenue, devant la Mairie (et si l'un d'eux a bu un verre de trop, il est impitoyablement écarté) on défile derrière les pompiers avec flambeaux. L'après-midi, quelquefois, une dizaine de cyclistes amateurs disputent une course (Montmort-Vauchamps-Orbais-Montmort).
Plus souvent, les jeunes font une course à pied par le Pont de Pierre, la Gare et retour sur la place. La Mairie remet un prix au vainqueur. Le reste de la journée se passe sur le Jard où tout le village est attablé pour partager le saucisson (on en porte une part à ceux qui n'ont pu venir) et le vin rouge. Chacun y va de sa petite chanson. On s'attarde jusqu'à la nuit. Le garde-champêtre distribue des lampions et on danse au son des violons et de la contrebasse. Pour cette fête nationale on fait venir des musiciens d'Epernay (des Alsaciens).

Le 15 Août, comme la Fête-Dieu, sont jours de procession. On dresse un reposoir dans la cour du château. Les jeunes filles ouvrent le cortège devant le curé et jettent des pétales de roses sur tout le trajet. La foule qui vient aussi des environs; suit les enfants porteurs de banières. On promène le Saint Sacrement. On traverse le parc du château de la porte Saint Pierre à la cour.

A l'automne, on récolte les pommes de terre et aussi les fruits du pommier qu'on écrase pour faire le cidre chez Gillain. C'est aussi le moment de battre le blé (de fin août à janvier), de moudre...

La Sainte Barbe est fêtée avec un éclat particulier : retraite la veille (avec « ramdam » dans le pays) suivie le lendemain d'une grand messe (avec brioche, offerte par les pompiers, apéritif) et, le soir, d'un banquet pantagruélique. Les femmes arrivent au dessert ; puis on danse.

A la Saint Eloi, les cultivateurs entendent la messe et prennent en commun un repas au restaurant.

A la Saint Hubert, la messe est accompagnée par les cors de chasse.

Les jouets

Les enfants ont peu de jouets ; Mme M. a eu une table de toilette et une petite blanchisserie. Sa mère lui faisait des poupées de chiffons bourrées de son. Les garçons ont des jouets en carton bouilli : soldats, cheval... certains jouent au cerceau.

Au patronage, on trouve des jeux de société et on découvre les premières projections à la lanterne magique. Les jeunes filles jouent au croquet, au volant ou à Colin Maillard dans le parc du château. A l'occasion, une grange du château est transformée en théâtre. M. le Marquis réalise lui-même les décors avec beaucoup de talent.

Le bal

Cinq ou six fois par an, les jeunes gens sont invités à danser au café du Nord puis au Cheval Blanc. Les frères Gillain animent le bal. On danse la mazurka, la polka, la scottish et le quadrille. Nous avons retrouvé une seyotte d'Etoges. Peu de filles viennent au bal sans être accompagnées de leurs parents.

Fêtes Nationales

Pour la Fête Nationale de Jeanne d'Arc instituée par la loi du 10 Juillet 1920, le Conseil Municipal décide de pavoiser les Etablissements publics et appelle la population à pavoiser.

Pour fêter le Cinquantenaire de la République dans notre commune, le Conseil Municipal décide qu'il y aura :
une distribution de secours aux indigents,
la revue des Sapeurs-Pompiers,
un service à l'intention des Morts pour la Patrie,
des illuminations et un bal.

LA VIE DOMESTIQUE

La maison

Les gens étaient plus ou moins bien logés. Certaines petites maisons (2 pièces parfois) n'avaient pour seule dépendance qu'un abri pour mettre le bois de chauffage. Le plan de la maison variait peu. Le plus souvent, on entrait dans la cuisine — la pièce principale — où l'on se réunissait, où l'on recevait. Parfois même on y couchait (lit de coin ou alcôve). C'était en général la seule pièce chauffée par une cheminée, qu'on éteignait la nuit. Dans certaines maisons, on se chauffait avec un poêle bas dit « de charbonnier » à 1 ou 2 ronds ou avec une cuisinière en fonte noire (à « bain-marie » en cuivre), et puis sont apparues les premières cuisinières émaillées : un luxe.

En général, on trouvait une ou deux chambres, un grenier et un cellier servant à ranger le bois et les outils de jardin. La cave ouvre parfois dans la rue ; elle est fermée par deux volets métalliques.

Quelques habitants possédaient une ou deux vaches. Dans une pièce aménagée en « laiterie » on faisait le beurre ou le fromage consommés à la maison ou vendus au marché. D'autres avaient des petits élevages dans la cour (lapins, poules et un cochon).

Les *sanitaires* étaient dans la cour (avec parfois deux cabinets d'aisance (un pour les hommes et un pour les femmes). Quelques uns donnaient directement sur un fossé se jetant dans le Surmelin, d'autres dans l'égoût. Dans certaines maisons (surtout des fermes) on allait dans le jardin ou dans l'écurie.

On faisait sa toilette dans la chambre, sur la table de toilette pourvue d'un dessus de marbre, en utilisant le broc et la cuvette de faïence. On la faisait aussi à l'évier de la cuisine, évier en pierre, plus bas que maintenant (et plus long — la longueur d'une chemise nous assure-t-on) avec, à chaque extrémité,

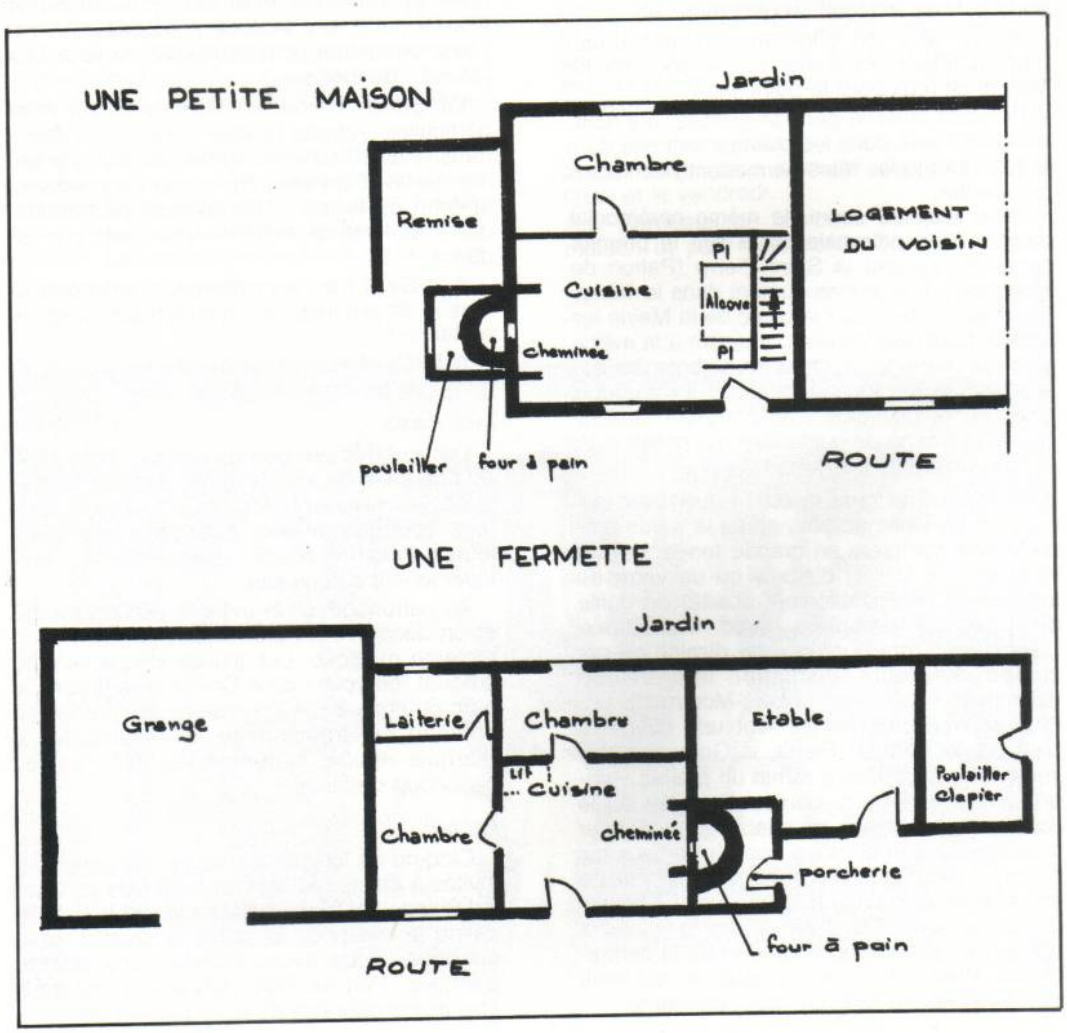

deux ronds dans lesquels on plaçait les seaux d'eau. Souvent, on trouve là une louche en laiton qui sert à prendre de l'eau, notamment pour boire.

En 1891, il y avait 65 puits pour 177 maisons. Certains puits étaient communs à plusieurs maisons. Dans la rue du Commerce, un puits situé sous une maison ouvre sur la rue par une porte.

Comme il y avait eu à Montmort une tuilerie et une briqueterie, les maisons étaient généralement construites en brique. Les mêmes briques étaient utilisées pour le sol. Elles s'usaient et parfois l'eau de pluie passait sous la porte et faisait une « mare » d'eau dans le creux.

Dans une maison, nous avons pu voir dans le couloir la trace faite par la roue d'une brouette quand on traversait la maison pour aller dans le jardin. On lavait ces sols à l'eau et au savon gras. Quelques chambres étaient recouvertes de parquet et on y trouvait parfois des tapis en ficelle. Les murs étaient blanchis dans la cuisine et tapissés dans les chambres. Avant de poser le papier peint on n'oubliait pas de recouvrir les murs de vieux journaux pour absorber l'humidité.

La toiture : petites tuiles plates (provenant de la tuilerie de Montmort). On se souvient de deux maisons au toit de chaume : une à Saint Pierre et une au Gros Moulin.

Toutes les maisons n'avaient pas un jardin attenant ; certains jardins étaient le long du C.B.R., à l'entrée du village. Ceux qui n'avaient pas de jardin louaient les terrains communaux (entre les Rouleaux et les Castaignes), pour planter des pommes de terre.

Le mobilier : peu de meubles — une table, des chaises en paille ou un banc dans la cuisine. Des étagères ou de grands placards pour ranger les objets ménagers. Dans les chambres, une grande armoire pour le linge et les vêtements, armoire fabriquée le plus souvent par le menuisier du village. On lisait **l'heure** sur une comtoise, un œil de bœuf. Les plus pauvres avaient un simple réveil. Les garnitures de cheminée avec pendulette en marbre ou en bronze coûtaient très cher.

On s'éclairait avec une lampe à pétrole, une bougie, une lampe pigeon ou une lampe au carbure (et on avait peur que ça saute). Il y a eu un jour au château une explosion qu'on a entendue dans les maisons voisines.

L'éclairage électrique n'est venu que vers 1926 : notre canton fut, d'ailleurs, un des premiers à être équipé.

On chauffait les lits avec une bassinoire. A l'église, on emportait une chaufferette de cuivre avec poignée, dans laquelle on mettait une briquette, dans les voitures, c'était une chaufferette en fonte. On posait les pieds sur le « couvet » (voir photo).

La décoration des pièces était sommaire : le calendrier, quelques photos de famille. Dans les maisons bourgeoises : tableaux et photos encadrés dans la chambre et la salle à manger (un ambulant italien vendait des tableaux).

Le linge : en général, beaucoup plus de linge que maintenant. La jeune fille apportait son trousseau : une nappe blanche, de très grandes serviettes, une douzaine de draps en bonne toile, des torchons et du linge de toilette.

La vaisselle : des assiettes calottes pour la soupe. Des couverts en étain (qui s'usaient et devaient être rétamés régulièrement). Des couteaux à manche en bois ou en corne (on nettoyait la lame avec un bouchon et de la cendre). Peu d'argenterie. Des verres à pied pour les grands repas. Cocottes en fonte noire, quelques unes émaillées.

La mère de Mme R. a cousu pour la fabrique de vaisselle de Pointe-à-Pitre. Elle a été payée en assiettes de porcelaine et un sucrier qu'elle n'a jamais utilisés.

La lessive

De nos jours, une machine automatique lave le linge. Quelle libération pour la femme quand on découvre (ou qu'on se rappelle) ce qu'était une lessive au début du siècle !

On comptait à Montmort une douzaine de **femmes de lessive** ou **laveuses** qui travaillaient pour les hôtels, les commerçants et la majorité des particuliers. Dans certaines maisons on faisait la lessive une fois par an (ce qui supposait de grandes armoires remplies de linge et donc de l'aisance) et, dans d'autres, chaque quinzaine. Les gens étaient moins délicats qu'aujourd'hui et il était courant qu'un homme porte la même chemise 8 jours voire deux semaines (quelques uns la retournait pour en doubler l'usage).

Le premier jour de lessive consistait à **faire bouillir** Dans le fond d'un grand **cuvier** en bois (quelques années plus tard, Mme V. utilisait un **cuveau** en tôle galvanisée posé sur un **fourneau** à lessive) on plaçait un sac plein de **cendres de bois.** On empilait dessus le linge. On faisait bouillir de l'eau dans un pot de fonte à la crémaillère de la cheminée, on y ajoutait des **cristaux de carbonate de soude**

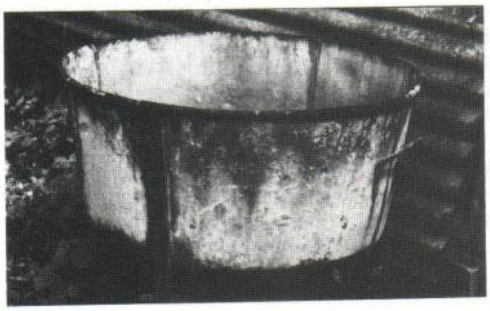

Le cuveau.

et l'on versait ce mélange — tiède d'abord puis de plus en plus chaud — sur le linge. Après avoir traversé le **cuvier** cette **eau de lessive** 'écoulait dans un second cuvier plus petit, grâce à un bouchon de paille appelé **pisserotte** par certains. On réchauffait cette lessive pour recommencer le cycle au moins sept heures.

Le lendemain, la femme de lessive emportait le linge à la brouette jusqu'au **lavoir.** Les femmes avaient leurs habitudes et occupaient en général toujours la même place au lavoir. Agenouillées dans la **boîte à laver** (en bois) garnie de paille, elles savonnaient le linge au **savon « de Marseille »** ou **« du chat »**, le brossaient énergiquement à la **brosse** à chiendent sur la **planche** plane, le tapaient à grands coups de **batte à laver**, le rinçaient... Le petit linge était placé dans un seau contenant un peu **d'eau de javel** puis dans un autre au **bleu** avant d'être soigneusement rincé à l'eau courante. Pour tordre les draps, il fallait se mettre à deux. On rapportait le linge à la maison pour l'étendre et le faire sécher sur les haies (ou des fils).

Quand sont apparues les premières lessiveuses, peu de ménagères en achetèrent car « ça userait le linge » disait-on.

Montmort était bien pourvu en lavoirs. Plusieurs — non couverts — existaient le long du Surmelin ; il n'y avait qu'une simple planche et on lavait directement dans la rivière. En 1880, on a construit celui de la **Tuilerie** (coût 2 135 F) en utilisant l'eau provenant de l'abreuvoir. En 1894, le Conseil fit aménager des abris pour les lavoirs communaux. En 1897, il décide d'aménager ceux des écarts, à commencer par les **Rouleaux** (coût 434 F) puis celui de la **Chaude Rue** (coût 800 F) ; en 1900, celui de **Saint Pierre** et celui du **Gros Moulin** (après pétition des habitants de ce hameau).

La nourriture

Au petit déjeuner, on prenait le café (noir ou au lait), pain, beurre, très rarement de la confiture (mûres ou mûrons) mais souvent du miel (il y avait à Montmort de nombreuses ruches en osier recouvertes de terre ou de bouse de vache).

Les cultivateurs, après un lever très matinal (3 h 1/2 - 4 h), emportaient leur musette (préparée par les bonnes). Vers 8 h, au bout du champ, ils laissaient souffler les chevaux et cassaient la croûte : pain, lard, œufs durs ou harengs, chocolat.

Chaque jour, à midi, dans presque toutes les familles, on mangeait la soupe aux choux avec un morceau de cochon, beaucoup de pain, parfois un peu de fromage et une pomme. Chez Mme V., il n'y avait ni entrée ni dessert. Chez M. G., notable, les repas étaient plus variés et on trouvait toujours au menu une viande et un poisson, des légumes variés et on terminait le repas par un café, ce qui était rare.

Le chef de famille présidait le repas. C'était à lui de s'asseoir le premier, à lui de couper le pain (après avoir fait le signe de croix sur la miche avec la pointe de son couteau). On le servait le premier (parfois, il servait les autres) et en refermant son couteau il donnait le signal de se lever de table. Notons qu'à la différence de certaines régions, la femme mangeait à table. L'été, lorsque les travaux laissaient quelque répit, les hommes faisaient la sieste sous un arbre, dans la grange ou l'écurie...

Dans les fermes, vers 16 h on goûtait aux champs : œufs durs, chicon à la croque au sel, tartines de saindoux et parfois vin chaud, fromage, chocolat ou fruit.

Le souper avait lieu après 19 h (arrêt habituel de la journée de travail... sauf pendant les foins ou la moisson). Devant la famille attablée, la femme trempait la soupe dans la soupière en versant du bouillon sur de fines tranches de pain. Parfois les hommes ajoutaient un peu de vin dans leur assiette pour finir le bouillon. On mangeait ensuite les pommes de terre au lard cuites à la cocotte, ou des haricots secs, rarement des verts) ou des lentilles ou des choux. Chez certains, c'était la même

Les ruches

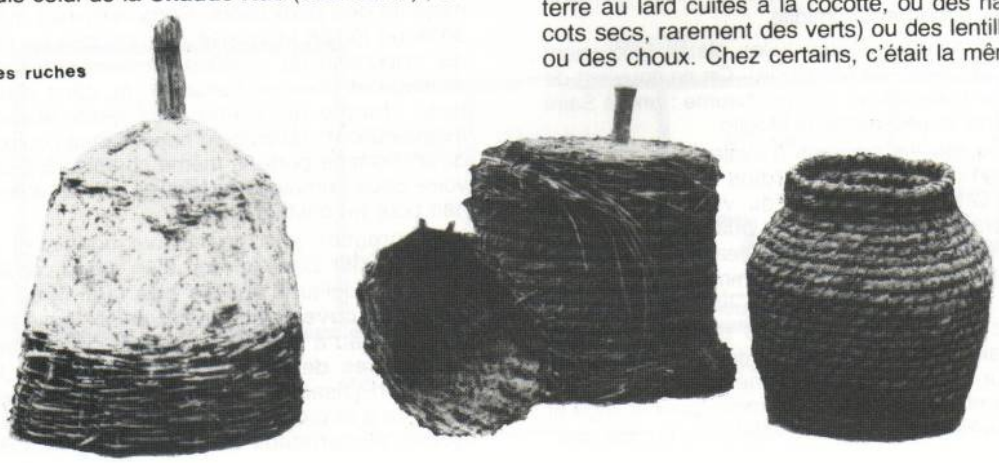

soupe aux choux qu'à midi, avec un peu de viande de porc (potée champenoise). Chez Mme B. le soir on faisait souvent des gaufres ou des crêpes. Dans la plupart des maisons, le menu restait le même toute la semaine.

Le dimanche, en général, on mangeait le pot au feu ou quelquefois un lapin ou une volaille à la cocotte.

Pour les repas de fêtes, le menu devenait plus varié : entrées (soit radis, soit œufs durs en vinaigrette), une volaille, de la purée, une bonne salade et un dessert : galette faite à la maison ou, plus tard, brioche achetée chez le boulanger.

La galette en bouillie se prépare à base de farine, de lait, de sucre et de vanille. La galette aux kertons ou cretons (lards grillés) est cuite dans le four à pain.

Dans les fermes, on fait du fromage : soit du fromage blanc maigre frais (la crème du lait était vendue) soit du fromage séché sur clayette (il fallait environ un mois pour qu'il soit fait) soit du fromage cendré (roulé dans la cendre de bois). Chez Mme R., on achetait de temps en temps un demi brie à l'épicerie.

Mme B., après avoir fait du beurre au fouet (elle continue toujours), utilisait le reste du lait caillé pour faire du fromage blanc. Elle le faisait sécher dans une cage près du feu puis le plaçait entre deux feuilles (chou ou vigne) pour qu'il devienne plus crémeux. Une femme de la Caure venait lui vendre du Cendré. Les légumes proviennent en général du jardin : pommes de terre, choux, haricots, carottes, poireaux. Avec certains choux, on fait de la choucroute. C'est au début du siècle que les Montmortais découvrirent de nouveaux légumes : choux de bruxelles, endives, et surtout tomates.

Le porc tient une place très importante dans la nourriture habituelle. On en mangeait chaque jour. En 1891, on a recensé 104 porcs pour 177 maisons. En 1900, ce nombre est en nette diminution : les petits logements du bourg, sans dépendance, ne permettent pas cet élevage pourtant de première nécessité. Les anciens ne disent-ils pas « Un porc, un noyer, un four : on est paré » ? Dans les fermes, grâce au petit lait, on réussissait à élever des porcs de 200 kg ayant un lard de 7 à 8 cm. Les hommes en mangeaient sur du pain au casse-croûte.

Tuer le porc était une fête qui, dans les fermes, se renouvelait tous les deux ou trois mois. Après avoir assommé la bête à la masse, on la saignait avec un grand couteau puis on la grillait sur la paille. Le sang était récupéré dans une poêle. On faisait fondre des oignons dans la cocotte, puis on les mélangeait au sang pour faire le boudin. Rien n'était perdu. On était très friand de lard (fricassées de pommes de terre, de choux, de haricots...). On faisait des crépinettes, des andouilles qui devaient être rapidement mangées. La coutume voulait qu'on donne un morceau de cochon à l'instituteur, au secrétaire de mairie et, bien sûr, aux amis. La viande était conservée dans des saloirs avec du sel. La graisse était fondue et mise dans les pots de grès : le saindoux. Les jambons étaient salés, conservés 15 jours dans le fond du saloir, puis pendus dans un sac au grenier pour sécher (quand le saloir était vide, vers la fin mai).

Chez Mme V. (fermière), on tuait parfois un jeune mouton (dont on vendait la peau séchée). Mme V. allait vendre au marché les œufs (que les enfants cherchaient dans la paille de la grange : les poules pondent partout), les volailles, les lapins, le beurre : « Il fallait bien trouver de l'argent ! »

On buvait surtout du cidre. On pressait, chez M. GILLAIN les pommes et les poires de Carizy. Le cidre était conservé dans des tonneaux... il fallait « faire l'année ». Certains faisaient de la piquette ou pique (pommes + eau + sucre ; on ajoute de l'eau au fur et à mesure qu'on tire... jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de goût) et plus rarement de la frênette (les enfants ramassaient les feuilles de frêne) ou du kéfir (une figue, du citron, du sucre, de l'eau). Le dimanche, on achetait du vin au tonneau chez l'épicière — 7 sous le litre.

Aux amis venus en visite, on offrait à boire : un café aux dames, du vin ou la goutte aux hommes. On proposait aussi une liqueur, en général faite à la maison (en particulier de menthe).

Avant 1900, M. COLLIN (maison sur la place, actuellement M. COUSINAT) vendait des légumes, du vin qu'il tirait lui-même, et des poissons frais qu'il allait chercher à Epernay avec sa carriole. On pouvait également acheter des harengs salés.

Le four à pain

En 1891, il y avait à Montmort un boulanger et 144 fours à pain (17 000 kg) pour 177 maisons. Il reste encore des vestiges des fours dans de nombreuses maisons. On distingue facilement le **cul de four** en demi-cercle. Souvent le four ouvre dans la cheminée ; dans quelques maisons, il occupe un petit local à part. Au début du siècle, la boulangerie était tenue par **M. Flon** (son père et son grand-père exerçaient déjà le métier à l'emplacement de l'épicerie **Schmitt** où l'on pouvait voir encore récemment un four immense (peut-être s'agissait-il de l'ancien four banal ?) Deux autres boulangers de Chaltrait (**MM. Domine** et **Louvet**) faisaient, à chacun son tour et tous les jours de la semaine leur tournée avec une voiture à cheval pour vendre du **pain** et du **son** (pour l'alimentation des bêtes).

Néanmoins, plusieurs familles continuaient à faire leur pain de ménage (sans doute par économie). On nous dit qu'aux Rouleaux, les gens ont fait leur pain jusqu'à la guerre de 14-18.

Dans le village, on achetait son pain chez le boulanger : **couronnes** de 3 à 6 livres ou pains longs (aliment moins nourrissant que celui de la maison, de l'avis des uns ; mieux levé, meilleur, et en tout cas différent, pour les autres).

C'est, en général, la mère de famille qui faisait le pain. D'une fournée à l'autre, elle conservait du **levain** dans une écuelle en bois. Le jour du pain, elle le mélangeait avec de la **farine** de **froment** et parfois de **seigle** (1/3), ajoutait de l'eau salée tiède et pétrissait dans la **maie** ou le **pétrin** (meuble plus long et plus grossier) jusqu'à ce que la pâte ne colle plus. Placée dans une **corbeille** en **osier**, elle reposait 2 ou 3 heures. Parfois pour la faire lever plus vite, on plaçait le **couvet** sous le pétrin. On pouvait alors cuire.

Une ou deux heures avant, on chauffait le **four** avec des fagots et, au besoin, du bois blanc qui ne dégage pas trop de fumée. Lorsque la **voûte** de tuilots devenait blanche, on

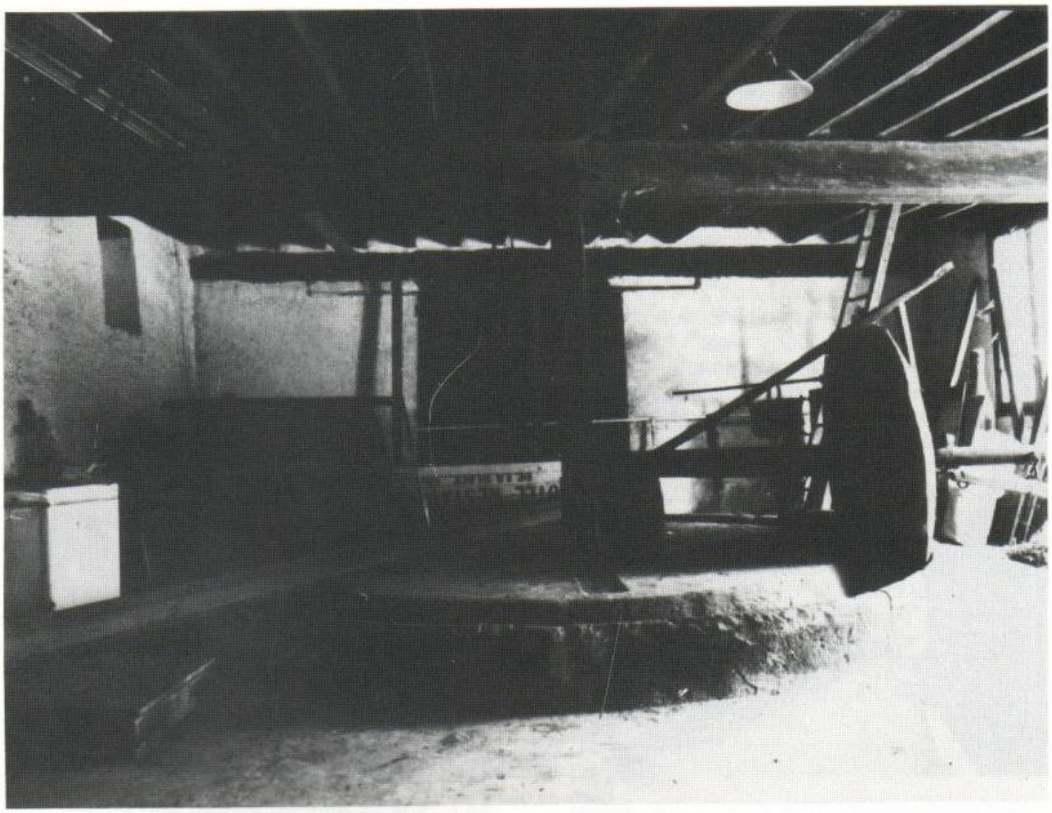

retirait les braises avec un **fourgon** (sorte de raclette). La cendre — recueillie dans le **cendrier** — était conservée pour la lessive. Avec une **pelle** à **four** à grand manche, on enfournait rapidement les miches (5 ou 6 chez Mme B.) d'environ 40 cm de diamètre.

Par un petit trou, on pouvait surveiller la **cuisson** en observant la couleur de la croûte. On retirait alors le pain ; on le laissait refroidir. Il se conservait une bonne semaine l'été, et davantage l'hiver.

Le jour du pain était fête. On profitait du four chaud pour cuire de la **galette** au lait et aux œufs, des tartes aux pommes ou aux prunes, de la galette de pommes de terre (purée avec un œuf), du pain au lait et parfois un pâté de lièvre, une terrine... A four doux, certains faisaient également sécher des pommes (coupées, épluchées et en rondelles), des poires et des prunes ou des champignons.

L'opération était délicate avec les prunes à cause du jus : il fallait d'abord les faire sécher au soleil dans des clayettes et ensuite les mettre au four à 4 ou 5 reprises. Les **fruits séchés** étaient ensuite réutilisés pour faire des tartes après avoir été trempés dans l'eau.

On utilisait également la chaleur du four pour désinfecter les **lits** de **plume.**

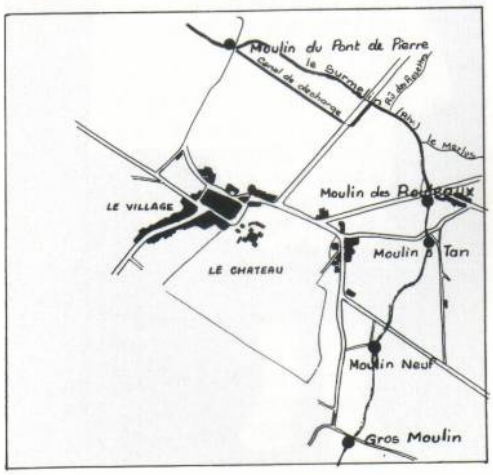

Coiffe de Grand-mère.

Le Boucher.

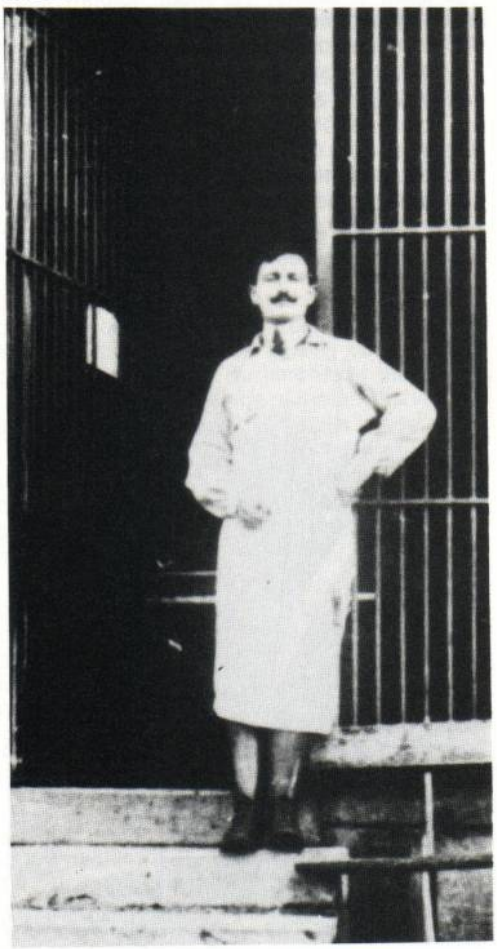

Chemise et pantalon de fillette.

L'habillement

Vêtements professionnels

Le charcutier : une blouse boutonnée et un tablier blanc.

Le boucher : une blouse ample sous un tablier blanc.

Le garde-chasse : par mauvais temps, il endossait une sorte de grande blouse blanche imperméable et des mini-bottes en cuir faites par un cordonnier.

Au début du siècle, **les facteurs** n'avaient pas d'uniforme ; plus tard, vers 1914, ils ont eu des petites blouses bleues, des pélerines et des képis.

On reconnaissait **le garde-champêtre** à son képi et à sa plaque.

L'uniforme **des pompiers** était semblable à l'uniforme actuel.

Les femmes portent une grande chemise, par dessus une jupe longue, caraco (sorte de chemisier que recouvrait partiellement la jupe). Elles ne mettaient jamais la même robe, la semaine et le dimanche. Elles se changeaient pour aller à la messe. A la fin du siècle dernier en bas des robes, on cousait une sorte de frange appelée « balayette » ou « ramasse-boue » que l'on démontait pour la laver. Un système pour pincer la robe relevée « trousser la robe » était fixé à la ceinture. Les bijoux étaient rares. Très peu de femmes possédaient une montre (montre-sautoir). Les vieilles femmes portaient des « coiffes » blanches de jour et de nuit. Dans un village voisin, une dame âgée maintient actuellement la tradition.

Jusqu'à quatre ou cinq ans, *les enfants* des deux sexes étaient vêtus de robes et avaient les cheveux longs. Après, on attribuait aux garçons des « culottes courtes » et aux filles des robes d'où passait le pantalon brodé. Sur les photos d'école on remarque les tabliers noirs pour garçons et filles. Ceux des filles étaient égayés par de grands cols blancs en dentelle. On se protégeait de la pluie avec des capes et des capuchons. Par temps froid, presque toutes les filles portaient des sortes de pélerines tricotées appelées « bacheliques » qu'on pouvait nouer autour du cou, autour de la taille.

En semaine, *les hommes* portent un pantalon de velours marron ou, dans certaines fermes, de toile bleue. Ils changent leur longue chemise de toile (très solide) environ une fois par semaine. Les plus distingués portent un gilet (devant en velours côtelé marron et dos en toile noire). Dans leur gousset, ils rangent soigneusement leur montre à fermoir souvent retenue par une chaine, accrochée à la boutonnière. Comme sous-vêtements, ils utilisent le gilet de flanelle ou de coton, le caleçon long en hiver et, pour certains, rien l'été. Beaucoup se protègent les reins et l'estomac par une ceinture de flanelle, bien enroulée. Ils se coiffent ordinairement d'une casquette (bien enfoncée et que certains gardent à la maison et même à table) ou d'un chapeau de feutre à larges bords. Ils se chaussent de sabots cloutés achetés chez les trois frères RIDET (sabotiers de père en fils, à Montmort depuis l'ancien régime) ou — de plus en plus de souliers. Les deux cordonniers de Montmort : BOURGEOIS (en bas de la place) et LECOMTE (à droite de la mairie) fabriquent des chaussures. Vers 1880, DEGAY (tailleur, demeurant dans l'impasse située entre la boulangerie et la maison VIELLARD) fait des costumes. En effet, pour les cérémonies (mariages ou enterrements), une tenue stricte est de rigueur : habit 3 pièces, chemise empesée, haut de forme, bottines (chaussures à boutons). Monsieur M. nous assure que, jusque vers 1924 on ne serait pas allé à l'enterrement sans redingote ni chapeau melon. On se serait fait très mal juger... Certains empruntaient une tenue à un ami. AULOGE d'Epernay faisait les vêtements hommes et femmes. Il passait dans les maisons avec des échantillons et des modèles. Mme FOLLIARD (emplacement du « Huit à Huit ») tenait un magasin de chapeaux, vêtements et tissus pour femmes. On y trouvait un grand choix de tissus et de couleurs. C'est par elle que la mode arrivait à Montmort. Les couturières, Mlle LUQUET et Mme MÉCHAIN employaient des ouvrières. Chez elles, leurs clientes compulsaient « Le petit Echo de la Mode ». Mme THIBAUT tailleur à Epernay est venue s'installer à la gare. Plusieurs hommes s'habillaient à Epernay.

Coiffe fillette.

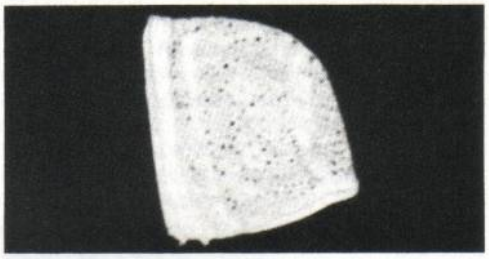

Gilet à manches.

Se soigner en 1900

Beaucoup de traitements et de diagnostics semblent dignes de Molière : bains, sinapismes, révulsifs, lavements, sangsues, purgatifs, ventouses et enveloppements de flanelle. Les causes réelles des maladies restent inconnues : ainsi la méningite serait due à une fatigue intellectuelle, des veilles, des excès alcooliques. Le méningocoque devait résister aux traitements préconisés : couper les cheveux, sangsues derrière les oreilles, friction avec une pommade irritante. On trouve aussi de bizarres traitements à base d'alcool, même pour les enfants en bas âge. Ainsi un remède absolu contre la tuberculose pulmonaire est à commander à Saint Denis de Malloc dans le Calvados : la composition en est claire ! Un autre, à base de vin rouge, est à commander à Paris, souverain contre la débilité. Et, soyons chauvins, il existait même un aliment réparateur universel qui guérissait le cœur, la fièvre thyphoïde, l'influenza, la scarlatine et qui s'appelait « VITAL-CHAMPAGNE » mélange de champagne et de kola. A côté de ces « traitements », on trouve aussi des tisanes, des extraits de plantes largement utilisés en homéopathie et phytothérapie actuellement (podophylline, ipéca, guindélia, aconit). La prévention semble faire son chemin : on demande de faire bouillir l'eau avant le nettoyage des plaies, on recommande aussi de manger des sardines à l'huile sans arêtes en cas de faiblesse... ce qui était déjà un apport de vitamines sans le savoir. A Orbais, on fabrique la liqueur digestive, « la Réoline » à base de miel. Si l'on consulte les almanachs de l'époque on y trouve des conseils au gré des saisons, conseils hygiéniques concernant l'alimentation, le mode de vie, la prévention des maladies...

Dans plusieurs familles, nous avons trouvé « Le Médecin des Pauvres et les 2 000 recettes utiles du Docteur BEAUVILLARD »)tirage 500 000 exemplaires par an).

FERMENTS PURS DE RAISINS

de GEORGES JACQUEMIN

Cure de Raisins en toute Saison

Emploi facile et ne présentant jamais d'inconvénient.

Dépôt général :

Pharmacie Centrale de la Champagne

2, place de l'Hôtel-de-Ville, ÉPERNAY

J. WEINMANN

Pharmacien de 1re Classe

Demander à la Pharmacie WEINMANN la brochure explicative du traitement par les Ferments Jacquemin. Envoi gratis et franco sur simple demande. 9297

LA RÉOLINE

Liqueur Digestive des Moines

D'ORBAIS-L'ABBAYE

(Marne)

DISTILLERIE à ORBAIS-L'ABBAYE (Marne)

DISTILLERIE à ORBAIS-L'ABBAYE (Marne)

La Liqueur Digestive des Moines d'Orbais-l'Abbaye est essentiellement **française** *par tous les éléments dont elle se compose : La* **fine Champagne** *qui en est la base, puis le choix des plantes scrupuleusement choisies qui entrent dans sa fabrication. Elle est hygiénique,* **éminemment** *digestive, s'impose aux palais les plus délicats par son goût très fin et son parfum exquis.*

ENTREPOT GÉNÉRAL

MAISON ROUSSEAUX

8, Place Royale — REIMS

Les remèdes

Voici quelques témoignages recueillis chez les personnes âgées : le médecin faisait une partie des médicaments qu'il prescrivait ; ex. sirops, pommades, etc.

On se soignait beaucoup à partir de plantes :

— le Curé Sarrazin ramassait du Millepertuis aux Rouleaux. Son parfum ressemble à celui de l'encens. Au Moyen-Age il avait la réputation de chasser les démons.

— Mme B. cueillait de la centaurée (rose) en bordure des bois, qu'elle faisait infuser dans du vin ou de l'eau de vie. Chaque matin, elle en buvait un petit verre. La centaurée est aussi appelée herbe à fièvre. Elle est conseillée aux convalescents et aux jeunes filles souffrant de couleurs pâles.

— pour faire passer le rhume, on buvait de la tisane faite avec du pas d'âne (petites fleurs jaunes que l'on trouvait dans les champs et sur la ligne avant Pâques) et de la violette.

— on prenait de la tisane de bourrache (cultivée en touffes dans le jardin et séchée au grenier) comme diurétique et pour faire transpirer (et par suite tomber la fièvre).

— dans toutes les familles, on trouvait de la menthe, de la camomille et de la verveine !

— M... a longtemps été soigné à la tisane de lierre terrestre que l'on dit excellente contre les vieux rhumes et les catarrhes. Les enfants, et mêmes certains hommes ramassaient des plantes pour les vendre à la pharmacie MIGNARD à Epernay. M. MATTON en transportait des sacs complets avec sa diligence.

— on met à bouillir des fleurs de sureau dont on fait des compresses pour provoquer un désenflement (bains de pied pour une entorse).

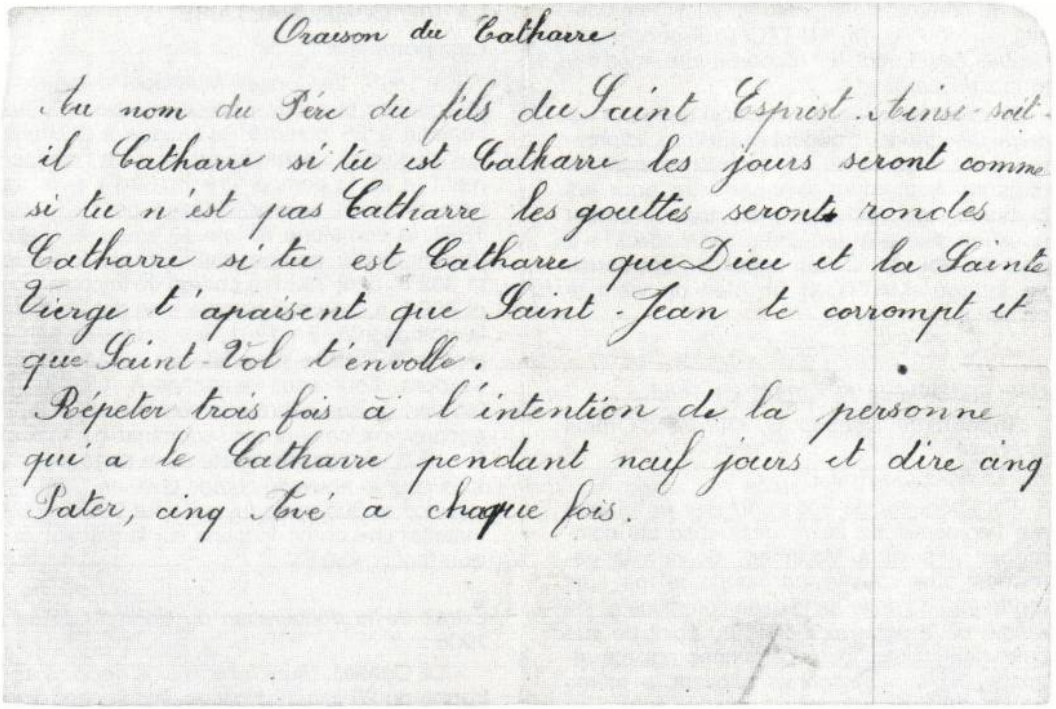

Oraison du Catharre

Au nom du Père du fils du Saint Esprest. Ainse soit-il Catharre si tu est Catharre les jours seront comme si tu n'est pas Catharre les gouttes seront rondes Catharre si tu est Catharre que Dieu et la Sainte Vierge t'apaisent que Saint-Jean te corrompt et que Saint-Vol t'envolle.

Répeter trois fois à l'intention de la personne qui a le Catharre pendant nauf jours et dire cinq Pater, cinq Avé a chaque fois.

Les sœurs soignent gratuitement les malades à domicile (on donnait ce que l'on voulait et si l'on pouvait). Sœur Albert était particulièrement estimée. Le Conseil Municipal lui allouait une indemnité de 150 F par an (1902) transformée en gratification de 100 F en 1903. La dame qui dirigeait le patronage du château était infirmière et soignait les gens à domicile. Le château passe pour avoir aidé plusieurs tuberculeux à se soigner à Berck.

Montmort n'a pas toujours eu de médecin. En 1894, le Conseil Municipal décide d'allouer une somme de 1 500 F par an au Docteur MOUNDLIC, exposant que la Commune était restée longtemps sans médecin et que ce n'est qu'à force de publicité qu'elle a pu en amener un. Cette indemnité compense en partie l'obligation de soigner gratuitement les indigents. Curieusement, cette indemnité est ramenée à 1 200 F puis à 900 F en 1900. En 1901, le médecin quitte Montmort après une « conciliation » en justice de paix. Le Conseil accorde une indemnité de 1 000 F au Docteur SIMARD qui le remplace aussitôt et s'installe dans une maison communale. Mis en demeure (par huissier) de la quitter (en 1905), on le somme de payer un loyer de 900 F (jusque là gratuit). Il quitte alors Montmort. Le Docteur TULASNE lui succède puis en 1911 le Docteur GAYRARD qui — malade, cesse ses fonctions en 1912. Le Conseil fait afficher une offre d'emploi avec prime de 1 000 F par an dans les facultés de Médecine de Nancy et de Paris. En 1913, s'installe le Docteur EZRA (« sujet Ottoman qui demande une autorisation de séjourner »... accordée par la commune). Le Conseil le loge gratuitement, lui accorde une indemnité de 600 F et lui demande un « engagement de ne quitter son poste qu'en cas de force majeure ». Le Docteur PROVENDIER lui succédera de 1925 à 1971. Depuis Montmort n'a plus de médecin...

Il n'y a jamais eu de pharmacien dans la commune mais un simple dépôt à l'Hôtel du Cheval Blanc. La Pharmacie MIGNARD d'Epernay dépêchait chaque jour un cycliste à Saint Martin, le Baizil, Lucy, Montmort et Champaubert. On déposait l'ordonnance dans la boîte et le lendemain on trouvait les médicaments, que l'on payait aux DESTREEZ. En

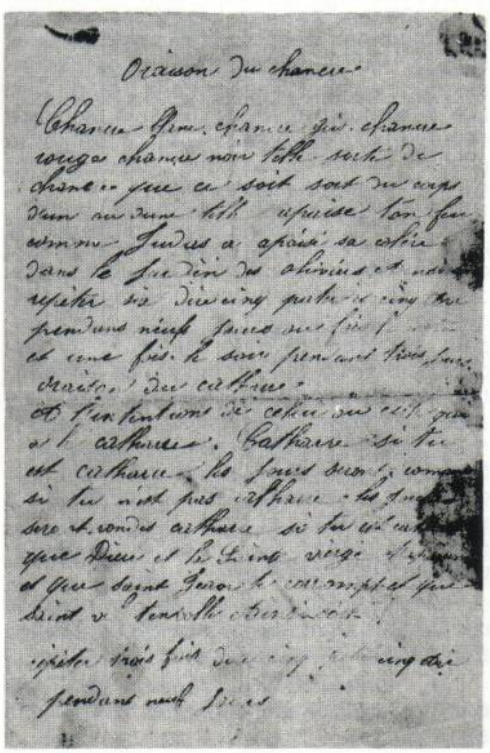

Oraison du chancre

cas de commande importante, le cycliste passait à domicile. M. MATTON (diligence) acceptait également de rapporter des médicaments d'Epernay.

Si on ne fait appel au médecin que pour les maladies graves (rougeole, oreillons, diphtérie) les accidents ou les accouchements, on consulte facilement le vétérinaire pour les chevaux, les vaches... mais très rarement pour les chiens et les chats. Le médecin n'a pas de voiture. Il fait appel à l'entreprise de louage (MATTON) ou bien on vient le chercher.

Une épidémie à Montmort en 1888...

Rapport du Docteur G. Ollivier d'Orbais l'Abbaye.

« Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur l'épidémie de fièvre muqueuse qui commence à sévir à Montmort. Suivant la demande que vous m'adressez, je me suis rendu tout de suite dans cette commune et j'ai étudié cette petite épidémie au point de vue contagion. Jusqu'ici, 5 personnes ont été atteintes. Ces 5 personnes habitent le même quartier et font usage de l'eau d'un puits à 10 mètres duquel se trouve sur le même plan une fosse d'aisance infectée qui n'a pas été vidée depuis de longues années. En outre, ce puits est en contre-bas du château et les sources qui l'alimentent passent dessous ; or en juillet et en août dernier, j'ai soigné un cas de fièvre muqueuse dans ce château. Ce puits est donc suspect au double point de vue de la fosse d'aisance et de ces sources.

Il est donc nécessaire de faire interdire pendant longtemps (4 ou 5 mois) l'usage de ce puits et de faire vidanger au plus tôt la fosse d'aisance qui l'avoisine. Les écoles ne m'apparaissent pas menacées, je crois qu'il serait superflu pour le moment d'en ordonner la fermeture. L'enfant P., atteint de la maladie, habite habituellement Paris. Il est à Montmort depuis quelques semaines et ne fréquente pas les écoles de ce pays : aucun écolier n'est donc atteint actuellement.

Néanmoins, il serait prudent d'interdir pendant 3 ou 4 semaines l'entrée des écoles ou de la garderie aux enfants des parents malades ou de ceux qui habitent le quartier et qui ont fait usage, jusqu'à ce jour du puits suspect. En effet, la fièvre muqueuse ou thyphoïde a un début lent, progressif, insidieux. On ne s'aperçoit de la maladie que lorsqu'elle a déjà commencé son évolution, alors seulement, l'enfant quitte l'école : or pendant le temps qui a précédé ce moment, étant déjà malade, il a fréquenté ses camarades et il a semé dans l'école et dans les cabinets d'aisance les germes de la maladie qui se propage ensuite rapidement.

Telles sont, Monsieur le Préfet, les mesures nécessaires à prendre pour empêcher l'extension de cette petite épidémie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, avec un profond respect, votre très humble serviteur ».

LA VIE COMMUNAUTAIRE

Les pompiers

En 1895, le Conseil Municipal décide de réorganiser la subdivision de pompiers. Il fixe l'effectif à 25 hommes, s'engage à subvenir aux dépenses : achat et entretien de l'équipement et de la pompe (crédit : 50 F). Chaque homme reçoit une gratification de 10 F. En 1899, la commune achète 40 seaux en toile, une nouvelle pompe aspirante et foulante (1 382 F, dont 732 F à charge de la commune et 400 F à celle des pompiers) et habille toute la compagnie. En 1901, les pompiers adhèrent à la Caisse nationale de retraite et de secours. Leur sous-lieutenant A. LEVEQUE fait don de son sabre à la commune. On peut encore voir celui-ci au secrétariat de mairie. En 1903, le Conseil achète 50 m de tuyaux de toile pour la nouvelle pompe puis, en 1909, un dévidoir et 300 m de tuyaux pour 950 F. Il fait installer une borne-fontaine sur la place publique (coût : 450 F).

Extrait de la délibération du C.M. du 21 juin 1905 :

« Le Conseil, réuni à l'occasion de la catastrophe du 20 juin 1905 dans laquelle trois enfants du pays sont morts asphyxiés dans une fosse d'aisance,

Attendu que Léon Champion, sapeur-pompier depuis plus de vingt ans, en allant au secours de son fils Benjamin, a été asphyxié dans la fosse et n'a pu être ranimé,

Que Souply Alfred et Piètre Albert, tous deux pompiers de la subdivision de Montmort sur l'appel qui leur a été fait, se sont précipités au secours de Léon Champion et de son fils Benjamin,

Qu'au péril de leur vie, ils ont pénétré dans la fosse, que Souply Alfred y a trouvé la mort et que Piètre retiré inanimé est en ce moment gravement malade,

Que Léon Champion laisse une veuve sans ressources avec trois enfants âgés de 15 ans, 8 ans et 3 ans,

Que Souply Alfred laisse sans ressources une veuve d'une santé très délicate et une fillette de huit ans qui vont se trouver dans la plus affreuse misère,

Demande :

1. A la Caisse de Secours de l'Union des Sapeurs-Pompiers de la Marne,
2. A la Fédération des Pompiers de France,
3. A la Caisse des Victimes du Devoir,

un secours pour venir en aide

1. à la veuve Léon Champion et à ses trois enfants,
2. à la veuve Alfred Souply et à son enfant,

et, comme premier secours, accorde à chacune des veuves une somme de cinquante francs qui seront prélevés sur les dépenses imprévues.

(Même séance) Le Conseil à l'unanimité,

Vote des félicitations et des remerciements à MM. R. Blondelle, A. Piètre et J. Nourricier pour leur acte de courage et de dévouement,

Demande une récompense pour tous trois et, notamment, une médaille de sauvetage pour R. Blondelle et A. Piètre.

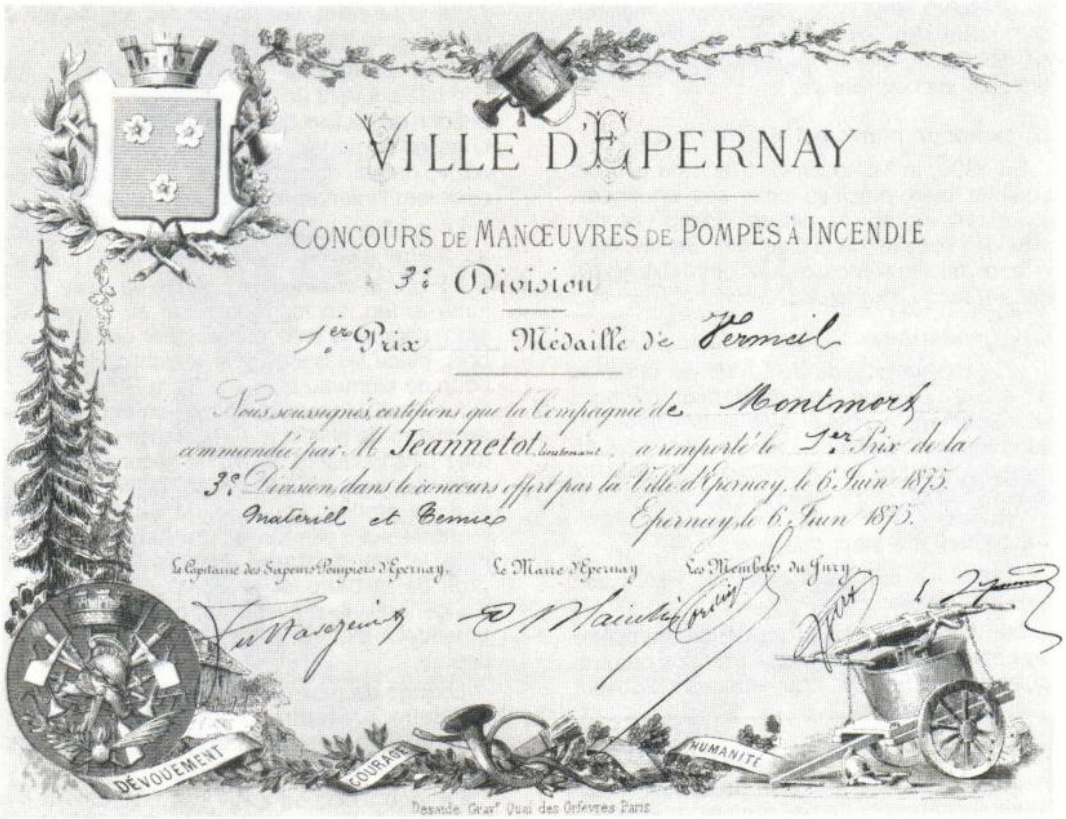

(Même séance) : Fêtes publiques de 1905, Vu le deuil dont sont frappées deux honorables familles, le Conseil décide de ne prendre aucune part aux réjouissances publiques et réserve le fonds pour le distribuer comme secours aux veuves et à leurs enfants.

Le garde-champêtre

M. LEVEQUE a été garde-champêtre jusqu'en 1904. Sa fonction municipale essentielle était le maintien de l'ordre public. Il devait être présent :

— à la justice de paix le mardi après-midi : la nettoyer et y allumer les feux avant l'audience,

— aux fêtes officielles : 14 Juillet, fête patronale,

— au Conseil de révision : préparer la salle pour le tirage au sort (1897) et, fournir ce jour-là les tapis, pot à eau, savonnette et serviettes nécessaires.

Il a également la charge des services accessoires suivants :

— nettoyer le corps de garde, fournir la paille et loger les voyageurs,

— nettoyer les fontaines et lavoirs communaux chaque semaine, le dimanche matin,

— servir les pompiers le jour de la fête nationale,

— préparer la salle et ce qui est nécessaire les jours d'élections,

— préparer et nettoyer la place toutes les semaines, les jours de marché, de révision et de fêtes publiques,

— percevoir les droits de place les jours de marché, à raison d'un sou par panier d'œufs ou de beurre, de 0,10 F par m² occupé par les revendeurs, bouchers, jardiniers et marchands forains. Les jours de fête, les forains, acteurs de plein vent et acrobates étant dispensés de toute redevance.

Le Conseil Municipal précise dans sa délibération du 12 octobre 1897, que si le service ne se faisait pas, il y serait pourvu par la municipalité aux frais du garde champêtre sans préjudice de tous dépens qui seraient fixés par les tribunaux compétents... L'adjudicataire était, en outre, tenu de fournir une bonne et valable caution pour exécuter ce marché !

Le garde-champêtre parcourait les chemins et menaçait de verbaliser quand une vache, mal gardée par les enfants, s'aventurait dans le pré du voisin.

Il portait généralement son képi et sa plaque de cuivre mais ne revêtait la tenue réglementaire que pour les cérémonies officielles.

Le garde-champêtre était également « crieur public » pour les ventes du notaire.

En mai 1904, M. RENAULD remplace M. LEVEQUE démissionnaire. Le C.M. confie également à M. RENAULD l'entretien des chemins ruraux : il sera cantonnier et devra vérifier les travaux exécutés par les ouvriers sur les chemins. On lui interdit de se livrer à une autre occupation pour un particulier. Plus tard, on l'autorisera quand même « à faire son jardin et ses pommes de terre et à rentrer son chauffage ».

Le « Père RENAULD » avait de la prestance et était respecté. Il savait être toujours là où

sa présence était nécessaire pour le maintien de l'ordre. Sur des photos, on le remarque derrière les conscrits, au milieu d'une manifestation de cultivateurs...

Le tambour municipal

En 1900, le Tambour était tenu de faire 15 stations bien précises pour ses annonces, ex. : vis-à-vis du chemin de l'Etang Claudin, près de l'escalier de la Cour des Gentils, dans la cour du Gros Moulin, aux deux extrémités de la Basse Chauderue...

Les gendarmes

En 1903, la brigade de BAYE est ramenée de 4 à 2 hommes. Les gendarmes d'Etoges se déplacent à cheval puis à bicyclette. Ils interviennent rarement à Montmort car les affaires courantes sont réglées par le Maire avec l'aide du garde-champêtre.

La justice de paix

Toutes les affaires banales de justice sont réglées sur place.

Le Maire, sur rapport du garde-champêtre, se charge de la conciliation à propos de quelques menus larcins : chapardages... Souvent, l'affaire se solde par un don fait aux sociétés de bienfaisance ou aux écoles.

Mais, à l'époque, il est des chicaniers (et l'on cite souvent un certain village) qui veulent plaider en justice certaines affaires : délits de chasse, bornages, mauvais payeurs, braconnage, défaut d'éclairage ou de plaque... nécessitent l'intervention du juge de paix.

Le greffier J. BARBIER aidé de son clerc, se charge d'abord d'instruire l'affaire.

Le garde-champêtre prépare la salle : allume le feu, accroche la barre au bureau du juge, sépare la salle en deux par une grille en bois, place les bancs pour le public, donne un coup de plumeau au buste de la République... Sous l'œil vigilant du garde-champêtre, les amateurs de plaidoirie — quelques vieux habitués — s'installent. En tenue décente s'il vous plaît ! Le juge (M. COUPOIS) coiffé de sa toque, le greffier, l'huissier (M. MARTINIÈRE) montent sur l'estrade et prennent place derrière le grand bureau. Les avoués viennent près de la barre et le jugement commence. En général, le prévenu est condamné à une amende à laquelle s'ajoutent les frais de justice.

Le juge de paix demeure à Orbais et se fait conduire à Montmort par une voiture de louage. Juge, greffier et huissier sont des gens considérés dans le canton.

Le juge s'occupe aussi des conseils de famille et nomme les tuteurs. Il dispose d'un bureau et d'une salle d'archives* derrière la justice de paix.

MONTMORT

Tribunal de simple police. — Six jeunes garçons, dont l'aîné a vingt ans, étaient appelés hier à la barre de la justice de paix et étaient accusés d'avoir brisé, le jour de la fête patronale, des objets mobiliers (verres, lampes, carreaux) dans le café tenu par M. Toumire, à Corribert.

Léon Wary qui a fui dès le début de la bagarre est acquitté.

Rondeau affirme qu'il faisait une magnifique série de carambolages dans un café voisin et qu'il n'a rien vu.

Champion prétend qu'il dansait sur la place publique et c'est à peine s'il a vaguement entendu parler du charivari du café Tourmire.

Parys a reçu de Mme Toumire un coup de queue de billard, il ne porte pas plainte, mais trouve cependant que cette dame manque de courtoisie envers ses clients et il jure de ne plus mettre le pied dans un établissement où l'on est si mal reçu.

Henri Bayet et Auguste Wary reconnaissent avoir dansé et chanté, mais ils ne savent pas qui a cassé les verres, il est probable qu'ils ont roulé à terre pendant la bagarre.

Tous les cinq sont condamnés à un franc d'amende et aux dépens.

Auguste Wary fera trois journées de travail pour avoir frappé un nommé Grison, se disant conducteur de travaux, qui était intervenu on ne sait de quel droit et invitait les jeunes garçons au calme en en serrant un au collet.

La déposition du témoin qui a cinq pieds six pouces, des épaules larges et carrées, provoque les rires moqueurs de l'auditoire quand il veut faire croire qu'il a été tenu en respect par de jeunes galopins à moustache à peine naissante

L'aspect social

La Municipalité a toujours un rôle social. Le registre des délibérations nous apprend comment elle l'a rempli.

Il existe un **secours à domicile aux vieillards indigents.** Chaque année, les conseillers établissent en comité secret la liste des inscrits. Il y en a 35 en 1895, 43 en 1905, 46 en 1909 et 15 en 1914. En 1895, le C.M. évalue les frais d'assistance médicale gratuite à 7 F par tête et vote donc un crédit de 245 F (dont une subvention de 147 F).

En 1899, le C.M. prend en charge à 50 % les frais de secours à domicile et décide de verser 17 F par mois à une veuve âgée qui a recueilli sa petite-fille pendant l'emprisonnement des parents de celle-ci.

En 1901, la Municipalité charge le **Bureau de bienfaisance** de mettre à la disposition de deux époux invalides de plus de 80 ans, une femme de ménage, quelques heures par semaine.

En 1902, le C.M. donne au Bureau de bienfaisance les bois d'élagage... qu'il n'a pas pu vendre, et lance une souscription en faveur des sinistrés de la Martinique pour laquelle il s'inscrit en tête avec une somme de 50 F.

Après la catastrophe de juin 1905, le C.M. accorde 50 F à chacune des veuves. Le Conseil estime qu'un vieillard peut vivre avec 165 F par an (60 F de pain, 20 F de lait, 50 F d'autres aliments, 15 F de chauffage et 20 F

de vêtements). Compte tenu du secours à domicile et des allocations en nature (par exemple, le jour de la fête patronale), le C.M. réduit cette somme à 10 F par mois, ce qui correspondrait à environ 400 F en 1980.

En 1913, le Conseil accorde une indemnité d'assistance aux femmes en couche, de 0,75 F par jour (crédit 100 F pour l'année). A différentes dates, il décide de prendre en charge les frais d'hospitalisation, d'enterrement d'indigents.

Quand un mendiant passe, sac au dos, la Mairie lui distribue un bon de pain. Aux indigents elle donne des bons de bois.

En 1914, l'allocation pour famiiie nombreuse est suspendue et remplacée par l'allocation militaire. Dans un bel élan de solidarité, il est créé un Comité de distribution de secours et les dons affluent spontanément : 25 F, 100 F et même 500 F de la part de chacune des deux dames du Château. Un appel est lancé aux volontaires pour finir les moissons en cours, là où les hommes sont mobilisés.

On a déjà dit que les châteaux avaient leurs œuvres.

Tout le monde nous parle d'une solidarité beaucoup plus grande que de nos jours.

Les lois sociales n'en sont qu'à leur début. On travaille 10 heures par jour et le repos hebdomadaire est rarement appliqué en agriculture (il fallait soigner les chevaux...). On prenait juste le dimanche après-midi ; mais jamais de vacances !

Les socialistes réclamaient la loi de 8 heures. Dans les campagnes, on en rit et on chante :

« Quand y'aura pu qu'huit heures à turbiner,
L'brave ouvrier cessera pas de réclamer.
Y f'ra l'potin contre la journée d'sept heures,
Puis y s'grouillera pour la journée d'six heures.
Et du fait de son r'tard,
Y aura l'jour d'une heure et quart.
Alors, y s'dira :
« Ça va bien com' ça ! »
Aussi, pour le coup
On n'f'ra rien du tout.
Pour l'populo,
Quel tour rigolo.
Pour faire le travail non de non,
Il ne restera plus qu'les patrons.

La mairie et la maison d'école

Avant la Révolution, la Commune de Montmort possédait une maison d'école et un presbytère dotés de biens qui furent vendus sans indemnité pour elle.

Depuis, ayant dû faire face aux dépenses non négligeables occasionnées par la location de divers locaux, le C.M. envisage en 1837 de construire les bâtiments suivants :

— logement de l'instituteur primaire,
— une classe « propre et commode » pouvant recevoir les élèves de la commune,
— une salle d'audience pour la justice de paix dont la commune est le chef-lieu,
— une halle pour les foires et marchés,
— une maison commune,
— une remise pour la pompe à incendie, avec des seaux et ses accessoires.

Le Maire présente un plan des constructions à faire sur la place publique. On retient le devis du sieur Destreez, maître charpentier à Montmort. Les travaux commencent en 1842. En 1881 et 1882, on envisage de nombreuses modifications concernant la Maison d'Ecole ; en fait, on se contente de modestes améliorations. En 1881, le grenier au-dessus de la justice de paix est transformé en gymnase. En

1882, la fanfare municipale sera autorisée à y donner ses soirées et concerts (auparavant, ces soirées avaient lieu au Café du Nord).

La politique

Le début du siècle marque pour les campagnes le début du progrès économique. Les profonds changements opérés par les lois scolaires de Jules Ferry commencent à porter leurs fruits. On parle de la guerre sans trop y croire. On sait que l'Allemagne se réarme, mais l'ennemie héréditaire, reste, aux yeux de beaucoup, l'Angleterre...

L'école prépare les esprits : les instituteurs tiennent des discours patriotiques à leurs élèves. Une société de tir entraîne les jeunes de Montmort...

Dans la presse locale, conservateurs cléricaux et radicaux s'affrontent sur les grandes affaires nationales : Dreyfus, Panama, expulsion des Congrégations. A Montmort, Jaurès, passe pour un exalté révolutionnaire et on parle surtout de lui le jour de son assassinat.

La vie politique locale semble assez riche, bien que les gens se défendent de faire de la politique. La presse ne s'embarrasse pas de nuances. Ainsi pour les élections municipales de Montmort de 1903, on relève dans « L'Eclaireur de l'Est » : sont élus 4 radicaux et 5 réactionnaires. Les élections cantonales sont également l'occasion d'affrontements qui font le bonheur des journalistes. On a ainsi l'occasion de lire quelques portraits savoureux de notables engagés politiquement. Ainsi, M. Patenôtre — Maire de Baye — a eu, d'après « L'Eclaireur de l'Est », le malheur de se présenter contre M. Charlot, Maire d'Orbais... Mais le canton ne tourne pas le dos à la République !

Les réunions publiques ont lieu dans la salle de justice de paix et sont parfois mouvementées. On n'y voit pratiquement pas de femmes puisque celles-ci n'ont pas le droit de vote. Pour les élections législatives, le canton reçoit la visite de personnalités venues soutenir le candidat. Les députés n'y sont pas rares.

Monsieur Vallé, Garde des Sceaux, enfant de la région, vient présider en 1904, une grande fête républicaine à Montmort, où chacun se congratule...

Une Association Cantonale Démocratique et Républicaine est créée et compte rapidement plus de 600 membres qui sont invités à participer à un banquet populaire sous le patronage des Comités d'Union Républicaine de l'Arrondissement d'Epernay qu'honorent de leur présence M. Vallé (Garde des Sceaux), le Général André (Ministre de la Guerre), Camille Pelletan (Ministre de la Marine).

Droits et devoirs des maires

(extraits d'un almanach de 1902)...

Protection des enfants employés dans les professions ambulantes : le maire doit exiger des acrobates, saltimbanques, montreurs d'animaux ou directeurs de cirques, la production des actes de naissance et des livrets ou passeports relatifs aux personnes qu'ils emploient dans leurs représentations. Au cas où les artistes mineurs auraient moins de 16 ans (ou moins de 12 ans s'ils sont employés par leurs parents), le maire interdit ces représentations.

Mendicité et vagabondage : les maires doivent signaler promptement aux préfets et sous-préfets la présence de mendiants et vagabonds dans leur commune, et la direction prise par eux chaque fois qu'il aura été impossible de se saisir des délinquants et de les livrer à la gendarmerie.

Grève : signaler au préfet (télégraphiquement au besoin), toute cessation de travail dans les établissements industriels et fournir tous renseignements à ce sujet.

Classement des voitures et des chevaux : le maire assiste aux opérations effectuées annuellement par les commissions instituées par la loi de 1877 pour l'examen des chevaux, des mulets susceptibles d'être réquisitionnés par l'autorité militaire. Il assiste au classement des voitures attelées qui a lieu tous les trois ans.

Locomobiles : le maire doit informer l'ingénieur ordinaire des mines de l'arrivée de toute locomobile qui est installée dans la commune pour les travaux agricoles et indique le lieu où elle fonctionne.

Les journaux

A la bibliothèque d'Epernay, nous avons trouvé trace de dix collections de journaux locaux (arrondissement d'Epernay) régulièrement publiés au début du siècle :

1. **Le Courrier du Nord-Est** (l'Echo Sparnacien) paraissant le mercredi, le vendredi et le dimanche.
2. **Le Réveil de la Marne** (1898-1934). Organe des associations radicales et radicales socialistes de l'arrondissement d'Epernay.
3. **Le Progrès de l'Est :** Quotidien. Union des groupes de gauche.
4. **La Concorde républicaine.** Quotidien d'information et de progrès social pour le rassemblement du Peuple français.
5. **Le Champenois.** Journal quotidien de l'arrondissement d'Epernay.
6. **La Dépêche de l'Est :** quotidien républicain régional.
7. **L'Observateur Sparnacien :** journal républicain.
8. **L'Echo sportif du Nord-Est.**
9. **Le Vigneron champenois.**
10. **Epernay : les nouvelles de la guerre.**

Le Courrier du Nord-Est et le Réveil de la Marne que nous avons consultés ont l'un et l'autre quatre pages. La première, après un éditorial, donne des informations de politique générale. La seconde et la troisième se partagent entre la politique (informations régionales), un feuilleton plus ou moins littéraire et les annonces légales. La dernière page est réservée aux petites annonces, à la publicité, aux cours des marchés, aux annonces météorologiques.

Chaque jour, le Courrier du Nord-Est — conservateur — attaque avec véhémence le gouvernement radical et, le Réveil de la Marne s'emporte contre l'obscurantisme des

réactionnaires. Nous n'y avons trouvé aucune photo. Les articles concernant Montmort, nous ont permis de compléter nos enquêtes.

A Montmort, on lisait également **Le Petit Journal** (avec supplément hebdomadaire, le jeudi, présentant des photos et des reportages). Un vieil homme l'apportait chaque jour à pied. Certains lisaient **L'Eclaireur de l'Est** (radical) et **Le Gros Bavard** (almanach plus petit que le Vermot, imprimé en Champagne méridionale, à Bar-sur-Seine). Dans certaines maisons bourgeoises et châteaux, on devait lire « Le Figaro ».

Presque tout le monde lisait le journal.

Affaires militaires

La période que nous étudions commence après la guerre de 70 et finit avec celle de 14-18 (en fait, la fin du XIXe, siècle à bien des égards).

Les dépenses communales de la guerre de 1870 s'élèvent à 41 378 F. Un emprunt est lancé auprès des habitants. Vingt-et-une familles y souscrivent (de 100 F à 7 600 F pour le Marquis de Bouthillier). D'autre part, il y a eu de nombreuses réquisitions. Une estimation est faite en 1871.

L'Etat subventionne et la Municipalité est chargée d'assurer la répartition des sommes reçues.

Il faut dédommager les 118 personnes qui ont hébergé les militaires allemands avec leurs chevaux. A cet effet, l'Etat accorde une subvention de 4 853,18 F.

M. B. reçoit 50 F pour 36 journées de chevaux et 108 journées d'hommes.

M. M. estime ses dépenses à 709 F (dont 482 F de vin, 137 F d'eau de vie, 17 F de pain, 10 F de café et 2 F de cigares).

Pour rembourser l'emprunt souscrit, le C.M. vote un impôt extraordinaire de 1 500 F en 10 ans, puis de 2 000 F en 15 ans.

Les Vétérans des Armées de Terre et de Mer de 1870-1871 forment une section à Montmort en 1899. Ils se réunissent régulièrement dans les principales communes du canton. Le 22 avril 1900, ils organisent une grande fête à Champaubert-la-Bataille (avec remise de drapeau) qui se termine par un banquet de 115 couverts et un toast du Député. L'avant-dernière réunion remonte au 19 mai 1912 et précède la dernière de 24 ans. Il ne reste alors que 76 membres sur les 210 du début : 20 ont été fauchés à la guerre de 14.

Le C.M. doit se prononcer sur plusieurs demandes de dispense de service militaire pour soutien de famille. Il rejette celle de W. qui a obtenu le n° 55 au tirage... et appuie certaines, pour des familles nombreuses et indigentes.

A l'école de garçons, les élèves apprennent à tirer à la carabine. En 1909, une société de tir et de préparation militaire est créée à Montmort ; elle regroupe 110 membres et installe un stand de tir à la « Vente aux Pierres ». Les hommes que nous avons interrogés s'en souviennent comme d'une distraction et non comme d'une préparation militaire...

Le 1er août 1914, le maire reçoit l'ordre de mobilisation générale.

Croyait-on à la guerre ? Pas à Montmort et malgré les déclarations répétées de certains hommes politiques. On se disait « ce n'est pas possible ; avec les canons et les mitrailleuses,

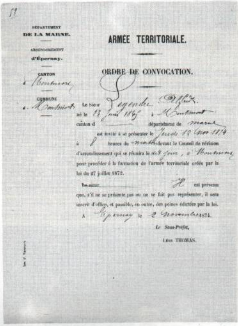
DÉPARTEMENT DE LA MARNE.
ARRONDISSEMENT d'Épernay.
CANTON de Montmort
COMMUNE de Montmort

ARMÉE TERRITORIALE.

ORDRE DE CONVOCATION.

Le Sieur Legendre Alfred né le 13 juin 1845 à Montmort canton d — département de Marne est invité à se présenter le Jeudi 12 nov 1874 à 8 heures du matin devant le Conseil de révision d'arrondissement qui se réunira le dit jour, à Montmort pour procéder à la formation de l'armée territoriale créée par la loi du 27 juillet 1872.

Le sieur — est prévenu que, s'il ne se présente pas ou ne se fait pas représenter, il sera inscrit d'office, et passible, en outre, des peines édictées par la loi.

A Épernay le 2 novembre 1874.

Le Sous-Préfet,
Léon THOMAS.

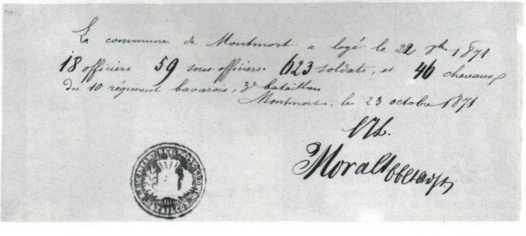
La commune de Montmort a logé le 22 7bre 1871
18 officiers 59 sous-officiers 623 soldats, et 46 chevaux
du 10 régiment bavarois, 3e bataillon
Montmort, le 23 octobre 1871
[illegible]

il ne resterait plus personne... ». Les hommes sont néanmoins partis défendre leur Pays. Ils n'allaient pas « bouffer du boche » (la guerre de 70 était loin) mais, en classe, ils avaient appris à aimer la France et à être patriotes. Ainsi, avons-nous relevé sur des cahiers d'écolier « que c'est beau d'être soldat... c'est un honneur de défendre le drapeau... Le soldat doit protéger la Patrie et verser son sang pour elle... En retour, nous devons aimer le soldat, le fêter, l'acclamer... »

Vingt-huit Montmortais sont tombés au Champ d'Honneur. En 1919, le C.M. donne le nom du Général Berthelot à la place de la mairie « en reconnaissance à son armée qui a sauvé le pays de l'incendie et du pillage ». Le Général se montre « reconnaissant du grand honneur qui lui est fait » dans une lettre adressée au maire. En 1922, la Commune de Montmort « fait élever un monument en granit de 4,30 m pour honorer la mémoire de ses enfants morts pour la Patrie ».

La poste

En 1896, la Receveuse des postes s'appelle Mlle CHAUSY. Le C.M., satisfait de ses services, lui accorde une gratification de 100 F. Travaillaient également pour la poste : les facteurs, un « piéton municipal » et un facteur du télégraphe.

En 1904, ce dernier demande une augmentation parce qu'il doit aussi porter les appels téléphoniques. En 1911, un arrêté ministériel exonère la Municipalité de la distribution des télégrammes, messages et appels téléphoniques, cette distribution devant désormais être effectuée par l'administration. Le C.M. désire néanmoins assurer la distribution comme par le passé et continue à payer M. DESTREEZ comme piéton municipal ! En 1920, il sera remplacé par M. Arthur MÉCHAIN.

M. JACOILLOT succède à Mlle CHAUSY jusqu'en 1929.

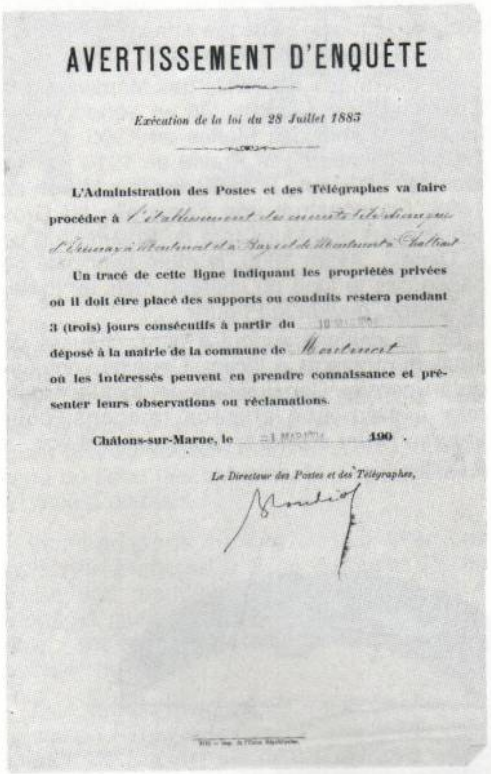

AVERTISSEMENT D'ENQUÊTE

Exécution de la loi du 28 Juillet 1885

L'Administration des Postes et des Télégraphes va faire procéder à l'établissement des ouvrages téléphoniques d'Urmay à Montmort et à Bayeul de Montmort à Chaltrait

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports ou conduits restera pendant 3 (trois) jours consécutifs à partir du 10 [illegible] déposé à la mairie de la commune de Montmort où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

Châlons-sur-Marne, le 21 MARS 190 .

Le Directeur des Postes et des Télégraphes,

Les occupations du receveur sont variées et les journées de travail sont longues : à 5 h du matin, tri du courrier, c'est-à-dire rassemblement des lettres de même destination que l'on emballe dans un papier fermé par un cachet de cire. Dans la journée, il faut vendre les timbres fiscaux d'enregistrement et les timbres postaux, payer ou envoyer les mandats, faire la comptabilité (et relever, chaque jour les numéros de tous les billets de banque), répondre au téléphone, envoyer les appels téléphoniques des gens qui viennent à la cabine, faire marcher le télégraphe... Le télégraphe envoyant des messages codés, le receveur doit comprendre le code, c'est-à-dire le lire et l'écrire. Sa fille porte parfois les télégrammes à domicile. Pendant la guerre de 14-18, la poste de Montmort reçoit de nombreux messages destinés à l'Etat-Major stationné dans la commune.

Peu de gens possèdent le téléphone : la Maison Destreez (« Le Cheval Blanc »), le Docteur, le Château, le Notaire et M. Bouchel (l'agent voyer).

Le bureau de poste se trouve très longtemps au rez-de-chaussée de la maison située en contre-bas de l'école des filles. On y entre par un tambour. Les gens qui attendent une communication téléphonique (ça peut durer très longtemps) peuvent s'asseoir sur un banc face à la porte. Le receveur se tient derrière un guichet ouvrant vers le public par deux portes grillagées. Les sacs des facteurs sont accrochés au fond du bureau.

Quelques années plus tard, la poste s'installe dans l'ancienne maison du Prieur sur la place de la mairie.

Les facteurs. Les « facteurs de nuit » viennent à pied d'Orbais en poussant une petite voiture à bras, compartimentée avec un casier pour chaque village. Jusqu'en 1900, ils couchent dans une toute petite baraque, située sur le trottoir en face de l'entrée du château. Ensuite, ils sont logés chez Mme Jacquemin. Les facteurs partent faire leur tournée à 6 h du matin. Dans chaque village, ils déposent le courrier à la cabine téléphonique et la préposée le distribue. Bien que transportant de l'argent, les facteurs ne sont pas armés. Il est vrai qu'ils n'ont jamais été dévalisés ni attaqués. Les facteurs n'ont pas d'uniforme.

Deux autres facteurs, en uniforme, font leur tournée à vélo : MM. DEPLAINE et HÉRAUT. M. DEPLAINE doit bien souvent pousser son vélo, car les chemins sont boueux et peu carrossables. Il dessert une partie de Montmort, la « rue des Meulières », la Ville-sous-Orbais, La Caure, les Petits Bouleaux, la Grange Lau-

rent et La Grange du Vau. On dit qu'il a une « bonne » tournée parce qu'il est nourri dans les fermes où il passe. On lui offre du cidre. M. HÉRAUT va à pied jusque Chaltrait en passant par les Rouleaux, la Basse Chaude-Rue, la Haute Chaude-Rue, la Charmoye et la Maison forestière. Le facteur attend que les gens répondent au courrier : il leur laisse une heure entre son arrivée et la levée de la boîte. Les facteurs doivent rentrer au bureau de poste de Montmort pour 6 heures : les tournées sont longues mais, heureusement, le sac de cuir est bien moins plein qu'aujourd'hui ! Le Conseil Municipal détermine les tournées. En 1880, on relève une polémique entre Orbais et Montmort au sujet de la distribution du courrier au Baizil. L'agent voyer expose que la différence moyenne est de 2 880 m en faveur de Montmort.

Vers 1914, le traitement du receveur est de 86 F par mois. Les facteurs gagnent nettement moins, quoique, dès 1903, ils réclament 1 100 F par an avec 100 F d'augmentation tous les deux ans et 12 jours de congé avec remplacement aux frais de l'Etat. Quelle utopie !

Les transports

Faute de moyens de transports développés, on se déplace peu vers 1900.

Routes et chemins n'ont pas l'aspect que nous leur connaissons aujourd'hui. Les routes sont empierrées. On extrait les pierres des carrières de « la Vente aux Pierres » (jusqu'en 1880) puis à Mardelles (jusqu'en 1914) enfin, au Mont Armé pendant la Guerre (en particulier, travail des prisonniers allemands du camp de Courcelles). Des manouvriers cassent les pierres. M. Bouchel les paie au m³. On réutilise aussi beaucoup les matériaux de démolition. On emploie, enfin, les pierres ramassées dans les champs qui en regorgent dans notre Brie. Les cantonniers dressent un lit serré de pierres et de sable. Celui-ci provient des carrières situées le long du Surmelin. Un « roule » tiré par des chevaux attelés tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, compacte l'ensemble. Peu avant la guerre apparaissent les premiers rouleaux compresseurs à vapeur. En 1925, le Conseil Municipal prend la délibération suivante : « ... considérant que le goudronnage présente pour les routes en pente les plus grands inconvénients pour la circulation des voitures à traction animale, le C.M. estime que ce travail rendrait la rue principale glissante et impraticable aux agriculteurs et aux voituriers et décide d'intervenir auprès de l'Administration des Ponts et Chaussées pour qu'elle renonce à tout goudronnage dans la traversée du village de Montmort ». Les routes sont souvent bordées d'arbres (peupliers, pommiers et poiriers, sur les routes de Corribert et d'Etoges). Chaque année, on vend la récolte sur pied aux habitants du village.

On ouvre des chemins : des Mardelles à la Caure, l'Etang Claudin. On en vend : 600 F pour le chemin des Merlus en 1905. On en élargit : chemin de la Prairie en 1910. On en reclasse : la Haute Pensée, le Gros Moulin en 1895. On construit une passerelle au Gros Moulin, des aqueducs (rue du Prieuré, rue de la Dîme)... Avant 1860, la route principale ne passe pas le long du château mais au milieu du village, devant le Prieuré.

On se déplace surtout **à pied,** chaussé de souliers montants à lacets. Certains vont jusqu'à Epernay. Certains facteurs font leur tournée à pied. Les artisans (maçons, couvreurs...) vont à pied en poussant une voiture à bras.

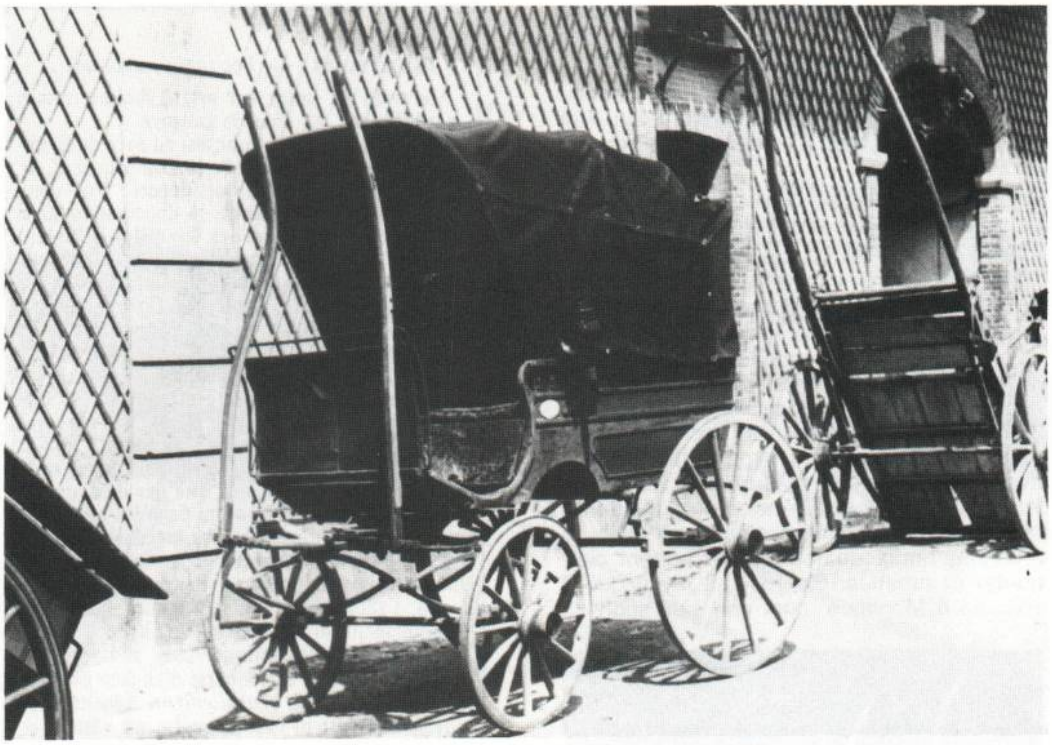

La bicyclette n'est pas courante parce que chère (au moins 180 F et même 210 F en 1900 soit 600 à 700 heures de travail). Mme B. se souvient que son oncle (cocher à la Charmoye) avait un « grand bi » (une grande roue à l'avant et une petite à l'arrière). Pour l'enfourcher, il devait monter sur une borne ! Les premiers à posséder une bicyclette sont les facteurs et les peintres. Ils en sont fiers mais doivent souvent marcher à côté, compte tenu de l'état des chemins. M. Maréchal a un tricycle à pédales.

Les transports se font surtout avec des **voitures à cheval** à 2 ou 4 roues. On en utilise une grande variété : la Victoria, le 4 roues, la calèche, le tilbury, le break, la carriole, sans compter toutes sortes de charrettes et chariots !...

Tout le monde ne possède pas de cheval... Jusqu'en 1914, on peut louer un attelage chez Matton au Prieuré. Ce dernier dispose d'une douzaine de chevaux et de plusieurs voitures. Il peut fournir le cocher. Le juge, qui habite Orbais, vient ainsi à Montmort avec une voiture de louage. C'est ainsi que le médecin se rend auprès de ses malades. M. B. se fait conduire chaque dimanche à la messe avec une voiture louée...

M. Matton a une **diligence** à impériale avec laquelle il assure chaque jour — sauf le dimanche — un aller et retour à Epernay. Mme B. croit se rappeler que le voyage aller coûte 20 sous et l'aller et retour 35 sous. La diligence quitte Montmort vers 7 heures du matin, pour revenir vers 7 heures du soir. On passe par Chaltrait, Moslins, Mancy, Pierry. La diligence assure la correspondance avec la gare d'Epernay. On peut confier des colis à M. Matton. Les chevaux se restaurent à l'Hôtel de Montmirail à Epernay. La diligence est fermée par deux portes arrière. Les deux banquettes permettent à 6, ou même 8 personnes, de voyager ensemble. Un autre voyageur peut s'asseoir à côté du cocher. On place les gros bagages sur l'impériale. Cette voiture, assez lourde, est tirée par deux chevaux attelés en flèche. M. Matton assure également le courrier de nuit entre Epernay et Sézanne. Pour faire l'aller et le retour, il change de chevaux soit à Montmort, soit à Baye où la famille a un relais (elle en a un troisième à Orbais). Mme Matton conduit des attelages plus légers et sur des circuits plus courts.

Plus tard, M. Jeanvoine concurrence M. Matton avec une voiture publique plus légère. Il assure également le service régulier pour Epernay, mais par Villers-aux-Bois. Les châteaux et quelques maisons bourgeoises ont des voitures, des chevaux et un ou plusieurs cochers (avec casquette). A l'exposition, nous avons pu montrer un superbe tilbury construit par De Binder de Paris et aimablement prêté par le château de la Charmoye.

Les marchands font leur tournée avec une voiture à cheval, en particulier les boulangers. Des ambulants se déplacent avec une roulotte dans laquelle ils habitent parfois. Le « Caïfa » (épicier) passe avec une voiture fermée par un couvercle. Les fermières vont vendre les produits de leur ferme aux marchés d'Epernay, de Montmort ou de Montmirail avec une carriole et « la jument ». On y transporte des paniers de volailles, parfois un cochon dans sa baraque ou un veau...

MM. Martin, Dessaint et Gillain réparent les voitures. Les enfants et les voisins assistent avec plaisir au cerclage des roues et, au besoin, aident à verser des seaux d'eau sur le cercle en métal chauffé.

Les voyages en voiture à cheval ne sont pas sans danger. En témoignent, bien des articles retrouvés dans les journaux.

Mme B. se souvient avoir suivi le « tonneau Mercier » dans sa traversée de Montmort. Tiré par 18 bœufs, il allait à l'exposition universelle de Paris.

Les gendarmes se déplacent à cheval. Le jeune M. n'est pas peu fier lorsqu'il vient de Malton à Montmort ou à Etoges sur le dos de sa jument...

On se souvient naturellement des premières **voitures sans chevaux** qui étonnent la population, ravissent les enfants et effrayent les animaux. On les entend de loin, les enfants accourent pour les voir passer et les toucher (ils provoqueront même un accident)... Les premières voitures que Mme B. se rappelle avoir vues sont des « vis-à-vis ». Parfois, la femme, écarte la volaille avec une grande trique. Les automobilistes s'habillent avec de gros manteaux de fourrure et portent casquette et lunettes. En 1914, il n'y a que 6 voitures à Montmort, dont une « de sport »...

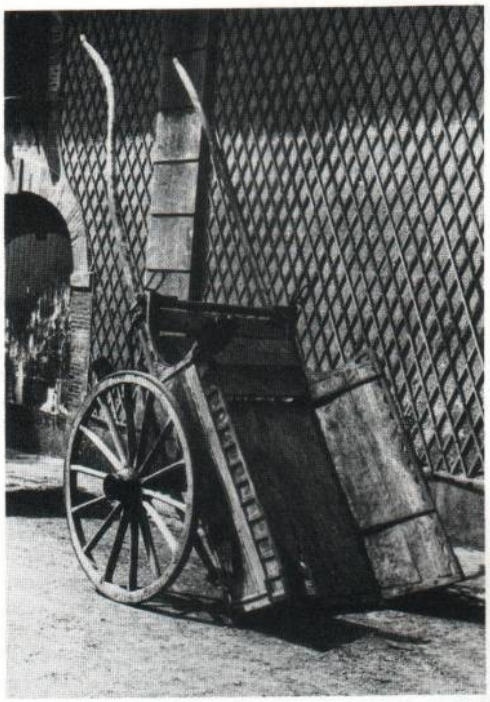

Le C.B.R.

En 1880, le Conseil Municipal vote un crédit de 100 F pour les premières études d'un projet de voie ferrée reliant Montmort à Fère-Champenoise et à Condé-en-Brie par la vallée du Surmelin. En 1893, la Municipalité émet le vœu que soit créé un chemin de fer d'intérêt local de Montmirail à Epernay avec embranchement à Montmort pour la voie ferrée du Surmelin. En 1890, elle offre même une subvention de 30 000 F si le tracé qui réunirait Epernay à Montmirail par Montmort était retenu (avec la gare à moins d'un km de Montmort !) Le premier projet sera abandonné mais le second verra le jour.

Montmort. -- *Vogageurs dévoués.*

Le train de midi est arrivé fort en retard mardi 2 août, en voici la cause :

A une heure deux minutes, en gare de Saint-Martin, le chef de train de la Compagnie C. B. R. donnait le signal du départ. Un coup de sifflet strident retentit, la locomotive lance des torrents de fumée, les étincelles jaillissent sous les rails, mais, vains efforts du mécanicien, le train reste immobile. On débloque les freins : immobilité complète. On cherche de tous côtés les causes de cette panne, quand un voyageur bien avisé monte à son tour sur la machine. Sa surprise se change en terreur ; il constate que le manomètre marque 15 et que l'eau fait complètement défaut. « Sauve qui peut, s'écrie-t-il, la machine va sauter. »

A peine les voyageurs, pris de panique, sont-ils descendus des wagons, que des colonnes de vapeur immenses s'élancent dans les airs avec un bruit assourdissant ; le mécanicien, avec un sang-froid remarquable, vient d'ouvrir toutes les soupapes pour éviter une catastrophe.

De l'affolement les voyageurs passent à l'étonnement et se demandent avec anxiété comment ils vont continuer leur route, quand le directeur de la cartonnerie d'en face propose de fournir de l'eau *gratuitement*. Aussitôt, les voyageurs mettent bas jacquette ou veston et avec un dévouement sans pareil organisent la chaîne et déversent des torrents d'eau dans le réservoir de la machine assoiffée, qui peut enfin reprendre sa marche avec un retard de quarante minutes.

Il est inutile d'ajouter que les complaisants voyageurs s'étaient altérés à désaltérer la machine et que la Compagnie ne leur offrit même pas un verre d'eau.

En 1895, le C.M. fixe à 15 F l'are le prix maximum payé pour l'expropriation des terrains nécessaires à la construction de la ligne et accepte de verser à la Compagnie une subvention annuelle de 5 000 F pendant 60 ans. On réhausse le tracé prévu de la ligne pour éviter les inondations. En 1900, on fixe l'emplacement de la gare ; on décide la construction d'un chemin d'accès direct des Rouleaux (transport de bois et de grains). Le C.M. demande la construction d'une halle à marchandises (refusée par la Compagnie), d'un quai d'embarquement de 10 m × 5 m (construit en 1911), passage à niveau de la R.N. 51, avec éclairage. En fait, c'est le Baron de la Charmoye qui offrira un éclairage à acétylène. La gare est inaugurée le 27 juillet 1903. Chaque jour, 3 trains circulent dans les deux sens (il n'y en aura plus qu'un, à partir de 1915).

En 1904, les usagers et le C.M. se plaignent des prix trop élevés du chemin de fer (v. article) et demandent un abaissement des tarifs. De nombreux voyageurs et une partie importante des marchandises continuent à voyager par voitures à chevaux.

Il y a surtout foule les jours de marché à Epernay où toutes les fermières vont vendre leurs produits. Le samedi, le train affiche complet. Le C.B.R. met environ 1 h 1/2 pour aller à Epernay. Aux gares, les manœuvres pren-

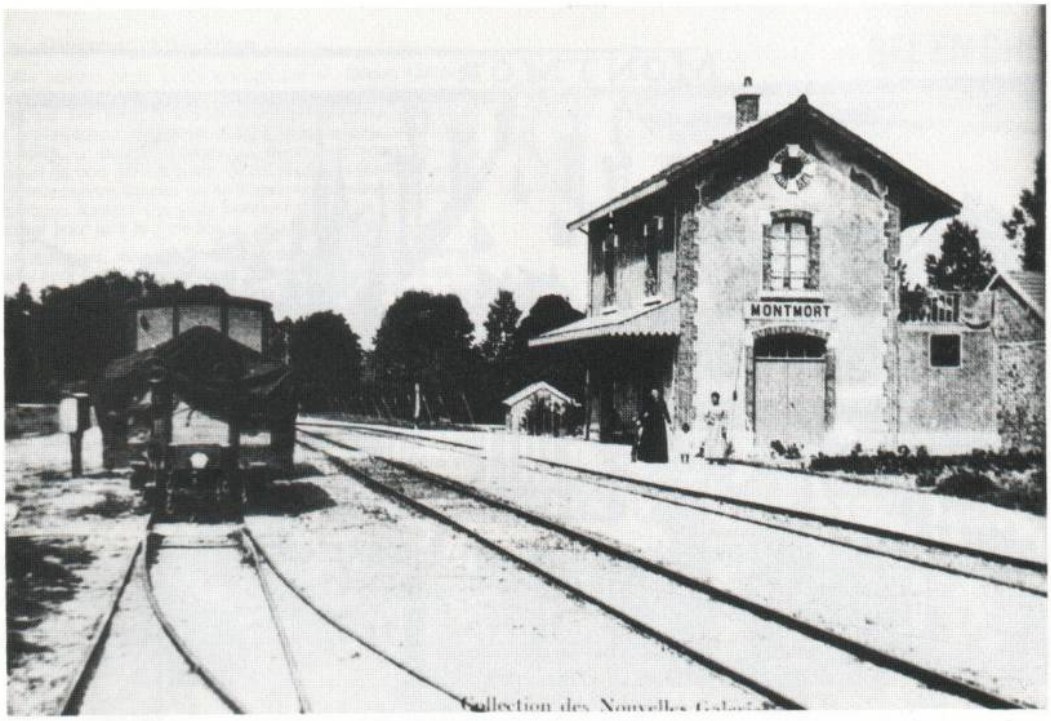

nent du temps : il faut accrocher un wagon de bidons de lait au Baizil et le détacher à Saint Martin ; à Corribert on prend 2 wagons de bois et on fait le plein d'eau... Il faut charger du grain pour les moulins d'Epernay ou de Montmirail... L'allure est irrégulière. Dans la côte de Saint Martin, on peut suivre le train à pied ; en revanche, entre Saint Martin et Epernay ça file ! Parfois, le train déraille et blesse des voyageurs (entre Corribert et le Baizil : il y avait des pieux sur la voie).

Les wagons-voyageurs sont aménagés comme un autobus, avec des banquettes en bois mais, en première classe, il y a des coussins. Un contrôleur poinçonne les billets.

La gare de Montmort a une salle d'attente. Le chef de gare loge à l'étage.

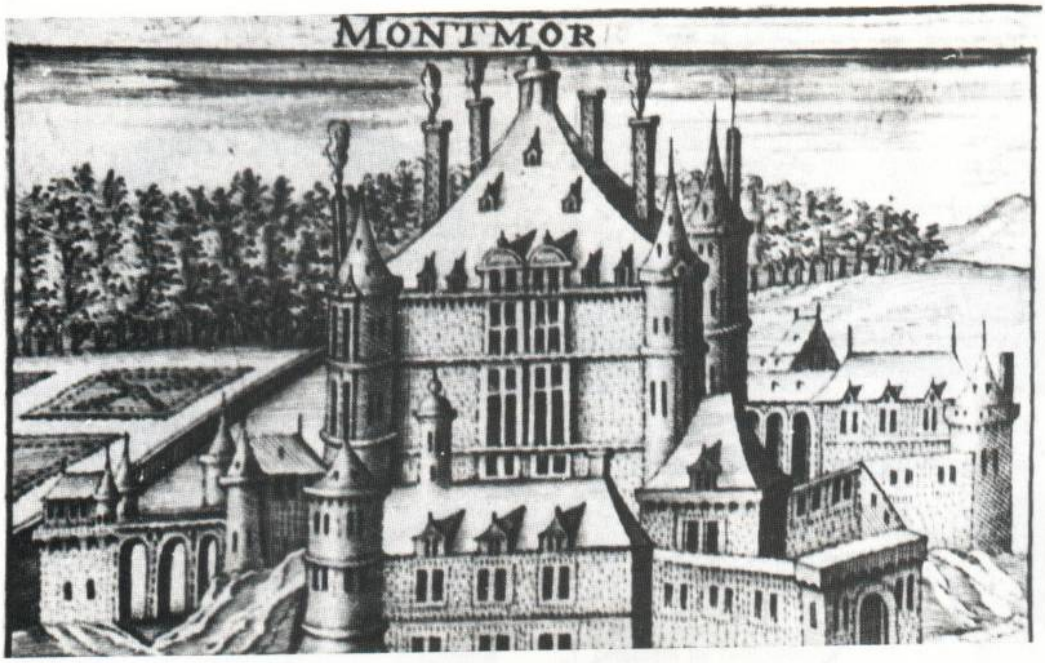

REMERCIEMENTS

Nous remercions ici toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette revue :

— Les élèves, les professeurs, le personnel et les adultes qui ont mené les enquêtes, rédigé les textes et préparé l'exposition.

— Le Rectorat, la Municipalité de Montmort et le Foyer du Collège pour leur participation financière.

— Les personnes âgées qui se sont prêtées à nos enquêtes et plus particulièrement :

Mme BARBEREUX - M. & Mme BEAUDOUIN - Mme BOUTILLIER - Mme CASTERS - M. & Mme CHOUTEAU - Mme DEPLAINE - M. GILLAIN - M. R. GIOT - Mme MARTEAU - M. & Mme MONDET - MM. MOUSSY - M. & Mme MOREAU - M. NOMINE - M. NOUVEAU - Mme ROUX - Mme VIEILLARD.

— Les personnes qui ont accepté de nous prêter des objets, des documents pour l'illustration de cette revue et de l'exposition.

— Tous ceux qui nous ont conseillés.

— M. BARON qui nous a appris des danses traditionnelles, en particulier des Seyottes d'Etoges.

— La SAFAC et plus particulièrement MM. ROY et DAUNAY qui nous ont permis de publier ce compte rendu dans leur revue « Folklore de Champagne ».

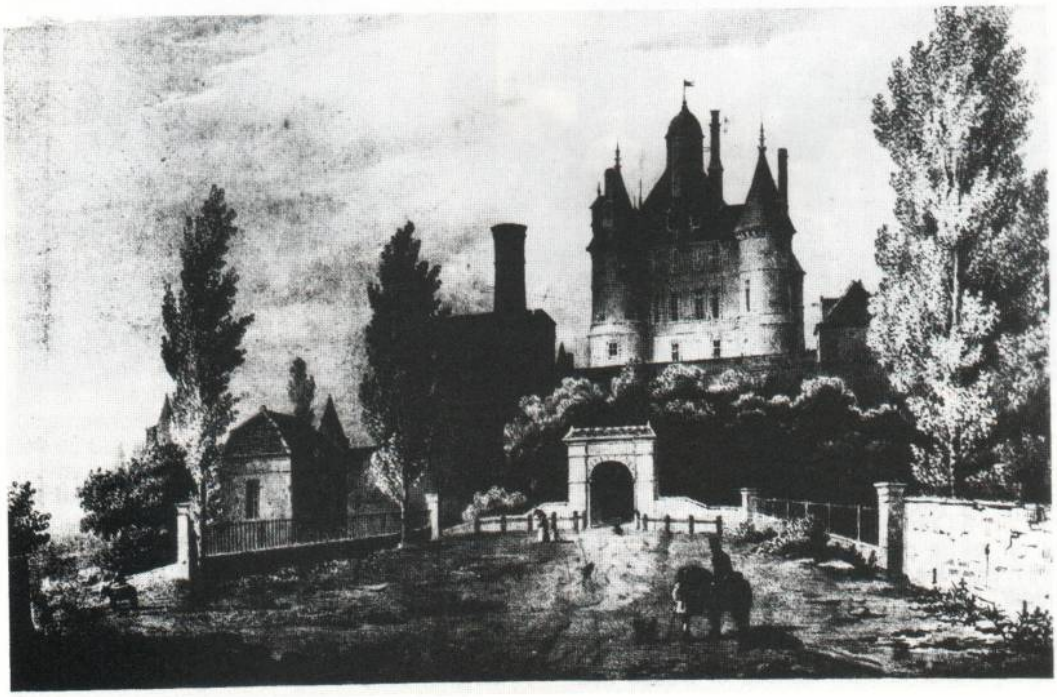

Le charron et la roue

Ce poème nous a été envoyé par M. Gilbert Clément, qui nous dit : « Le fascicule sur **Le charron et la roue** me rappelle mon enfance à Somme-Suippe où mon père exerçait la profession de maréchal-charron. Nous avions, entre 1925 et 1945, un ouvrier charron qui, selon l'expression, avait le métier du bois dans la peau. Je l'ai revu il y a quelques jours ; il a maintenant 86 ans. Je lui ai montré ce bulletin ; il en a lu quelques lignes ; ses yeux brillaient de joie et j'ai dû le lui laisser pour qu'il le « médite ».

C'est alors, au cours de la conversation, qu'il m'a montré cet « écrit » qui raconte assez bien le cerclage des roues. Si vous aviez la possibilité de le faire paraître dans un prochain numéro... vous n'imaginez pas la joie qu'il en éprouverait ; je pense que, pour quelques instants, il retrouverait, et son métier, et sa jeunesse. »

M. Clément joint à son envoi, une photographie jaunie, avec les explications que voici :

« La roue a été cerclée et posée sur le chantier. Tous les participants sont là. Le premier, à gauche, est un frère aîné, décédé il y a un an ; il était charron, formé au métier, par l'auteur-écrivain ; il avait alors 15 ans, et correspondait donc bien à l'image de l'apprenti qui a toujours tort quand cela ne va pas. Le second est un ouvrier qu'on surnommait Le Lyonnais. Le troisième, qui porte une casquette, est mon père ; il avait alors entre 42 et 45 ans. Plus à droite vient M. Pouillé. Le dernier est M. Petit, ancien maréchal à Vraux, décédé il y a 2 ou 3 ans. Ils étaient costauds et avaient fière allure.

Tous les outils sont là : crochets, pinces, marteaux, ainsi que les arrosoirs. Le petit garçon, assis sur la roue, est l'un de mes frères qui est encore maréchal à Somme-Suippe et qui ferre quand il en a l'occasion. Remarquez la tenue : sabots, tablier, large ceinture de cuir, ceinture de flanelle que portaient tous les soldats revenus de la guerre de 1914-1918. »

LE CHARRON, Raymond Pouillé

Dans la main un long tisonnier,
Je me tiens tout près du brasier.
La flamme jaillit de la braise,
Huit cercles sont dans la fournaise.

Dans un instant, à point chauffés,
Sur les roues ils seront posés.
Il m'a fallu pour cet ouvrage
Sortir un nombreux outillage.

Leviers, crochets, pinces, anneaux,
Ainsi que de nombreux marteaux
Puis, pour refroidir les bandages,
Combien ai-je fait de voyages ?

De la citerne au grand cuveau
Pour à plein bord, le remplir d'eau
Il le faut, c'est indispensable
Et c'est moi le seul responsable.

Quand ça va mal, on me le dit ;
Tout retombe sur l'apprenti !
Dans les ateliers, c'est l'usage
Et je n'ai pas quatorze ans d'âge.

Cet été très sec et très chaud
Un surcroît de travail nous vaut.
Et depuis ce matin, à l'aube,
Sur les bandages chacun daube.

Il y a là notre patron,
Son ouvrier, et puis Baron.
Ce menuisier, vraie providence,
Le sort de tout avec aisance.

Rien ne se fait à la maison
Sans l'assentiment de Baron.
Son adresse est partout vantée
Et sa réputation méritée.

Moi, beaucoup plus modestement,
Je tire le soufflet gaiement
Tout en agissant de manière
A faire ronfler la tuyère.

Baron, sur le fer en fusion,
Lance du sable à profusion ;
Le feu anime son visage
Et transfigure cette image.

Avec son profil aquilin
C'est dieu Vulcain ou le Malin.
Certes, il n'y a que la barbiche
Mais c'est un diable et puis... il triche.

« Allons, c'est chaud » dit-il tout haut.
Sur l'enclume et sous le marteau
Bientôt, voilà, le fer ruisselle ;
Les coups pleuvent comme la grêle.

De se presser c'est le moment,
En agissant rapidement.
Sous le choc l'enclume résonne.
Cri de la table à la bigorne.

« Très bien, colle » dit le patron.
« Et solide » répond Baron.
« Il est temps, va chercher Dérèse »,
Me dit le patron, très à l'aise.

Dérèse, c'est le bourrelier.
Je le trouve à son atelier.
Il me suit, laissant ses lanières,
Ses aiguilles et ses croupières.

Il porte un long tablier
Vert, attribut de son métier.
Et s'il a l'air un peu farouche
C'est simplement parce qu'il louche.

En bon plaisantin, dit Baron :
« Il est épatant ce charron,
Il vise le moyeu en pente
Afin de mieux bigler la jante ! »

Par trois forts crochets, soulevé,
Le cercle chaud est enlevé ;
Puis, sur la roue en attente,
Il est posé, bordant la jante.

Là, un coup de crochet adroit
L'assujettit au bon endroit.
Le patron perd vite patience
Mais Baron n'oublie pas sa science,

Rétablit la situation
A la pire complication.
Déjà le métal se rétracte ;
Le bois gémit et se contracte.

Puis, dans la fumée aveuglés,
Etouffés, par le fer brûlés,
Très vite, nous mouillons sans cesse
Comme des fous, car le temps presse.

Dérèse, perdu dans ce noir,
Vide sur moi son arrosoir.
Je feins d'ignorer cette averse,
Son œil causant la maladresse.

Sales, suants, mouillés, flapis,
Adossés près des établis,
Chacun parle du gros ouvrage
Que représente l'embattage.

Le patron me crie tout à coup :
« Que fais-tu là, planté debout ?
A la cave, cours, saute, vole,
Ramène la plus grande fiole,

Pleine à ras bord jusqu'au goulot
Prends du pain et du Livarot ;
Nous allons faire un peu ripaille !
Tire à la meilleure futaille.

Nous sommes trempés jusqu'à l'os ;
Apporte aussi du calvados. »
Je suis, bel et fier compagnon,
A treize ans ! Presque le charron.

La Saint-Vincent de l'Epine

L'article de M. Michel Vuillemin a fait l'objet d'un « tiré à part » qui peut être acquis auprès de M. le président de la Confrérie Saint Vincent à Lépine / Saint Germain 10120 Saint André les Vergers, ou auprès de l'auteur ; 12, rue de la Montée des Changes à Troyes.

Dix francs, au profit de la Confrérie.

Echos de notre assemblée générale

Elle s'est tenue, cette année, le 26 septembre dernier, à Sainte-Marie-du-Lac (Marne). Nous avons été reçus à la mairie de cette charmante commune touristique, par le Maire et le Conseiller Général.

Le rapport moral et le rapport financier ont fait état d'une gestion saine, toujours placée sous le signe du bénévolat. Les actions 1981 (revue, carnavals, expositions...) ont prouvé la vitalité constante de notre Société et des Groupes traditionnels qui travaillent avec elle.

L'ébauche d'un projet susceptible de donner un complément d'efficacité à la Safac a été présenté par Gilbert Roy. Après un large échange d'idées, l'assemblée générale décide que les modalités en seront étudiées par un prochain conseil d'administration, quitte à en déférer, le cas échéant, à une nouvelle assemblée générale.

Numéros épuisés

Il est maintenant possible d'obtenir des photocopies très acceptables des bulletins actuellement épuisés de notre Revue.

Le format en serait légèrement réduit : 14 × 21 au lieu de 16 × 24.

Nous demander les conditions.

Une carte postale de Pologne

C'est celle que nous envoient nos amis des Jolivettes de Reims. Ils participent au Festival de Katoswice.

Une présence champenoise à l'étranger dont nous nous félicitons.

Merci de cette amicale carte-souvenir.

Dons pour la Maison de la Vigne à Essoyes

De M. Alphonse Morize, Les Riceys. Divers outils, deux ébauches de socs en frêne, ainsi que tous les éléments pré-usinés, avec lesquels les charrues à vigne « Morize » étaient confectionnées.

Un bâtiment à porcs, à Eaux-Puiseaux.

De M. Jacques Jossinet. — Le bâtiment est en colombages avec briques sur chant pour le remplissage. Aux quatre angles et au milieu des deux longueurs, de grosses pierres servent de fondations et protègent les charpentes de l'humidité du sol.

Le local est divisé en deux (porc et volailles) et surmonté d'un grenier avec petite porte.

Les parois intérieures sont entièrement en bois : murs en grosses planches, sol à 20 cm de la terre ferme ; gros plancher.

L'auge en pierre creuse (plus grossière que celle des éviers) était coincée de la porte, entre deux éléments de charpente. On y accède de l'extérieur par une petite porte.

La toiture du bâtiment est en fort débordement sur le devant, sans doute pour protéger les portes...

Ce petit bâtiment se situe en face de l'étable et à une certaine distance de la grange voisine.

Croquis Daniel Juvenelle.

Un musée du bois et de l'outil

C'est celui de Montgobert 02600 Villers-Cotteret. Il est ouvert du 1er avril au 31 octobre, sauf le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Vingt-six salles aménagées « où il a semblé bon de rassembler les outils employés au cours des âges par tous les ouvriers qui travaillèrent à l'exploitation de nos bois et forêts comme ceux des artisans d'autrefois qui surent transformer les produits obtenus. »

Près de Juzennecourt. (Haute-Marne)

M. Vienot signale à la Safac qu'en cette petite région de Haute-Marne, on peut remarquer dans la cour de certaines fermes, une petite construction isolée.

Ce bâtiment abrite une pièce unique ; elle était destinée à loger le fermier lorsqu'il cessait d'exploiter le domaine et devait donc abandonner à son successeur l'habitation principale.

Il serait intéressant de connaître les caractéristiques de ces maisonnettes. Cet usage n'était-il propre qu'à la région de Sexfontaines ?

Merci de tous les renseignements que voudront bien nous faire parvenir nos correspondants.

Publications reçues

Folklore. Carcassonne. Eté 1981.
Aguilaine. (Sefco). Grandjean. Juillet-août 1981.
Parlers et traditions de Normandie. Saint-Lô. Saint Jean 1981.
Pays de Bourgogne. Dijon. 3e trimestre 1981.
Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Amiens. 1er trimestre 1981.
Les Cahiers Haut-Marnais. Chaumont, 2e trimestre 1981.
Cahiers des Amis du Vieil Ille. Ille-sur-Têt, 3e trimestre 1981.
Lemouzi, Tulle, juillet 1981.
Linguistique picarde. Amiens. Juin 1981.

A lire :

M. Leroy. **Contes et légendes de la forêt de Retz.** A demander à la Société historique régionale de Villers-Cotteret.

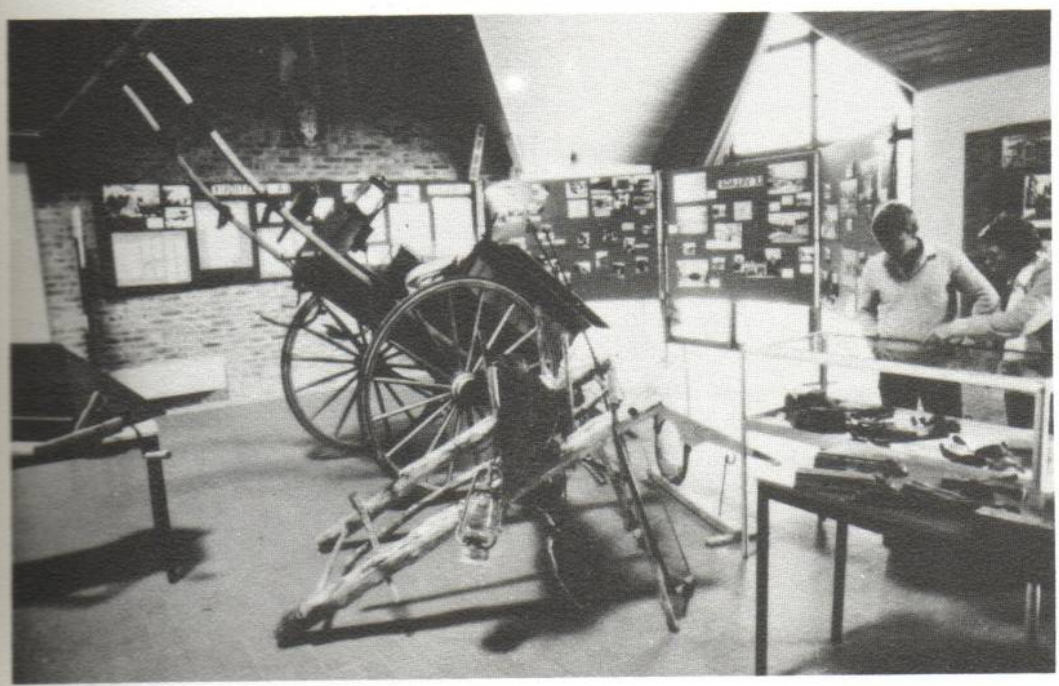

L'exposition de Montmort

Le Samedi 4 Juillet, Monsieur Claude LANGEVIN — Sous-Préfet d'Epernay a inauguré au Collège de Montmort une exposition consacrée à « La Vie Quotidienne à Montmort au début du siècle » en présence du Conseiller général, des Maires du canton, du Conseil municipal de Montmort et de nombreux membres de l'Association cantonale des Personnes Agées.

Dans son allocution, Monsieur LAVOUX — Principal du Collège devait remercier tous ceux qui avaient contribué à réaliser cette exposition et tout spécialement les personnes âgées à qui il dédia cette manifestation. Dans le discours qui suivit, Monsieur LANGEVIN après avoir souligné la richesse de cette exposition remarquable, son excellente présentation et le travail considérable qui avait été accompli, fit remarquer qu'elle constituait un trait d'union entre deux générations qui, à notre époque d'incommunicabilité, méritait de vifs encouragements.

Un groupe d'élèves fit une démonstration de danses traditionnelles en particulier de Seyottes d'Etoges que les spectateurs les plus âgés se rappelèrent avoir dansées à l'Hôtel du Nord à Montmort avant 1914.

Après la visite, les participants se sont retrouvés autour d'un buffet pour un vin d'honneur servi par des élèves en costume d'époque.

Cette exposition qui occupait la salle polyvalente et la bibliothèque du collège, soit plus de 300 m², présentait sous vitrine de nombreux objets dont de véritables pièces de collection aimablement prêtées par la population et en particulier les personnes âgées. Au centre une charrue ou « copette » et un tilbury du Château de la Charmoye furent très remarqués. Sur les panneaux, réalisés à l'atelier du collège par les élèves, de nombreux documents : photos, graphiques, coupures de presse, plans... accompagnés de commentaires et regroupés par thèmes donnaient une idée très précise de la vie à Montmort au début du siècle. Le club photo, sous la responsabilité de M. VINCENT avait réalisé de remarquables agrandissements de cartes postales anciennes. Un montage audio-visuel très attrayant réalisé par M. SCHWARTZMANN présentait des photographies anciennes du village commentées par M. GILLAIN — ancien charron et mémoire de Montmort.

L'exposition ouverte gratuitement au public le samedi après-midi, le dimanche (fête patronale) et le lundi, connut un franc succès. Ce fut même l'occasion pour certaines personnes âgées de retrouver d'anciens camarades de classe perdus de vue depuis plus de 60 ans !

Un seul regret : la durée trop courte de cette exposition imposée par la nécessité de rendre les locaux à leur usage habituel. De nombreux spectateurs ne ménagèrent pas leurs encouragements et certains proposèrent la création d'un musée.

ΒΦΑ